



Rapport du premier trimestre

Financière^{MC}

IGM

SOLIDITÉ | VISION | CROISSANCE

1	Points saillants financiers
2	Rapport aux actionnaires
4	Rapport de gestion
50	États financiers consolidés intermédiaires résumés
55	Notes annexes
66	Renseignements aux actionnaires

Avertissement à l'égard des déclarations prospectives

Certaines déclarations contenues dans le présent rapport, à l'exception des énoncés de faits historiques, sont de nature prospective; elles sont fondées sur des hypothèses et sont l'expression des attentes actuelles de la Société financière IGM. Les déclarations prospectives sont fournies afin d'aider le lecteur à comprendre la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société à certaines dates et pour les périodes closes à certaines dates et de présenter de l'information au sujet des attentes et des projets actuels de la direction. Ces déclarations pourraient ne pas se prêter à d'autres fins. Les déclarations de cette nature peuvent porter, notamment, sur les opérations, les activités, la situation financière, les résultats financiers attendus, le rendement, les prévisions, les possibilités, les priorités, les cibles, les buts, les objectifs continus, les stratégies et les perspectives de la Société, de même que les perspectives économiques en Amérique du Nord et à l'échelle mondiale, pour l'exercice en cours et les périodes à venir. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, comprennent des termes tels que « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « croire », « estimer », « chercher à », « avoir l'intention de », « viser », « projeter » et « prévoir », ainsi que les formes négatives de ces termes et d'autres expressions semblables, ou se caractérisent par l'emploi de la forme future ou conditionnelle de verbes tels que « être », « devoir » et « pouvoir ».

Les déclarations prospectives sont fondées sur des facteurs ou des hypothèses significatifs ayant permis de tirer la conclusion ou d'effectuer la prévision ou la projection dont il est question. Ces facteurs et ces hypothèses comprennent les perceptions des tendances historiques, des conditions actuelles et de l'évolution future prévue ainsi que d'autres facteurs considérés comme appropriés dans les circonstances. Bien que la Société considère ces hypothèses comme étant raisonnables en fonction de l'information dont dispose actuellement la direction, elles pourraient se révéler inexactes.

Les déclarations prospectives sont exposées à des risques et à des incertitudes intrinsèques, tant généraux que particuliers, qui font en sorte que des prédictions, des prévisions, des projections, des attentes et des conclusions pourraient se révéler inexactes, que des hypothèses pourraient être incorrectes et que des objectifs ou des objectifs et priorités stratégiques pourraient ne pas être réalisés.

Divers facteurs significatifs qui sont indépendants de la volonté de la Société et de ses filiales dans bien des cas, touchent les opérations, le rendement et les résultats de la Société et de ses filiales ainsi que leurs activités. En raison de ces facteurs, les résultats réels peuvent différer sensiblement des attentes actuelles à l'égard des événements ou des résultats estimés ou attendus. Ces facteurs comprennent, notamment, l'incidence ou les conséquences imprévues de la conjoncture économique, de la situation politique et des marchés en Amérique du Nord et dans le monde, des taux d'intérêt et des taux de change, des marchés boursiers et financiers mondiaux, de la gestion des risques de liquidité des marchés et de financement et des changements de méthodes comptables ayant trait à la présentation de l'information financière (y compris les incertitudes liées aux hypothèses et aux estimations comptables critiques), l'incidence de l'application de changements comptables futurs, des risques d'exploitation et liés à la réputation, de la concurrence, des changements liés aux technologies, à la réglementation gouvernementale, à la législation et aux lois fiscales des décisions judiciaires ou réglementaires imprévues, des catastrophes, de la capacité de la Société à effectuer des transactions stratégiques, à intégrer les entreprises acquises et à mettre en œuvre d'autres stratégies de croissance ainsi que du succès obtenu par la Société et ses filiales pour ce qui est de prévoir ou de gérer les facteurs susmentionnés.

Le lecteur est prié de noter que la liste ci-dessus ne comprend pas tous les facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur les déclarations prospectives de la

Société. Le lecteur est également prié d'examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres facteurs, incertitudes et événements éventuels et de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives.

À moins que la loi en vigueur au Canada ne l'exige expressément, la Société n'est pas tenue de mettre à jour les déclarations prospectives pour tenir compte d'événements ou de circonstances survenus après la date à laquelle ces déclarations ont été formulées ou encore d'événements imprévus, à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements ou de résultats futurs ou autrement.

Des renseignements supplémentaires concernant les risques et les incertitudes associées aux activités de la Société et les facteurs et les hypothèses significatifs sur lesquels les renseignements contenus dans les déclarations prospectives sont fondés sont fournis dans ses documents d'information, déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières et sont accessibles au www.sedar.com.

Mesures financières non définies par les IFRS et mesures additionnelles définies par les IFRS

Le présent rapport contient des mesures financières non définies par les IFRS et des mesures additionnelles définies par les IFRS. Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires, qui est une mesure additionnelle conforme aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »), peut être divisé en deux composantes :

- le bénéfice d'exploitation attribuable aux actionnaires ordinaires;
- les autres éléments, qui comprennent l'incidence après impôt de tout élément que la direction considère comme non récurrent ou qui pourrait rendre moins significative la comparaison des résultats d'exploitation d'une période à l'autre.

Les termes se rapportant à des mesures financières non définies par les IFRS comprennent, sans s'y limiter, les termes suivants : « bénéfice d'exploitation attribuable aux actionnaires ordinaires », « bénéfice d'exploitation par action », « rendement d'exploitation des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires » et d'autres termes semblables. Ces mesures sont utilisées pour fournir à la direction et aux investisseurs des mesures additionnelles visant à évaluer le rendement. Également, le « bénéfice avant intérêts et impôt (« BAII ») », le « bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements (« BAIIA ») » et le « bénéfice ajusté avant intérêts, impôt et amortissements (« BAIIA ajusté ») » sont des mesures financières non définies par les IFRS utilisées afin de donner à la direction, aux investisseurs et aux analystes de placements des mesures additionnelles pour évaluer et analyser les résultats de la Société. Le BAIIA est une mesure utilisée couramment dans le secteur de la gestion d'actifs pour évaluer la rentabilité avant l'incidence de différentes mesures de financement, de l'impôt sur le résultat et de l'amortissement des immobilisations et des immobilisations incorporelles. Les autres éléments non récurrents ou qui pourraient rendre moins significative la comparaison des résultats d'exploitation d'une période à l'autre sont ensuite exclus pour obtenir le BAIIA ajusté. Cependant, ces mesures financières non définies par les IFRS n'ont pas de définition normalisée en vertu des IFRS et, par conséquent, elles ne sont pas directement comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Veuillez consulter les rapprochements appropriés de ces mesures financières non définies par les IFRS avec les mesures prescrites par les IFRS.

Les termes se rapportant à des mesures additionnelles définies par les IFRS comprennent, sans s'y limiter, les termes suivants : « bénéfice avant impôt sur le résultat » et « bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires ». Les mesures additionnelles définies par les IFRS sont utilisées afin de donner à la direction et aux investisseurs des mesures additionnelles pour évaluer le rendement. Ces mesures sont considérées comme des mesures supplémentaires définies par les IFRS puisqu'elles s'ajoutent aux postes minimums requis par les IFRS et qu'elles sont pertinentes pour comprendre la performance financière de l'entité.

POINTS SAILLANTS FINANCIERS

Aux 31 mars et pour les trimestres clos à ces dates
(non audité)

	2015	2014	VARIATION
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires (en M\$)	200,3 \$	194,4 \$	3,0 %
Bénéfice dilué par action	0,80	0,77	3,9
Rendement des capitaux propres	17,1 %	16,9 %	
Dividendes par action	0,5625	0,5375	4,7
Total de l'actif géré¹ (en M\$)	148 388 \$	137 315 \$	8,1 %
Groupe Investors			
Fonds commun de placement	76 497	70 877	7,9
Placements Mackenzie			
<i>Fonds communs de placement</i>	50 944	48 059	
<i>Comptes gérés à titre de sous-conseiller, institutionnels et autres comptes</i>	23 660	20 308	
Total	74 604	68 367	9,1
Counsel			
Fonds commun de placement	4 126	3 587	15,0

Pour le trimestre clos le 31 mars 2015

	GRUPE INVESTORS		MACKENZIE	COUNSEL	TOTAL ²
		<i>Fonds communs de placement</i>	<i>Total</i>		
Ventes de fonds communs de placement et ventes institutionnelles (en M\$)					
Ventes brutes	2 365 \$	1 973 \$	3 689 \$	196 \$	5 512 \$
Ventes nettes (rachats nets)	588	(106)	569	60	970

1. Le total de l'actif géré exclut un montant de 6,8 G\$ représentant l'actif pour lequel Mackenzie est sous-conseiller au nom du Groupe Investors et d'Investment Planning Counsel (31 mars 2014 – 5,5 G\$).
2. Le total des ventes brutes et des ventes nettes pour le trimestre clos le 31 mars 2015 exclut un montant de 738 M\$ et de 247 M\$, respectivement, représentant les comptes pour lesquels Mackenzie est sous-conseiller au nom du Groupe Investors et d'Investment Planning Counsel.

RAPPORT AUX ACTIONNAIRES

RÉSULTATS FINANCIERS

Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires pour le trimestre clos le 31 mars 2015 s'est établi à 200,3 M\$, ou 80 cents par action, comparativement à un bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de 194,4 M\$, ou 77 cents par action, pour le trimestre correspondant de 2014.

Les produits pour le trimestre clos le 31 mars 2015 se sont établis à 760,9 M\$, comparativement à 714,8 M\$ pour l'exercice précédent. Les charges se sont chiffrées à 503,2 M\$ au premier trimestre de 2015, comparativement à 461,7 M\$ pour l'exercice précédent.

Au 31 mars 2015, le total de l'actif géré s'élevait à 148,4 G\$, le plus haut niveau de fin de trimestre de toute l'histoire de la Société, alors qu'il était de 137,3 G\$ au 31 mars 2014. L'actif géré des fonds communs de placement se chiffrait à 131,5 G\$ au 31 mars 2015, soit le plus haut niveau de fin de trimestre de l'histoire de la Société, comparativement à 122,5 G\$ au 31 mars 2014.

ACTIVITÉS DU GROUPE INVESTORS

Les ventes de fonds communs de placement pour le premier trimestre de 2015 se sont élevées à 2,4 G\$, soit

une hausse de 6,1 %, comparativement à 2,2 G\$ pour l'exercice précédent, et les ventes nettes de fonds communs de placement ont totalisé 588 M\$ au premier trimestre, comparativement à des ventes nettes de 410 M\$ pour l'exercice précédent.

Le taux de rachat en glissement sur douze mois (à l'exception des fonds du marché monétaire) s'établissait à 8,5 % au 31 mars 2015, comparativement à 8,7 % au 31 décembre 2014.

Au 31 mars 2015, l'actif géré des fonds communs de placement s'élevait à 76,5 G\$, comparativement à 70,9 G\$ au 31 mars 2014.

ACTIVITÉS DE MACKENZIE

Les ventes de fonds communs de placement pour le premier trimestre de 2015 se sont élevées à 2,0 G\$, en baisse de 16,9 % par rapport à 2,4 G\$ pour l'exercice précédent. Les rachats nets de fonds communs de placement pour le premier trimestre ont totalisé 106 M\$, comparativement à des ventes nettes de 354 M\$ pour l'exercice précédent.

Pour le premier trimestre de 2015, les ventes nettes ont totalisé 569 M\$, comparativement à des ventes nettes totales de 782 M\$ pour l'exercice précédent.

L'actif géré de Mackenzie totalisait 74,6 G\$ au 31 mars 2015, comparativement à 68,4 G\$ au 31 mars 2014. L'actif géré des fonds communs de placement totalisait 50,9 G\$ au 31 mars 2015, comparativement à 48,1 G\$ pour l'exercice précédent.

ACTIVITÉS D'INVESTMENT PLANNING COUNSEL

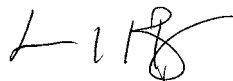
Au 31 mars 2015, l'actif administré s'établissait à 24,5 G\$, comparativement à 22,2 G\$ au 31 mars 2014. L'actif géré des fonds communs de placement de Counsel Portfolio Services Inc. (« Counsel ») se chiffrait à 4,1 G\$ au 31 mars 2015, comparativement à 3,6 G\$ au 31 mars 2014.

Les ventes de fonds communs de placement de Counsel au premier trimestre de 2015 se sont établies à 196 M\$, comparativement à 157 M\$ en 2014, et les ventes nettes de fonds communs de placement ont totalisé 60 M\$, comparativement à des ventes nettes de 40 M\$ pour l'exercice précédent.

DIVIDENDES

Le conseil d'administration a déclaré un dividende de 56,25 cents par action à l'égard des actions ordinaires de la Société et un dividende de 0,36875 \$ par action à l'égard des actions privilégiées de premier rang de série B à dividende non cumulatif de 5,90 % de la Société. Le dividende à l'égard des actions ordinaires et le dividende à l'égard des actions privilégiées seront versés le 31 juillet 2015 aux actionnaires inscrits au 30 juin 2015.

Au nom du conseil d'administration,



Murray J. Taylor
*Coprésident et chef de la direction
Société financière IGM Inc.*



Jeffrey R. Carney
*Coprésident et chef de la direction
Société financière IGM Inc.*

Le 8 mai 2015

RAPPORT DE GESTION

Société financière IGM Inc.

6 Sommaire des résultats d'exploitation consolidés

Groupe Investors

12 Revue des activités

17 Revue des résultats d'exploitation par secteur

Placements Mackenzie

21 Revue des activités

25 Revue des résultats d'exploitation par secteur

Activités internes et autres

28 Revue des résultats d'exploitation par secteur

Société financière IGM Inc.

29 Situation financière consolidée

32 Situation de trésorerie et sources de financement consolidées

36 Gestion des risques

46 Perspectives

48 Estimations et méthodes comptables critiques

48 Contrôle interne à l'égard de l'information financière

49 Autres renseignements

Rapport de gestion

Le rapport de gestion présente le point de vue de la direction en ce qui a trait aux résultats d'exploitation et à la situation financière de la Société financière IGM Inc. (la « Société financière IGM » ou la « Société ») au 31 mars 2015 et pour le trimestre clos à cette date, et il devrait être lu parallèlement aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités (les « états financiers intermédiaires »), ainsi qu'au rapport annuel 2014 de la Société financière IGM Inc. déposés sur le site www.sedar.com. Le commentaire présenté dans le rapport de gestion au 31 mars 2015 et pour le trimestre clos à cette date est daté du 8 mai 2015.

Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables

Les états financiers intermédiaires de la Société financière IGM, sur lesquels repose l'information présentée dans son rapport de gestion, ont été préparés conformément à la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (les « IFRS »), et ils sont présentés en dollars canadiens (se reporter à la note 2 des états financiers intermédiaires).

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Certaines déclarations contenues dans le présent rapport de gestion, à l'exception des énoncés de faits historiques, sont de nature prospective; elles sont fondées sur des hypothèses et sont l'expression des attentes actuelles de la Société financière IGM. Les déclarations prospectives sont fournies afin d'aider le lecteur à comprendre la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société à certaines dates et pour les périodes closes à certaines dates et de présenter de l'information au sujet des attentes et des projets actuels de la direction. Ces déclarations pourraient ne pas se prêter à d'autres fins. Les déclarations de cette nature peuvent porter, notamment, sur les opérations, les activités, la situation financière, les résultats financiers attendus, le rendement, les prévisions, les possibilités, les priorités, les cibles, les buts, les objectifs continus, les stratégies et les perspectives de la Société, de même que les perspectives économiques en Amérique du Nord et à l'échelle mondiale, pour l'exercice en cours et les périodes à venir. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, comprennent des termes tels que « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « croire », « estimer », « chercher à », « avoir l'intention de », « viser », « projeter » et « prévoir », ainsi que les formes négatives de ces termes et d'autres expressions semblables, ou se caractérisent par l'emploi de la forme future ou conditionnelle de verbes tels que « être », « devoir » et « pouvoir ».

Les déclarations prospectives sont fondées sur des facteurs ou des hypothèses significatifs ayant permis de tirer la conclusion ou d'effectuer la prévision ou

la projection dont il est question. Ces facteurs et ces hypothèses comprennent les perceptions des tendances historiques, des conditions actuelles et de l'évolution future prévue ainsi que d'autres facteurs considérés comme appropriés dans les circonstances. Bien que la Société considère ces hypothèses comme étant raisonnables en fonction de l'information dont dispose actuellement la direction, elles pourraient se révéler inexactes.

Les déclarations prospectives sont exposées à des risques et à des incertitudes intrinsèques, tant généraux que particuliers, qui font en sorte que des prédictions, des prévisions, des projections, des attentes et des conclusions pourraient se révéler inexactes, que des hypothèses pourraient être incorrectes et que des objectifs ou des objectifs et priorités stratégiques pourraient ne pas être réalisés.

Divers facteurs significatifs qui sont indépendants de la volonté de la Société et de ses filiales dans bien des cas, touchent les opérations, le rendement et les résultats de la Société et de ses filiales ainsi que leurs activités. En raison de ces facteurs, les résultats réels peuvent différer sensiblement des attentes actuelles à l'égard des événements ou des résultats estimés ou attendus. Ces facteurs comprennent, notamment, l'incidence ou les conséquences imprévues de la conjoncture économique, de la situation politique et des marchés en Amérique du Nord et dans le monde, des taux d'intérêt et des taux de change, des marchés boursiers et financiers mondiaux, de la gestion des risques de liquidité des marchés et de financement et des changements de méthodes comptables ayant trait à la présentation de l'information financière (y compris les incertitudes liées aux hypothèses et aux estimations comptables critiques), l'incidence de l'application

de changements comptables futurs, des risques opérationnels et à la réputation, de la concurrence, des changements liés aux technologies, à la réglementation gouvernementale, à la législation et aux lois fiscales, des décisions judiciaires ou réglementaires imprévues, des catastrophes, de la capacité de la Société à effectuer des transactions stratégiques, à intégrer les entreprises acquises et à mettre en œuvre d'autres stratégies de croissance ainsi que du succès obtenu par la Société et ses filiales pour ce qui est de prévoir ou de gérer les facteurs susmentionnés.

Le lecteur est prié de noter que la liste ci-dessus ne comprend pas tous les facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur les déclarations prospectives de la Société. Le lecteur est également prié d'examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres facteurs, incertitudes et événements éventuels et de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives.

À moins que la loi en vigueur au Canada ne l'exige expressément, la Société n'est pas tenue de mettre à jour les déclarations prospectives pour tenir compte d'événements ou de circonstances survenus après la date à laquelle ces déclarations ont été formulées ou encore d'événements imprévus, à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements ou de résultats futurs ou autrement.

Des renseignements supplémentaires concernant les risques et incertitudes associées aux activités de la Société et les facteurs et hypothèses significatifs sur lesquels les renseignements contenus dans les déclarations prospectives sont fondés sont fournis dans ses documents d'information, y compris le présent rapport de gestion et sa plus récente notice annuelle, déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières et accessibles au www.sedar.com.

MESURES FINANCIÈRES NON DÉFINIES PAR LES IFRS ET MESURES ADDITIONNELLES DÉFINIES PAR LES IFRS

Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires, qui est une mesure additionnelle conforme aux IFRS, peut être divisé en deux composantes :

- le bénéfice d'exploitation attribuable aux actionnaires ordinaires;
- les autres éléments, qui comprennent l'incidence après impôt de tout élément que la direction considère comme non récurrent ou qui pourrait rendre moins significative la comparaison des résultats d'exploitation d'une période à l'autre.

Le « bénéfice d'exploitation attribuable aux actionnaires ordinaires », le « bénéfice d'exploitation dilué par action » (le « BPA ») et le « rendement d'exploitation des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires » sont des mesures financières non définies par les IFRS qui sont utilisées afin de donner à la direction et aux investisseurs des mesures additionnelles pour évaluer le rendement. Ces mesures financières non définies par les IFRS n'ont pas de définition normalisée en vertu des IFRS et, par

conséquent, elles pourraient ne pas être directement comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés.

Le « bénéfice avant intérêts et impôt » (le « BAI »), « le bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements » (le « BAIIA ») et « le bénéfice ajusté avant intérêts, impôt et amortissements » (le « BAIIA ajusté ») sont également des mesures additionnelles non définies par les IFRS. Le BAI, le BAIIA et le BAIIA ajusté sont des mesures de rechange de la performance utilisées par la direction, les investisseurs et les analystes de placements pour évaluer et analyser les résultats de la Société. Le BAIIA est une mesure utilisée couramment dans le secteur de la gestion d'actifs pour évaluer la rentabilité avant l'incidence de différentes mesures de financement, de l'impôt sur le résultat et de l'amortissement des immobilisations et des immobilisations incorporelles. Les autres éléments non récurrents ou qui pourraient rendre moins significative la comparaison des résultats d'exploitation

d'une période à l'autre sont ensuite exclus pour obtenir le BAIIA ajusté. Ces mesures financières non définies par les IFRS n'ont pas de définition normalisée en vertu des IFRS et, par conséquent, elles pourraient ne pas être directement comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés.

Le « bénéfice avant impôt sur le résultat » et le « bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires » sont des mesures additionnelles définies par les IFRS qui sont utilisées afin de donner à la direction et aux investisseurs des mesures additionnelles pour évaluer le rendement. Ces mesures sont considérées comme des mesures supplémentaires définies par les IFRS puisqu'elles s'ajoutent aux postes minimums requis par les IFRS et qu'elles sont pertinentes pour comprendre la performance financière de l'entité.

Se reporter aux rapprochements pertinents des mesures financières non définies par les IFRS et des résultats présentés conformément aux IFRS, présentés dans les tableaux 1, 2 et 3.

Société financière IGM Inc.

Sommaire des résultats d'exploitation consolidés

La Société financière IGM Inc. (TSX : IGM) est une société de services financiers de premier plan au Canada. Les principales entreprises de la Société, le Groupe Investors Inc. et la Corporation Financière Mackenzie, exercent leurs activités de façon distincte, principalement au sein du secteur des services-conseils financiers.

Au 31 mars 2015, le total de l'actif géré se chiffrait à 148,4 G\$, le plus haut niveau de fin de trimestre de l'histoire de la Société, comparativement à 137,3 G\$ au 31 mars 2014 et à 141,9 G\$ au 31 décembre 2014. Pour le premier trimestre de 2015, la moyenne du total de l'actif géré s'est établie à 146,5 G\$, comparativement à 134,2 G\$ au premier trimestre de 2014.

L'actif géré des fonds communs de placement se chiffrait à 131,5 G\$ au 31 mars 2015, soit le plus haut niveau de fin de trimestre de l'histoire de la Société, comparativement à 122,5 G\$ au 31 mars 2014 et à 126,0 G\$ au 31 décembre 2014. Au premier trimestre de 2015, l'actif géré moyen

des fonds communs de placement s'est chiffré à 129,9 G\$, comparativement à 119,7 G\$ au premier trimestre de 2014.

Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires pour le trimestre clos le 31 mars 2015 s'est établi à 200,3 M\$, ou 80 cents par action, comparativement à un bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de 194,4 M\$, ou 77 cents par action, pour le trimestre correspondant de 2014.

Les capitaux propres se sont chiffrés à 4,8 G\$ au 31 mars 2015, soit le même montant qu'au 31 décembre 2014. Le rendement des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires pour le trimestre clos le 31 mars 2015 s'est chiffré à 17,1 %, comparativement à 16,9 % au trimestre correspondant de 2014. Le dividende trimestriel par action ordinaire déclaré au premier trimestre de 2015 s'est établi à 56,25 cents, soit le même montant qu'au quatrième trimestre de 2014.

TABEAU 1 : RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES NON DÉFINIES PAR LES IFRS

Trimestres clos les (en M\$)	31 MARS 2015		31 DÉCEMBRE 2014		31 MARS 2014	
	BÉNÉFICE	BPA ¹	BÉNÉFICE	BPA ¹	BÉNÉFICE	BPA ¹
Bénéfice d'exploitation attribuable aux actionnaires ordinaires – mesure non définie par les IFRS	200,3 \$	0,80 \$	208,1 \$	0,83 \$	194,4 \$	0,77 \$
Distributions aux clients et autres coûts, déduction faite de l'impôt	–	–	(59,2)	(0,24)	–	–
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – IFRS	200,3 \$	0,80 \$	148,9 \$	0,59 \$	194,4 \$	0,77 \$
BAIIA ajusté – mesure non définie par les IFRS	348,9 \$		357,0 \$		345,0 \$	
Distributions aux clients et autres coûts	–		(81,0)		–	
BAIIA – mesure non définie par les IFRS	348,9		276,0		345,0	
Amortissement des commissions	(58,7)		(57,4)		(60,7)	
Amortissement des immobilisations et des immobilisations incorporelles et autres	(9,8)		(10,3)		(8,4)	
Charges d'intérêts sur la dette à long terme	(22,8)		(23,3)		(22,8)	
Bénéfice avant impôt sur le résultat	257,6		185,0		253,1	
Impôt sur le résultat	(55,1)		(33,9)		(56,5)	
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles	(2,2)		(2,2)		(2,2)	
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – IFRS	200,3 \$		148,9 \$		194,4 \$	

1. Bénéfice dilué par action

SECTEURS À PRÉSENTER

Les secteurs à présenter de la Société financière IGM, qui reflètent la structure organisationnelle actuelle et le système interne de communication de l'information financière, sont les suivants :

- Groupe Investors
- Placements Mackenzie (« Placements Mackenzie » ou « Mackenzie »)
- Activités internes et autres

La direction mesure et évalue le rendement de ces secteurs en fonction du BAII, comme il est indiqué aux tableaux 2 et 3. Les résultats d'exploitation par secteur sont présentés de façon distincte dans les rubriques « Revue des résultats d'exploitation par secteur » du rapport de gestion.

Certains postes figurant aux tableaux 2 et 3 ne sont pas attribués aux secteurs :

- *Charges d'intérêts* – Représentent les charges d'intérêts sur la dette à long terme.
- *Distributions aux clients et autres coûts pour 2014* – Au troisième trimestre de 2012, le Groupe Investors a lancé des solutions de placement pour les ménages clients dont les placements dans les fonds du Groupe Investors dépassent 500 000 \$. Au 31 décembre 2014, une charge avant impôt de 81,0 M\$ (une charge après impôt de 59,2 M\$) a été comptabilisée relativement à ces solutions de placement à frais moindres. Ce montant tient principalement compte des distributions à verser aux clients qui ne se sont pas prévalus de ces solutions à frais moindres, alors qu'ils y étaient admissibles. Le Groupe Investors fera ces distributions au cours du deuxième semestre de 2015.

TABLEAU 2 : RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS PAR SECTEUR –
PREMIER TRIMESTRE DE 2015 PAR RAPPORT AU PREMIER TRIMESTRE DE 2014

Trimestres clos les (en M\$)	GROUPE INVESTORS		MACKENZIE		ACTIVITÉS INTERNES ET AUTRES		TOTAL	
	31 MARS 2015	31 MARS 2014	31 MARS 2015	31 MARS 2014	31 MARS 2015	31 MARS 2014	31 MARS 2015	31 MARS 2014
Produits								
Produits tirés des honoraires	435,5 \$	415,2 \$	206,7 \$	201,0 \$	63,7 \$	57,2 \$	705,9 \$	673,4 \$
Produits tirés des placements nets et autres produits	21,5	13,2	4,2	1,3	29,3	26,9	55,0	41,4
	457,0	428,4	210,9	202,3	93,0	84,1	760,9	714,8
Charges								
Commissions	145,0	130,5	77,8	73,8	44,1	38,9	266,9	243,2
Charges autres que les commissions	121,3	109,9	76,2	70,8	16,1	15,0	213,6	195,7
	266,3	240,4	154,0	144,6	60,2	53,9	480,5	438,9
Bénéfice avant intérêts et impôt	190,7 \$	188,0 \$	56,9 \$	57,7 \$	32,8 \$	30,2 \$	280,4	275,9
Charges d'intérêts							(22,8)	(22,8)
Bénéfice avant impôt sur le résultat							257,6	253,1
Impôt sur le résultat							55,1	56,5
Bénéfice net							202,5	196,6
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles							2,2	2,2
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires							200,3 \$	194,4 \$
Bénéfice d'exploitation attribuable aux actionnaires ordinaires¹							200,3 \$	194,4 \$

1. Se reporter à la présentation des mesures financières non définies par les IFRS et des mesures additionnelles définies par les IFRS pour une description de l'utilisation que fait la Société des mesures financières non définies par les IFRS.

TABLEAU 3 : RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS PAR SECTEUR –
PREMIER TRIMESTRE DE 2015 PAR RAPPORT AU QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2014

Trimestres clos les (en M\$)	GROUPE INVESTORS		MACKENZIE		ACTIVITÉS INTERNES ET AUTRES		TOTAL	
	31 MARS 2015	31 DÉC. 2014	31 MARS 2015	31 DÉC. 2014	31 MARS 2015	31 DÉC. 2014	31 MARS 2015	31 DÉC. 2014
Produits								
Produits tirés des honoraires	435,5 \$	433,6 \$	206,7 \$	204,4 \$	63,7 \$	57,8 \$	705,9 \$	695,8 \$
Produits tirés des placements nets et autres produits	21,5	15,8	4,2	(0,4)	29,3	30,8	55,0	46,2
	457,0	449,4	210,9	204,0	93,0	88,6	760,9	742,0
Charges								
Commissions	145,0	140,2	77,8	74,7	44,1	39,0	266,9	253,9
Charges autres que les commissions	121,3	112,3	76,2	76,3	16,1	10,2	213,6	198,8
	266,3	252,5	154,0	151,0	60,2	49,2	480,5	452,7
Bénéfice avant intérêts et impôt	190,7 \$	196,9 \$	56,9 \$	53,0 \$	32,8 \$	39,4 \$	280,4	289,3
Charges d'intérêts							(22,8)	(23,3)
Distributions aux clients et autres coûts							–	(81,0)
Bénéfice avant impôt sur le résultat							257,6	185,0
Impôt sur le résultat							55,1	33,9
Bénéfice net							202,5	151,1
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles							2,2	2,2
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires							200,3 \$	148,9 \$
Bénéfice d'exploitation attribuable aux actionnaires ordinaires¹							200,3 \$	208,1 \$

1. Se reporter à la présentation des mesures financières non définies par les IFRS et des mesures additionnelles définies par les IFRS pour une description de l'utilisation que fait la Société des mesures financières non définies par les IFRS.

- *Impôt sur le résultat* – Les modifications apportées au taux d'imposition effectif sont présentées au tableau 4. Une planification fiscale peut permettre à la Société de constater un impôt sur le résultat moins élevé. La direction surveille l'état de ses déclarations de revenus et évalue régulièrement si ses charges d'impôt sont, de façon générale, adéquates. Par conséquent, l'impôt sur le résultat constaté au cours des exercices antérieurs peut être ajusté durant l'exercice considéré. L'incidence de toute modification des meilleures estimations de la direction constatée dans le bénéfice d'exploitation est reflétée dans les autres éléments, ce qui inclut, mais sans s'y limiter, l'incidence des taux d'imposition effectifs moins élevés applicables aux établissements à l'étranger.

- *Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles* – Représentent les dividendes déclarés à l'égard des actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 5,90 % de la Société.

SOMMAIRE DES VARIATIONS DU TOTAL DE L'ACTIF GÉRÉ

Le total de l'actif géré s'établissait à 148,4 G\$ au 31 mars 2015, comparativement à 137,3 G\$ au 31 mars 2014. Le tableau 5 présente les variations du total de l'actif géré.

Les variations de l'actif géré du Groupe Investors et de Mackenzie sont présentées plus en détail dans les rubriques « Revue des activités » respectives du rapport de gestion.

TABLEAU 4 : TAUX D'IMPOSITION EFFECTIF

Trimestres clos les	31 MARS 2015	31 DÉC. 2014	31 MARS 2014
Impôt sur le résultat aux taux d'imposition fédéral et provinciaux canadiens prévus par la loi	26,61 %	26,50 %	26,60 %
Incidence des éléments suivants :			
Quote-part du résultat de la société affiliée	(2,70)	(4,08)	(2,06)
Consolidation de la perte ¹	(2,29)	(2,76)	(1,82)
Autres éléments	(0,25)	(1,30)	(0,41)
Taux d'imposition effectif – bénéfice net	21,37 %	18,36 %	22,31 %

1. Pour plus de renseignements, se reporter à la section intitulée « Transactions entre parties liées » du présent rapport de gestion.

TABLEAU 5 : VARIATION DU TOTAL DE L'ACTIF GÉRÉ –
PREMIER TRIMESTRE DE 2015 PAR RAPPORT AU PREMIER TRIMESTRE DE 2014

Trimestres clos les (en M\$)	GROUPE INVESTORS		MACKENZIE		INVESTMENT PLANNING COUNSEL		DONNÉES CONSOLIDÉES ¹	
	31 MARS	31 MARS	31 MARS	31 MARS	31 MARS	31 MARS	31 MARS	31 MARS
	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014
Fonds communs de placement								
Ventes brutes –								
marché monétaire	260,9 \$	209,6 \$	102,3 \$	115,3 \$	18,6 \$	16,6 \$	381,8 \$	341,5 \$
Ventes brutes – à long terme	2 104,4	2 019,4	1 871,2	2 258,5	177,2	140,4	4 145,2	4 415,1
Total des ventes brutes de fonds communs de placement	2 365,3 \$	2 229,0 \$	1 973,5 \$	2 373,8 \$	195,8 \$	157,0 \$	4 527,0 \$	4 756,6 \$
Ventes nettes –								
marché monétaire	91,4 \$	47,4 \$	15,2 \$	27,2 \$	13,6 \$	11,7 \$	120,2 \$	86,3 \$
Ventes nettes – à long terme	496,5	362,9	(120,8)	326,5	46,3	28,2	416,9	715,9
Total des ventes nettes de fonds communs de placement	587,9 \$	410,3 \$	(105,6) \$	353,7 \$	59,9 \$	39,9 \$	537,1 \$	802,2 \$
Comptes gérés à titre de sous-conseiller, institutionnels et autres comptes								
Ventes brutes	– \$	– \$	1 715,5 \$	1 492,4 \$	– \$	– \$	984,7 \$	961,0 \$
Ventes nettes	–	–	674,4	428,0	–	–	432,2	299,5
Données combinées								
Ventes brutes	2 365,3 \$	2 229,0 \$	3 689,0 \$	3 866,2 \$	195,8 \$	157,0 \$	5 511,7 \$	5 717,6 \$
Ventes nettes	587,9	410,3	568,8	781,7	59,9	39,9	969,3	1 101,7
Variation du total de l'actif géré								
Ventes nettes	587,9 \$	410,3 \$	568,8 \$	781,7 \$	59,9 \$	39,9 \$	969,3 \$	1 101,7 \$
Rendement du marché et produits	2 450,6	2 211,8	3 159,2	2 270,1	216,3	141,3	5 499,3	4 436,8
Variation de l'actif, montant net	3 038,5	2 622,1	3 728,0	3 051,8	276,2	181,2	6 468,6	5 538,5
Actif au début	73 458,6	68 254,7	70 876,1	65 315,2	3 850,3	3 406,0	141 919,3	131 776,5
Actif à la fin	76 497,1 \$	70 876,8 \$	74 604,1 \$	68 367,0 \$	4 126,5 \$	3 587,2 \$	148 387,9 \$	137 315,0 \$

1. Le total des ventes brutes et des ventes nettes exclut un montant de 738 M\$ et de 247 M\$, respectivement, représentant les comptes pour lesquels Mackenzie est sous-conseiller au nom du Groupe Investors et d'Investment Planning Counsel (2014 – 534 M\$ et 130 M\$).

Le total de l'actif géré exclut un montant de 6,8 G\$ représentant l'actif pour lequel Mackenzie est sous-conseiller au nom du Groupe Investors et d'Investment Planning Counsel (31 mars 2014 – 5,5 G\$).

SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Le sommaire des résultats trimestriels présenté au tableau 6 comprend les résultats des huit derniers trimestres et le rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS et du bénéfice net conformément aux IFRS.

Comme l'illustre le tableau 6, la moyenne quotidienne de l'actif géré des fonds communs de placement a augmenté au cours de chacun des huit trimestres les plus récents, à l'exception d'une diminution de 1,3 % au quatrième trimestre de 2014, ce qui est conforme aux fluctuations des marchés nationaux et étrangers.

TABLEAU 6 : SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

	T1 2015	T4 2014	T3 2014	T2 2014	T1 2014	T4 2013	T3 2013	T2 2013
Comptes consolidés de résultat (en M\$)								
Produits								
Honoraires de gestion	509,1 \$	507,4 \$	517,0 \$	503,9 \$	485,8 \$	475,6 \$	462,2 \$	451,9 \$
Honoraires d'administration	102,3	100,7	102,0	99,3	95,2	93,7	90,4	87,9
Honoraires de distribution	94,5	87,7	85,0	86,1	92,4	85,6	76,2	79,8
Produits tirés des placements nets et autres produits	55,0	46,2	46,2	32,5	41,4	36,7	38,7	47,4
	760,9	742,0	750,2	721,8	714,8	691,6	667,5	667,0
Charges								
Commissions	266,9	253,9	249,8	245,7	243,2	229,3	219,8	219,0
Charges autres que les commissions	213,6	198,8	190,8	194,5	195,7	179,9	173,0	182,7
Charges d'intérêts	22,8	23,3	23,2	22,9	22,8	23,3	23,2	22,9
	503,3	476,0	463,8	463,1	461,7	432,5	416,0	424,6
Bénéfice avant les éléments suivants	257,6	266,0	286,4	258,7	253,1	259,1	251,5	242,4
Distributions aux clients et autres coûts	–	(81,0)	–	–	–	–	–	–
Charges de restructuration et autres charges	–	–	–	(18,3)	–	(14,6)	–	–
Quote-part de la provision de la société affiliée	–	–	–	–	–	9,0	–	–
Bénéfice avant impôt sur le résultat	257,6	185,0	286,4	240,4	253,1	253,5	251,5	242,4
Impôt sur le résultat	55,1	33,9	64,5	47,9	56,5	54,2	55,9	49,3
Bénéfice net	202,5	151,1	221,9	192,5	196,6	199,3	195,6	193,1
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	200,3 \$	148,9 \$	219,7 \$	190,3 \$	194,4 \$	197,1 \$	193,4 \$	190,9 \$
Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS¹ (en M\$)								
Bénéfice d'exploitation attribuable aux actionnaires ordinaires – mesure non définie par les IFRS								
	200,3 \$	208,1 \$	219,7 \$	203,9 \$	194,4 \$	198,7 \$	193,4 \$	190,9 \$
Autres éléments :								
Distributions aux clients et autres coûts, déduction faite de l'impôt	–	(59,2)	–	–	–	–	–	–
Charges de restructuration et autres charges, déduction faite de l'impôt	–	–	–	(13,6)	–	(10,6)	–	–
Quote-part de la provision de la société affiliée	–	–	–	–	–	9,0	–	–
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – IFRS	200,3 \$	148,9 \$	219,7 \$	190,3 \$	194,4 \$	197,1 \$	193,4 \$	190,9 \$
Bénéfice par action (c)								
Bénéfice d'exploitation attribuable aux actionnaires ordinaires ¹								
– De base	80	83	87	81	77	79	77	76
– Dilué	80	83	87	81	77	79	77	76
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires								
– De base	80	59	87	75	77	78	77	76
– Dilué	80	59	87	75	77	78	77	76
Actif quotidien moyen des fonds communs de placement (en G\$)								
	129,9 \$	124,6 \$	126,2 \$	123,6 \$	119,7 \$	114,6 \$	110,2 \$	108,4 \$
Total de l'actif géré des fonds communs de placement (en G\$)								
	131,5 \$	126,0 \$	125,2 \$	125,2 \$	122,5 \$	117,6 \$	111,2 \$	107,6 \$
Total de l'actif géré (en G\$)								
	148,4 \$	141,9 \$	140,6 \$	141,4 \$	137,3 \$	131,8 \$	126,0 \$	124,8 \$

1. Se reporter à la présentation des mesures financières non définies par les IFRS et des mesures additionnelles définies par les IFRS ainsi qu'au Sommaire des résultats d'exploitation consolidés du présent rapport de gestion pour une explication relative aux autres éléments utilisés dans le calcul des mesures financières non définies par les IFRS.

Groupe Investors

Revue des activités

STRATÉGIE DU GROUPE INVESTORS

Le Groupe Investors cherche à s'assurer que les intérêts des actionnaires, des clients, des conseillers et des employés convergent. La stratégie d'entreprise du Groupe Investors est axée sur les points suivants :

- L'élargissement de son réseau de distribution par l'augmentation du nombre de bureaux régionaux, le recrutement de nouveaux conseillers au sein de son secteur et le soutien continu à l'égard de la croissance et du perfectionnement de ses conseillers actuels.
- L'importance accordée à la prestation de conseils et de services financiers ainsi qu'à l'offre de produits connexes par l'entremise de son réseau exclusif de conseillers.
- La prestation d'un niveau adéquat de soutien administratif à ses conseillers et à ses clients, notamment le maintien d'une communication active durant tous les cycles économiques.
- La diversification de l'éventail de produits offerts par le Groupe Investors afin de continuer à développer des relations durables avec la clientèle.
- La maximisation du rendement des investissements de l'entreprise en concentrant des ressources sur les initiatives qui profitent directement aux clients et aux conseillers, et qui permettent d'accroître l'efficacité et de mieux contrôler les dépenses.

RÉSEAU DE CONSEILLERS

Le Groupe Investors se distingue de ses concurrents en offrant des services exhaustifs de planification à ses clients dans le contexte de relations à long terme. Le pivot du mécanisme de prestation de ces services est le réseau national de distribution, composé de conseillers rattachés à 110 bureaux régionaux répartis dans tout le Canada.

Au 31 mars 2015, le réseau du Groupe Investors comptait 5 156 conseillers, comparativement à 4 731 au 31 mars 2014. Il s'agit du nombre de conseillers le plus élevé de l'histoire de la Société.

Le nombre de conseillers comptant plus de quatre années d'expérience au sein du Groupe Investors a atteint 2 819 au 31 mars 2015, comparativement à 2 795 au cours de l'exercice précédent, soit un sommet historique pour une fin de trimestre.

Au 31 mars 2015, 1 539 conseillers détenaient le titre de Certified Financial Planner (CFP) (traduction usuelle : planificateur financier agréé) ou de planificateur financier, le titre équivalent au Québec. Les titres de planificateur financier agréé et de planificateur financier sont des qualifications liées à la planification financière reconnues à l'échelle nationale qui exigent qu'une personne démontre

sa compétence en matière de planification financière par l'intermédiaire d'une formation, d'examen normalisés, de la satisfaction d'exigences liées à la formation continue et de l'imputabilité aux normes éthiques.

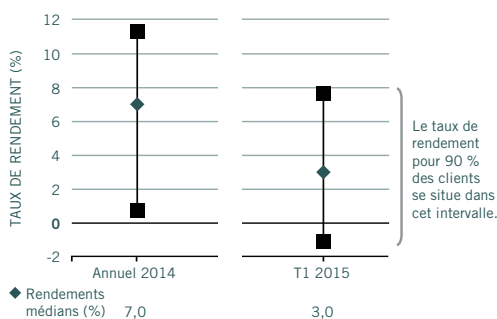
SOUTIEN ADMINISTRATIF ET COMMUNICATIONS À L'INTENTION DES CONSEILLERS ET DES CLIENTS

Le soutien administratif offert aux conseillers et aux clients comprend la tenue des comptes des clients et la présentation de l'information de façon exacte et opportune, une aide efficace à la résolution de problèmes, de même que des améliorations continues des systèmes.

Ce soutien administratif est offert aux conseillers et aux clients domiciliés au Québec par la Direction générale du Québec du Groupe Investors, située à Montréal; quant aux conseillers et aux clients d'ailleurs au Canada, ils sont servis par le siège social du Groupe Investors, situé à Winnipeg, au Manitoba. La Direction générale du Québec compte environ 190 personnes et comprend des unités opérationnelles pour la plupart des fonctions qui soutiennent plus de 1 000 conseillers situés partout au Québec et les 19 bureaux régionaux de la province. Le montant de l'actif géré des fonds communs de placement au Québec était d'environ 13 G\$ au 31 mars 2015.

Les communications régulières avec nos clients comprennent la présentation de l'information trimestrielle relative à leurs portefeuilles de fonds communs de placement du Groupe Investors et à la variation de la valeur de l'actif de ces portefeuilles au cours du trimestre. Au cours de chaque trimestre, les clients obtiennent un rendement différent selon le solde de leurs retraits et mises de fonds et selon leurs portefeuilles de fonds, comme l'illustre le graphique ci-dessous. Ce graphique présente les taux de rendement médians pour les comptes des clients pour l'exercice considéré. Ce graphique présente également les seuils inférieur et supérieur de la fourchette des taux de rendement obtenus par 90 % des clients du Groupe Investors.

Taux de rendement pour les comptes des clients



Pour le trimestre clos le 31 mars 2015, le taux de rendement médian pour les comptes des clients était d'environ 3,0 %, et 89 % des clients ont obtenu un rendement positif.

Nouvelle présentation de l'information à l'égard du taux de rendement pour les clients

En mars 2013, les Autorités canadiennes en valeurs mobilières ont adopté une nouvelle série de règles qui se rapportent au Modèle de relation client-conseiller, souvent appelé le MRCC2. L'un des aspects les plus importants de ces règles est l'obligation pour tous les courtiers de fournir à leurs clients les rendements de leurs placements à l'échelle de leur compte, et ce, pour diverses périodes historiques. Il s'agit d'une modification de réglementation qui touche le secteur en entier et qui a pour objectif de faire en sorte que les clients soient bien informés sur le rendement de leurs placements.

Le Groupe Investors souscrit entièrement à cette initiative et est d'avis que la présentation de l'information à l'égard des taux de rendement des comptes d'investissement constituera un avantage significatif pour ses clients et démontrera la valeur obtenue grâce aux conseils qu'ils reçoivent, et ce, tout au long de ses relations avec la clientèle.

Le Groupe Investors a mis au point des fonctionnalités de présentation de l'information à l'égard du taux de rendement des comptes sur plusieurs périodes, et cette information figurera sur les relevés de la plupart des clients du Groupe Investors au 30 juin 2015. Il continuera de présenter de l'information sur cette base chaque trimestre par la suite. Les données nécessaires sont recueillies depuis plusieurs années de sorte que les relevés des clients comporteront des calculs sur un an, trois ans et cinq ans aussitôt que le Groupe Investors aura lancé cette nouvelle fonctionnalité.

Cette nouvelle fonctionnalité sera lancée deux années avant que n'entrent en vigueur les exigences réglementaires, et un historique d'au moins cinq ans sera immédiatement disponible pour nos clients de longue date. Conformément à la réglementation, nous aurions été tenus de fournir ces renseignements au plus tard le 30 juin 2017, et ce, uniquement pour les rendements sur un an, pour ensuite allonger les périodes au fil du temps.

Sondage sur l'expérience client

Nos conseillers ont maintenu de solides relations avec les clients, insistant sur l'importance d'une planification à long terme et d'un portefeuille de placements diversifié. Des sondages continus réalisés auprès de nos clients révèlent une grande satisfaction envers la valeur des conseils prodigués et des services offerts par nos conseillers durant tous les cycles économiques.

En 2014, le Groupe Investors a lancé un programme continu de sondages afin d'évaluer l'expérience client des nouveaux clients et des clients existants :

- Tous les nouveaux clients du Groupe Investors reçoivent un sondage trois mois après leur adhésion.
- Tous les clients existants sont sondés chaque année.

Les résultats de ces sondages, depuis leur création jusqu'au 31 mars 2015, sont présentés dans le tableau 7.

ACTIF GÉRÉ

Le niveau de l'actif géré des fonds communs de placement est tributaire de trois facteurs : les ventes, les rachats et la valeur liquidative de l'actif de nos fonds. Les variations de l'actif géré pour les périodes considérées sont présentées dans le tableau 8. Au 31 mars 2015, l'actif géré se chiffrait à 76,5 G\$, soit le résultat le plus élevé de l'histoire du Groupe Investors pour une fin de trimestre.

TABLEAU 7 : SONDAGE SUR L'EXPÉRIENCE CLIENT – GROUPE INVESTORS

Sondages réalisés depuis leur création jusqu'au 31 mars 2015

Nouveaux ménages clients sondés 90 jours après l'ouverture de leur compte

Satisfaits du service	96 %
Plan financier offert	91
Satisfaits de la discussion sur les objectifs et les préoccupations	97
Disposés à faire une recommandation	94

Ménages clients depuis plus de 12 mois

Satisfaits du service	93 %
Possèdent un plan financier	85
Satisfaits de la fréquence des contacts	93
Disposés à faire une recommandation	88

TABLEAU 8 : VARIATION DE L'ACTIF GÉRÉ DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT – GROUPE INVESTORS

Trimestres clos les (en M\$)	31 MARS 2015	31 DÉC. 2014	31 MARS 2014	VARIATION (%)	
				31 DÉC. 2014	31 MARS 2014
Ventes	2 365,3 \$	1 840,4 \$	2 229,0 \$	28,5 %	6,1 %
Rachats	1 777,4	1 646,0	1 818,7	8,0	(2,3)
Ventes nettes (rachats nets)	587,9	194,4	410,3	202,4	43,3
Rendement du marché et produits	2 450,6	578,4	2 211,8	323,7	10,8
Variation de l'actif, montant net	3 038,5	772,8	2 622,1	293,2	15,9
Actif au début	73 458,6	72 685,8	68 254,7	1,1	7,6
Actif à la fin	76 497,1 \$	73 458,6 \$	70 876,8 \$	4,1 %	7,9 %
Actif quotidien moyen	75 456,4 \$	72 533,7 \$	69 292,6 \$	4,0 %	8,9 %

Rendement des fonds

Au 31 mars 2015, 38,5 % des fonds communs de placement du Groupe Investors étaient notés trois étoiles ou mieux par le service de notation de fonds Morningstar[†] et 11,9 % étaient notés quatre ou cinq étoiles. Pour l'ensemble des fonds évalués par Morningstar[†], les proportions étaient de 65,2 % pour les fonds notés trois étoiles ou plus et de 28,5 % pour les fonds notés quatre et cinq étoiles au 31 mars 2015. La Cote Morningstar[†] est une mesure quantitative et objective du rendement sur trois, cinq et dix ans d'un fonds ajusté en fonction du risque par rapport à des fonds comparables.

Ajouts à l'offre de produits de fonds communs de placement

Le Groupe Investors continue d'accroître le rendement, l'étendue et la diversité de ses produits de placement grâce au lancement de nouveaux fonds qui répondent aux divers besoins à long terme des investisseurs canadiens.

Le Groupe Investors a ajouté deux nouvelles options d'investissement, qui sont devenues disponibles à la vente en janvier 2015 :

- Le Fonds enregistré de dividendes américains Investors, qui vise à procurer une croissance à long terme du capital et un revenu en investissant principalement dans une combinaison de titres de capitaux propres américains productifs de dividendes ou d'autres types de placements productifs de revenu. En raison d'une exonération de la retenue d'impôt à la source aux États-Unis, aucune retenue d'impôt à la source aux États-Unis ne sera effectuée sur les intérêts et les dividendes reçus par le Fonds enregistré de dividendes américains Investors, ce qui aura un effet positif sur le rendement.

- La Catégorie Portefeuille de revenu équilibré Allegro, qui vise à permettre une diversification des titres à revenu fixe et à procurer une croissance à long terme du capital en investissant principalement dans des fonds sous-jacents qui fournissent une exposition à des titres de capitaux propres ou à des titres à revenu fixe.

Tarification pour les ménages disposant d'un actif de placement supérieur à 500 000 \$

En 2012 et en 2013, le Groupe Investors a mis en place des solutions de placement qui prévoient une tarification distincte pour les ménages dont les placements dans les fonds du Groupe Investors sont supérieurs à 500 000 \$.

- La série J a été ajoutée au troisième trimestre de 2012 et disposait d'un actif de 17,4 G\$ au 31 mars 2015, soit une augmentation de 87 % par rapport à l'actif de 9,3 G\$ au 31 mars 2014.
- La série U a été ajoutée au troisième trimestre de 2013 et offre une structure de tarification qui établit une distinction entre les frais de conseil, lesquels sont directement facturés au compte d'un client, et les frais facturés aux fonds d'investissement sous-jacents. Au 31 mars 2015, l'actif géré de série U avait augmenté pour correspondre à 2,2 G\$, comparativement à 764 M\$ au 31 mars 2014, soit une hausse de 186 %.

Au 31 mars 2015, la nette majorité des clients admissibles à la série J ou à la série U avaient opté pour ces solutions. Afin d'encourager et d'accélérer cette tendance, le Groupe Investors a annoncé qu'il verserait des distributions aux clients pour leur période d'admissibilité, jusqu'au 30 avril 2015. Ces distributions seront effectuées au cours du deuxième semestre de 2015.

Variation de l'actif géré des fonds communs de placement – résultats du premier trimestre de 2015 comparativement à ceux du premier trimestre de 2014

L'actif géré des fonds communs de placement du Groupe Investors se chiffrait à 76,5 G\$ au 31 mars 2015, soit le niveau le plus élevé pour une fin de trimestre de l'histoire du Groupe Investors, ce qui représente une augmentation de 7,9 % par rapport à un actif de 70,9 G\$ au 31 mars 2014. L'actif quotidien moyen des fonds communs de placement s'est chiffré à 75,5 G\$ au premier trimestre de 2015, en hausse de 8,9 %, comparativement à 69,3 G\$ au premier trimestre de 2014.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2015, les ventes de fonds communs de placement effectuées par le Groupe Investors par l'entremise de son réseau de conseillers ont totalisé 2,4 G\$, ce qui constitue le niveau de ventes le plus élevé de l'histoire de la Société pour une fin de trimestre et une hausse de 6,1 % par rapport à la période correspondante de 2014. Les rachats de fonds communs de placement ont totalisé 1,8 G\$, soit une baisse de 2,3 % par rapport à 2014. Les ventes nettes de fonds communs de placement du Groupe Investors se sont chiffrées à 588 M\$ au premier trimestre de 2015, comparativement à des ventes nettes de 410 M\$ en 2014, soit une hausse de 178 M\$. Au cours du premier trimestre, le rendement du marché et les produits ont donné lieu à une augmentation de 2,5 G\$ de l'actif des fonds communs de placement, comparativement à une augmentation de 2,2 G\$ au premier trimestre de 2014.

Les ventes de fonds à long terme se sont établies à 2,1 G\$ pour le premier trimestre de 2015, soit une hausse de 4,2 % par rapport à l'exercice précédent. Les ventes nettes de fonds à long terme se sont établies à 497 M\$ au premier trimestre de 2015, comparativement à des ventes nettes de 363 M\$ en 2014.

Le taux de rachat trimestriel annualisé du Groupe Investors pour les fonds à long terme, établi à 8,8 % pour le premier trimestre de 2015, était inférieur au taux de 9,9 % constaté au premier trimestre de 2014. Le taux de rachat en glissement sur douze mois des fonds à long terme du Groupe Investors s'établissait à 8,5 % au 31 mars 2015, ce qui demeure bien plus faible que le taux de rachat moyen correspondant d'environ 15,3 % enregistré par l'ensemble des autres membres de l'Institut des fonds d'investissement du Canada (l'« IFIC ») au 31 mars 2015.

Depuis quelques années, une part croissante des rachats pris en compte dans le calcul du taux de rachat à long terme du Groupe Investors est attribuable aux fonds Pilier et aux transferts dans la gamme de fonds de placement garanti du Groupe Investors. Les fonds Pilier sont des fonds de

revenu de type portefeuille dont les actifs sont investis dans le Fonds de marché monétaire Plus Investors dans une proportion de 30 % à 50 %. Nos clients utilisent ces fonds plutôt que les fonds du marché monétaire, où les activités de rachats sont plus importantes; combinés aux transferts dans les fonds de placement garanti, ces fonds représentent 0,3 % de notre taux de rachat à long terme au 31 mars 2015. N'eût été de ces éléments, le taux de rachat en glissement sur douze mois pour les fonds à long terme aurait été de 8,2 %.

Variation de l'actif géré des fonds communs de placement – résultats du premier trimestre de 2015 comparativement à ceux du quatrième trimestre de 2014

L'actif géré des fonds communs de placement du Groupe Investors se chiffrait à 76,5 G\$ au 31 mars 2015, soit une hausse de 4,1 %, comparativement à 73,5 G\$ au 31 décembre 2014. L'actif quotidien moyen des fonds communs de placement s'est chiffré à 75,5 G\$ au premier trimestre de 2015, comparativement à 72,5 G\$ au quatrième trimestre de 2014, soit une augmentation de 4,0 %.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2015, les ventes de fonds communs de placement du Groupe Investors par l'entremise de son réseau de conseillers ont totalisé 2,4 G\$, soit une hausse de 28,5 % par rapport au quatrième trimestre de 2014. Les rachats de fonds communs de placement, qui ont totalisé 1,8 G\$ au premier trimestre, ont augmenté de 8,0 % par rapport au trimestre précédent, et le taux de rachat trimestriel annualisé, établi à 8,8 % au premier trimestre, était supérieur au taux de 8,1 % enregistré au quatrième trimestre de 2014. Les ventes nettes de fonds communs de placement du Groupe Investors se sont chiffrées à 588 M\$ pour le trimestre considéré, comparativement à des ventes nettes de 194 M\$ au trimestre précédent. Les ventes de fonds à long terme se sont établies à 2,1 G\$ pour le trimestre considéré, comparativement à 1,5 G\$ au trimestre précédent, ce qui constitue une augmentation de 36,2 %. Les ventes nettes de fonds à long terme pour le trimestre considéré se sont établies à 497 M\$, comparativement à des ventes nettes de 80 M\$ au trimestre précédent.

AUTRES PRODUITS ET SERVICES

Fonds distincts

Le Groupe Investors offre des fonds distincts depuis 2001 et a lancé sa gamme de fonds de placement garanti en novembre 2009. Les fonds de placement garanti sont des polices de fonds distincts émises par La Great-West, compagnie d'assurance-vie; la gamme comprend 14 fonds de fonds distincts différents et six fonds distincts individuels.

Ces fonds distincts offrent un potentiel de croissance à long terme des placements ainsi qu'une gestion du risque, et sont assortis de garanties complètes ou partielles applicables au décès et à l'échéance, d'une protection éventuelle contre les créanciers et de caractéristiques facilitant la planification successorale. Certains fonds de placement garanti sont assortis d'une garantie de revenu viager, qui assure un revenu de retraite garanti, la vie durant. Le volet placement de ces fonds distincts est géré par le Groupe Investors. Au 31 mars 2015, le total de l'actif des fonds distincts s'élevait à 1,7 G\$, comparativement à 1,5 G\$ au 31 mars 2014.

Assurance

Le Groupe Investors distribue des produits d'assurance par l'intermédiaire de Services d'Assurance I.G. Inc. Pour le trimestre clos le 31 mars 2015, les ventes de produits d'assurance, calculées en fonction des nouvelles primes annualisées, ont atteint 17 M\$ comparativement à 16 M\$ en 2014, ce qui constitue une augmentation de 1,0 %.

Opérations sur titres

Le Groupe Investors propose à ses clients des services liés aux valeurs mobilières par l'entremise de la société Valeurs mobilières Groupe Investors Inc., qui est un courtier en valeurs enregistré dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada.

Prêts hypothécaires

Le Groupe Investors est un prêteur hypothécaire d'envergure nationale qui offre des prêts hypothécaires résidentiels à l'intention des clients de ses clients dans le cadre d'un plan financier complet. Les spécialistes en planification hypothécaire du Groupe Investors sont présents dans chaque province canadienne, et ils collaborent avec nos clients et leurs conseillers, en fonction de la réglementation en vigueur, afin d'élaborer des stratégies de financement hypothécaire qui correspondent aux besoins et aux objectifs de chaque client.

Par l'intermédiaire des activités bancaires hypothécaires, les prêts hypothécaires montés par les spécialistes en planification hypothécaire du Groupe Investors sont vendus au Fonds hypothécaire et de revenu à court terme Investors, au Fonds d'obligations de sociétés canadiennes Investors, à des structures de titrisation et à des investisseurs

institutionnels. Certaines filiales du Groupe Investors sont autorisées par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (la « SCHL ») à titre d'émettrices de titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (les « TH LNH ») et de vendeuses de TH LNH dans le cadre du Programme des Obligations hypothécaires du Canada (le « Programme OHC »). Les programmes de titrisation auxquels participent ces filiales comprennent également certains programmes de papier commercial adossé à des actifs (le « PCAA ») commandité par des banques. Les prêts hypothécaires résidentiels sont également détenus dans le cadre des activités d'intermédiaire du Groupe Investors.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2015, les financements de prêts hypothécaires se sont chiffrés à 389 M\$, contre 324 M\$ en 2014, ce qui constitue une augmentation de 20,3 %. Au 31 mars 2015, les prêts hypothécaires gérés par le Groupe Investors liés à ses activités bancaires hypothécaires totalisaient 10,0 G\$, comparativement à 8,6 G\$ au 31 mars 2014, ce qui constitue une augmentation de 16,4 %.

Solutions Bancaires[†]

Les taux d'utilisation de Solutions Bancaires[†] du Groupe Investors par les conseillers et les clients continuent d'être élevés. L'offre consiste en une vaste gamme de produits et de services fournis par la Banque Nationale du Canada en vertu d'une entente de distribution à long terme. Ces produits et ces services comprennent des prêts à l'investissement, des marges de crédit, des prêts personnels, de l'assurance-crédit, des comptes de dépôt et des cartes de crédit. Les clients ont accès à un réseau de guichets automatiques, ainsi qu'à un site Web client et à un centre de services clients, tous deux sous marque privée. Le programme Solutions Bancaires[†] s'inscrit dans l'approche du Groupe Investors qui consiste à fournir des solutions financières complètes à ses clients par l'intermédiaire d'une vaste plateforme de planification financière.

Produits et services additionnels

Le Groupe Investors offre également à sa clientèle des certificats de placement garanti émis par La Compagnie de Fiducie du Groupe Investors Ltée et par un certain nombre d'autres établissements financiers.

Revue des résultats d'exploitation par secteur

Le bénéfice avant intérêts et impôt du Groupe Investors est présenté dans le tableau 9.

RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE DE 2015 COMPARATIVEMENT À CEUX DU PREMIER TRIMESTRE DE 2014

Produits tirés des honoraires

Les produits tirés des honoraires proviennent de la gestion, de l'administration et de la distribution des fonds communs de placement du Groupe Investors. La distribution de produits d'assurance et des produits Solutions Bancaires¹ et la prestation de services liés aux valeurs mobilières fournissent des produits tirés des honoraires additionnels.

Le Groupe Investors perçoit des honoraires de gestion pour les services de gestion de placements liés à ses fonds communs de placement, qui dépendent en grande partie du volume et de la composition de l'actif géré des fonds communs de placement. Les honoraires de gestion se sont chiffrés à 316,2 M\$ au premier trimestre de 2015, en hausse de 15,5 M\$, ou 5,2 %, par rapport à 300,7 M\$ en 2014.

L'augmentation nette des honoraires de gestion au cours du trimestre clos le 31 mars 2015 est liée à la hausse de 8,9 % de la moyenne quotidienne de l'actif des fonds communs de placement, comme l'illustre le tableau 8. Le taux moyen des frais de gestion au premier trimestre de 2015 s'est établi à 169,9 points de base de l'actif quotidien des fonds communs de placement, comparativement

à 176,0 points de base en 2014. Cette diminution des points de base est principalement attribuable au fait que des clients admissibles se sont prévalus des solutions de placement à frais moindres. Les efforts du Groupe Investors en vue d'encourager et d'accélérer le transfert des clients admissibles aux solutions de placement à frais moindres a donné lieu à une diminution du taux moyen pondéré des honoraires de gestion d'environ quatre points de base, à compter du premier trimestre de 2015.

Par ailleurs, le Groupe Investors a renoncé à une partie des honoraires de gestion relatifs à ses fonds du marché monétaire, ce qui a eu une incidence sur les produits tirés des honoraires de gestion et les taux moyens des honoraires de gestion. Ces renoncations ont totalisé 0,7 M\$ au premier trimestre de 2015, comparativement à 0,8 M\$ à l'exercice précédent.

Le Groupe Investors perçoit des honoraires d'administration pour les services administratifs relatifs à ses fonds communs de placement et pour les services fiduciaires liés à ses fonds communs de placement en fiducie à participation unitaire, qui dépendent aussi en grande partie du volume et de la composition de l'actif. Les honoraires d'administration ont totalisé 73,0 M\$ pour le trimestre considéré, comparativement à 66,0 M\$ à l'exercice précédent, ce qui représente une augmentation de 10,6 %. L'augmentation est principalement attribuable à la variation de la moyenne de l'actif géré.

TABLEAU 9 : RÉSULTATS D'EXPLOITATION – GROUPE INVESTORS

Trimestres clos les (en M\$)	3I MARS 2015	3I DÉC. 2014	3I MARS 2014	VARIATION (%)	
				3I DÉC. 2014	3I MARS 2014
Produits					
Honoraires de gestion	316,2 \$	317,4 \$	300,7 \$	(0,4) %	5,2 %
Honoraires d'administration	73,0	71,3	66,0	2,4	10,6
Honoraires de distribution	46,3	44,9	48,5	3,1	(4,5)
	435,5	433,6	415,2	0,4	4,9
Produits tirés des placements nets et autres produits	21,5	15,8	13,2	36,1	62,9
	457,0	449,4	428,4	1,7	6,7
Charges					
Commissions	76,7	76,8	69,8	(0,1)	9,9
Primes de rétention de l'actif	68,3	63,4	60,7	7,7	12,5
Charges autres que les commissions	121,3	112,3	109,9	8,0	10,4
	266,3	252,5	240,4	5,5	10,8
Bénéfice avant intérêts et impôt	190,7 \$	196,9 \$	188,0 \$	(3,1) %	1,4 %

Les produits tirés des honoraires de distribution proviennent des sources suivantes :

- Les frais de rachat applicables aux fonds communs de placement vendus avec frais d'acquisition différés.
- Les frais de distribution liés aux fonds de type portefeuille.
- La distribution de produits d'assurance par l'intermédiaire de Services d'Assurance I.G. Inc.
- La prestation de services de négociation de titres par l'intermédiaire de Valeurs mobilières Groupe Investors Inc.
- Les services bancaires offerts par le truchement de Solutions Bancaires[†].

Les produits tirés des honoraires de distribution, chiffrés à 46,3 M\$ au premier trimestre de 2015, ont diminué de 2,2 M\$ par rapport à 48,5 M\$ en 2014, principalement en raison d'une diminution des produits tirés des honoraires de distribution liés aux produits d'assurance et des frais de rachat. Les produits tirés des frais de rachat varient en fonction du volume des rachats assujettis à des frais d'acquisition différés.

Produits tirés des placements nets et autres produits

Le poste Produits tirés des placements nets et autres produits englobe les produits tirés des activités bancaires hypothécaires et les produits d'intérêts nets liés aux activités d'intermédiaire.

Les produits tirés des placements nets et autres produits se sont chiffrés à 21,5 M\$ au premier trimestre de 2015, en hausse de 8,3 M\$ par rapport à 13,2 M\$ en 2014.

Les produits tirés des placements nets liés aux activités bancaires hypothécaires du Groupe Investors ont totalisé 21,1 M\$ au premier trimestre de 2015 comparativement à 12,8 M\$ en 2014, soit une augmentation de 8,3 M\$. Le tableau 10 présente un sommaire des activités bancaires hypothécaires pour le trimestre considéré. Les variations des produits tirés des activités bancaires hypothécaires sont attribuables à ce qui suit :

- Les produits d'intérêts nets tirés des prêts titrisés, qui ont augmenté de 0,9 M\$ au cours du trimestre clos le 31 mars 2015 pour s'établir à 11,7 M\$ par rapport à 2014. Cette augmentation s'explique par la hausse des prêts titrisés moyens, contrebalancée en partie par des marges de produits d'intérêts plus faibles.
- Les profits réalisés à la vente de prêts hypothécaires résidentiels, qui ont augmenté de 4,2 M\$ au cours du trimestre clos le 31 mars 2015 pour atteindre 7,1 M\$ par rapport à 2014. L'augmentation des profits au cours du trimestre découle de la hausse des activités de ventes, ainsi que de l'augmentation de la proportion des ventes faites aux investisseurs institutionnels, par rapport aux fonds communs de placement.

- Les ajustements de la juste valeur, qui ont augmenté de 3,6 M\$ au cours du trimestre clos le 31 mars 2015, par rapport à 2014, pour atteindre 4,0 M\$. Cette augmentation est principalement attribuable à des ajustements favorables de la juste valeur apportés à certains instruments financiers liés à la titrisation.

Charges

Le Groupe Investors engage une charge liée aux commissions se rapportant à la distribution de ses fonds communs de placement et autres produits et services financiers. Des commissions sont versées au moment de la vente de ces produits, et leur montant fluctue en fonction du volume des ventes. La charge au titre des commissions de vente différées comprend l'amortissement de l'actif sur sa durée d'utilité et la réduction de l'actif lié aux commissions de vente différées non amorties en fonction des rachats. Les commissions versées à la vente de fonds communs de placement sont différées et amorties sur une période maximale de sept ans. La charge liée aux commissions s'est chiffrée à 76,7 M\$ pour le premier trimestre de 2015, en hausse de 6,9 M\$ par rapport à 69,8 M\$ en 2014. Cette augmentation était principalement attribuable à un nouveau programme qui offre des possibilités de revenus plus élevés aux conseillers pendant leurs deux premières années au sein du Groupe Investors.

La charge liée aux primes de rétention de l'actif et aux primes supplémentaires de rétention de l'actif est constituée des éléments suivants :

- Les primes de rétention de l'actif, dont le calcul est fondé sur la valeur des actifs gérés, ont augmenté de 6,4 M\$ au cours du trimestre clos le 31 mars 2015, pour s'établir à 57,1 M\$ par rapport à 2014. L'augmentation est principalement attribuable à l'accroissement de l'actif géré.
- Les primes supplémentaires de rétention de l'actif, qui sont une composante de la rémunération différée visant à promouvoir le maintien en fonction des conseillers, sont fondées sur l'actif géré à la fin de chaque exercice. La charge liée aux primes supplémentaires de rétention de l'actif a augmenté de 1,2 M\$ par rapport à 2014 pour s'établir à 11,2 M\$ au premier trimestre. L'augmentation est liée à l'accroissement de l'actif géré.

Les charges autres que les commissions engagées par le Groupe Investors sont principalement liées au soutien de son réseau de conseillers, à l'administration, à la commercialisation et à la gestion de ses fonds communs de placement et autres produits ainsi qu'aux frais des sous-conseillers liés aux fonds communs de placement gérés. Les charges autres que les commissions se sont chiffrées à 121,3 M\$ au premier trimestre de 2015, comparativement

TABLEAU 10 : ACTIVITÉS BANCAIRES HYPOTHÉCAIRES – GROUPE INVESTORS

(en M\$)	31 MARS 2015	31 DÉC. 2014	31 MARS 2014	VARIATION (%)	
				31 DÉC. 2014	31 MARS 2014
Aux					
Prêts hypothécaires gérés	9 997 \$	9 894 \$	8 587 \$	1,0 %	16,4 %
Prêts hypothécaires détenus temporairement¹	375 \$	357 \$	200 \$	5,0 %	87,5 %
Trimestres clos les					
Moyenne des prêts hypothécaires gérés					
Programmes TH LNH et OHC	4 570 \$	4 411 \$	3 799 \$	3,6 %	20,3 %
Programmes de PCAA commandité par des banques	1 956	1 966	1 666	(0,5)	17,4
Titrisations	6 526	6 377	5 465	2,3	19,4
Autres	3 404	3 416	3 059	(0,4)	11,3
	9 930 \$	9 793 \$	8 524 \$	1,4 %	16,5 %
Financements de prêts hypothécaires²	389 \$	511 \$	324 \$	(23,9) %	20,3 %
Ventes de prêts hypothécaires aux parties suivantes³ :					
Titrisations	378 \$	754 \$	453 \$	(49,9) %	(16,6) %
Autres ⁴	332	310	215	7,1	54,4
	710 \$	1 064 \$	668 \$	(33,3) %	6,3 %
Total des produits tirés des activités bancaires hypothécaires					
Produits d'intérêts nets tirés des prêts titrisés					
Produits d'intérêts	47,1 \$	47,7 \$	41,6 \$	(1,3) %	13,2 %
Charges d'intérêts	35,4	34,8	30,8	1,7	14,9
Produits d'intérêts nets	11,7	12,9	10,8	(9,3)	8,3
Profits sur ventes ⁵	7,1	5,8	2,9	22,4	144,8
Ajustements de la juste valeur	4,0	(1,5)	0,4	n.s.	n.s.
Autres produits ⁶	(1,7)	(2,0)	(1,3)	15,0	(30,8)
	21,1 \$	15,2 \$	12,8 \$	38,8 %	64,8 %

1. Les activités liées aux prêts hypothécaires détenus temporairement comprennent les financements, les renouvellements et les refinancements de prêts hypothécaires.

2. Excluent les renouvellements et les refinancements.

3. Représentent les montants en principal vendus.

4., 5. Représentent les ventes aux investisseurs institutionnels grâce à des placements privés, au Fonds hypothécaire et de revenu à court terme Investors et au Fonds d'obligations de sociétés canadiennes Investors, ainsi que les profits tirés de ces ventes.

6. Représentent les frais d'émission et d'assurance des prêts hypothécaires, les intérêts réalisés sur les prêts hypothécaires détenus temporairement, les produits tirés de la gestion et les autres produits.

à 109,9 M\$ en 2014, ce qui constitue une augmentation de 11,4 M\$, ou 10,4 %. Au cours du trimestre, la charge au titre des régimes de retraite a augmenté, principalement en raison de la diminution des taux d'intérêt, ce qui s'est traduit par une augmentation des coûts des services rendus de l'exercice à l'égard de l'obligation au titre des régimes de retraite connexe. Compte non tenu de l'incidence de

l'augmentation de 2,4 M\$ des charges au titre des régimes de retraite pendant le trimestre, la hausse des charges autres que les commissions s'est établie à 8,2 %. Ces augmentations comprennent des charges supplémentaires liées à l'expansion du réseau de conseillers et aux autres mesures visant la croissance des affaires.

RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE DE 2015 COMPARATIVEMENT À CEUX DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2014

Produits tirés des honoraires

Les produits tirés des honoraires de gestion ont diminué de 1,2 M\$, ou 0,4 %, pour s'établir à 316,2 M\$ au premier trimestre de 2015, par rapport au quatrième trimestre de 2014. La diminution nette des honoraires de gestion au premier trimestre est principalement liée à ce qui suit :

- La diminution du taux moyen des frais de gestion au premier trimestre de 2015, qui s'est établi à 169,9 points de base de l'actif quotidien des fonds communs de placement, comparativement à 173,6 points de base au trimestre précédent. Cette diminution de quatre points de base était attribuable aux efforts du Groupe Investors en vue d'encourager et d'accélérer le transfert des clients admissibles aux solutions de placement à frais moindres.
- Une diminution de 7,0 M\$ résulte du fait que le premier trimestre comptait deux journées civiles de moins que le quatrième trimestre de 2014.

La diminution a été contrebalancée en partie par l'incidence de l'augmentation de 4,0 % de la moyenne quotidienne de l'actif des fonds communs de placement au cours du trimestre, comme l'illustre le tableau 8.

Les renonciations relatives aux fonds du marché monétaire ont totalisé 0,7 M\$ au premier trimestre de 2015 comparativement à 0,8 M\$ au quatrième trimestre de 2014.

Les honoraires d'administration ont augmenté pour s'établir à 73,0 M\$ au premier trimestre de 2015, comparativement à 71,3 M\$ au quatrième trimestre de 2014. La hausse nette découle de l'augmentation de la moyenne quotidienne de l'actif des fonds communs de placement par rapport au quatrième trimestre de 2014.

Les produits tirés des honoraires de distribution, qui se sont chiffrés à 46,3 M\$ au premier trimestre de 2015, ont augmenté de 1,4 M\$ par rapport à 44,9 M\$ au quatrième trimestre, principalement en raison d'une augmentation des produits tirés des frais de rachat, laquelle a été contrebalancée en partie par les honoraires de distribution liés à une baisse saisonnière des ventes de produits d'assurance.

Produits tirés des placements nets et autres produits

Les produits tirés des placements nets et autres produits se sont chiffrés à 21,5 M\$ au premier trimestre de 2015 comparativement à 15,8 M\$ au trimestre précédent, ce qui représente une augmentation de 5,7 M\$ principalement liée aux activités bancaires hypothécaires du Groupe Investors.

Les produits tirés des placements nets liés aux activités bancaires hypothécaires du Groupe Investors ont totalisé

21,1 M\$ pour le premier trimestre de 2015, en hausse de 5,9 M\$ par rapport à 15,2 M\$ au trimestre précédent, comme l'illustre le tableau 10. Les variations des produits tirés des activités bancaires hypothécaires sont attribuables à ce qui suit :

- Les produits d'intérêts nets tirés des prêts titrisés, qui ont diminué de 1,2 M\$ au cours du premier trimestre de 2015 pour s'établir à 11,7 M\$, par rapport à 12,9 M\$ au trimestre précédent, ce qui est principalement attribuable au recul des marges.
- Les profits réalisés à la vente de prêts hypothécaires résidentiels, qui ont augmenté de 1,3 M\$ au premier trimestre de 2015 pour atteindre 7,1 M\$, par rapport à 5,8 M\$ au trimestre précédent. Cette augmentation des profits découle de la hausse des marges sur ces ventes.
- Les ajustements de la juste valeur, qui ont augmenté de 5,5 M\$ au cours du premier trimestre de 2015 pour atteindre 4,0 M\$, par rapport à (1,5) M\$ au trimestre précédent. Cette augmentation est principalement attribuable à des ajustements favorables de la juste valeur apportés à certains instruments financiers liés à la titrisation.

Charges

Pour le trimestre considéré, la charge liée aux commissions s'est chiffrée à 76,7 M\$, comparativement à 76,8 M\$ au trimestre précédent. La charge liée aux primes de rétention de l'actif a augmenté de 4,9 M\$ pour s'établir à 68,3 M\$ au premier trimestre de 2015 en raison de l'augmentation de l'actif géré moyen, du renouvellement du calcul de la prime supplémentaire de rétention de l'actif qui est fondée sur l'actif géré à la fin de l'exercice et des augmentations des taux de la prime de rétention de l'actif.

Les charges autres que les commissions se sont chiffrées à 121,3 M\$ pour le trimestre considéré, en hausse de 9,0 M\$, ou 8,0 %, par rapport à 112,3 M\$ au quatrième trimestre de 2014. Au cours du trimestre, la charge au titre des régimes de retraite a augmenté, principalement en raison de la diminution des taux d'intérêt, ce qui s'est traduit par une augmentation des coûts des services rendus de l'exercice à l'égard de l'obligation au titre des régimes de retraite connexe. Compte non tenu de l'incidence de l'augmentation de 2,4 M\$ de la charge au titre des régimes de retraite pendant le trimestre, la hausse des charges autres que les commissions s'est établie à 5,9 %. Ces augmentations comprennent des charges supplémentaires liées à l'expansion du réseau de conseillers et aux autres mesures visant la croissance des affaires.

Placements Mackenzie

Revue des activités

STRATÉGIE DE MACKENZIE

Mackenzie cherche à s'assurer que les intérêts des actionnaires, des courtiers, des conseillers, des clients et des employés convergent.

Au quatrième trimestre de 2013, Mackenzie a consolidé sa vision et a défini un certain nombre de priorités stratégiques afin d'assurer la réussite future de ses activités.

La vision de Mackenzie : s'engager à assurer le succès financier des investisseurs, selon leur point de vue.

- Établir des bases solides, chaque fois, en toutes circonstances.
- Fournir un rendement ajusté en fonction du risque concurrentiel et constant.
- Transformer la distribution afin de stimuler les ventes et d'accroître la part de marché.
- Offrir aux investisseurs et aux conseillers des produits de grande qualité et prévoir activement leurs besoins futurs.
- Revigorer la marque et être le chef de file du secteur relativement aux principaux enjeux des investisseurs et des conseillers.
- Établir une culture de gagnant.

Mackenzie cherche à maximiser le rendement des investissements de l'entreprise en concentrant ses ressources sur les initiatives qui profitent directement à la gestion de placements, à la distribution et à l'expérience client.

Fondée en 1967, Mackenzie continue de bâtir une entreprise de services-conseils en placements au moyen de ses services exclusifs de recherche en placements et de gestion de portefeuille, tout en ayant recours à des partenaires stratégiques qui agissent à titre de sous-conseillers dans des domaines précis. Notre modèle de vente est fondé sur une multitude de canaux de distribution : le réseau de détail, les alliances stratégiques et le marché institutionnel.

Mackenzie distribue ses produits de placement de détail grâce à des conseillers financiers externes. Les équipes de vente de Mackenzie travaillent avec plus de 30 000 conseillers financiers indépendants et leurs cabinets partout au Canada. En plus de son réseau de distribution de détail, Mackenzie a recours à des équipes spécialisées qui se concentrent sur les alliances stratégiques et le marché institutionnel. Grâce à ses alliances stratégiques, Mackenzie offre certaines séries de ses fonds communs de placement et fournit des services de sous-conseiller pour des programmes de placement de tierces parties ou de parties liées offerts par des banques, des compagnies d'assurances et d'autres sociétés d'investissement. Les alliances stratégiques avec des parties liées comprennent la prestation de services-conseils aux filiales du Groupe Investors, d'Investment Planning Counsel et de Great-West Lifeco Inc. (« Lifeco »), ainsi

qu'une entente avec Quadrus, filiale de Lifeco, relative aux fonds communs de placement visant les marques de distributeur. Dans le cadre de ses alliances stratégiques, Mackenzie établit sa relation de distribution principale avec le siège social de la banque, de la compagnie d'assurances ou de la société d'investissement. Pour ce qui est du canal institutionnel, Mackenzie offre des services de gestion de placements aux administrateurs de régimes de retraite, de fondations et d'autres institutions. Mackenzie attire une nouvelle clientèle institutionnelle dans le cadre de ses relations avec des conseillers des secteurs de la gestion et des régimes de retraite.

Les activités de ventes brutes et de rachats dans les comptes de la clientèle institutionnelle et des alliances stratégiques peuvent être plus importantes que dans le canal de détail, compte tenu de l'importance relative et de la nature de la relation de distribution liée à ces comptes. Ces comptes font également l'objet d'évaluations continues et d'activités de rééquilibrage qui peuvent entraîner des variations importantes des niveaux de l'actif géré.

Mackenzie jouit d'une position enviable en vue de poursuivre le renforcement de ses relations de distribution grâce à son équipe de professionnels en placements chevronnés, à sa vaste gamme de produits, à ses produits offerts à des tarifs concurrentiels et à l'importance qu'elle accorde à l'expérience client et à l'excellence de ses placements.

Initiative VIVRE^{MC}

Au cours du quatrième trimestre de 2014, Mackenzie a présenté VIVRE, un nouveau cadre de conversations sur les placements fondé sur les cinq questions qui préoccupent le plus les investisseurs. Le message de VIVRE reflète l'aspiration des Canadiens à vivre pleinement leur vie aujourd'hui, mais aussi demain, grâce à un solide plan de placements. Le cadre de VIVRE a été conçu après de nombreuses consultations et recherches menées auprès d'investisseurs et de conseillers dans le but de cerner les questions qui les préoccupaient le plus. VIVRE est un acronyme formé des premières lettres des principaux défis financiers auxquels sont confrontés les investisseurs aussi bien aujourd'hui que demain : Vie, Imposition, Volatilité, Revenu et Érosion.

ACTIF GÉRÉ

Un sommaire de la variation de l'actif géré des fonds communs de placement est présenté au tableau 11, et les variations du total de l'actif géré sont résumées au tableau 12. Au 31 mars 2015, l'actif géré des fonds communs de placement et le total de l'actif géré de

TABLEAU 11 : VARIATION DE L'ACTIF GÉRÉ DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT – MACKENZIE

Trimestres clos les (en M\$)	31 MARS 2015	31 DÉC. 2014	31 MARS 2014	VARIATION (%)	
				31 DÉC. 2014	31 MARS 2014
Ventes	1 973,5 \$	1 555,5 \$	2 373,8 \$	26,9 %	(16,9) %
Rachats	2 079,1	2 027,0	2 020,1	2,6	2,9
Ventes nettes (rachats nets)¹	(105,6)	(471,5)	353,7	77,6	n.s.
Rendement du marché et produits	2 267,5	479,4	1 681,1	n.s.	34,9
Variation de l'actif, montant net	2 161,9	7,9	2 034,8	n.s.	6,2
Actif au début	48 781,9	48 774,0	46 024,4	–	6,0
Actif à la fin	50 943,8 \$	48 781,9 \$	48 059,2 \$	4,4 %	6,0 %
Actif quotidien moyen des fonds communs de placement	50 492,4 \$	48 311,3 \$	46 950,3 \$	4,5 %	7,5 %

1. Au cours du quatrième trimestre de 2014, un programme de placement de tierces parties qui comprend des fonds communs de placement de Mackenzie a apporté des changements à la répartition des fonds, ce qui a donné lieu à des ventes brutes de 62 M\$, à des rachats de 284 M\$ et à des rachats nets de 222 M\$.

TABLEAU 12 : VARIATION DU TOTAL DE L'ACTIF GÉRÉ – MACKENZIE

Trimestres clos les (en M\$)	31 MARS 2015	31 DÉC. 2014	31 MARS 2014	VARIATION (%)	
				31 DÉC. 2014	31 MARS 2014
Ventes	3 689,0 \$	3 320,8 \$	3 866,2 \$	11,1 %	(4,6) %
Rachats	3 120,2	3 172,5	3 084,5	(1,6)	1,2
Ventes nettes (rachats nets)¹	568,8	148,3	781,7	283,5	(27,2)
Rendement du marché et produits	3 159,2	774,0	2 270,1	308,2	39,2
Variation de l'actif, montant net	3 728,0	922,3	3 051,8	304,2	22,2
Actif au début	70 876,1	69 953,8	65 315,2	1,3	8,5
Actif à la fin	74 604,1 \$	70 876,1 \$	68 367,0 \$	5,3 %	9,1 %
Composé des éléments suivants :					
Fonds communs de placement	50 943,8 \$	48 781,9 \$	48 059,2 \$	4,4 %	6,0 %
Comptes gérés à titre de sous-conseiller, institutionnels et autres comptes	23 660,3	22 094,2	20 307,8	7,1	16,5
	74 604,1 \$	70 876,1 \$	68 367,0 \$	5,3 %	9,1 %
Total de l'actif moyen mensuel²	73 591,6 \$	69 834,2 \$	66 748,9 \$	5,4 %	10,3 %

1. Au cours du quatrième trimestre de 2014, un programme de placement de tierces parties qui comprend des fonds communs de placement de Mackenzie a apporté des changements à la répartition des fonds, ce qui a donné lieu à des ventes brutes de 448 M\$, à des rachats de 94 M\$ et à des ventes nettes de 354 M\$ dans des comptes gérés séparément dans le cadre de mandats de placement pour lesquels Mackenzie a agi à titre de conseiller.

2. En fonction de l'actif quotidien moyen des fonds communs de placement et de l'actif moyen de fin de mois des comptes gérés à titre de sous-conseiller, institutionnels et autres comptes.

Mackenzie ont atteint 50,9 G\$ et 74,6 G\$, respectivement, soit les résultats les plus élevés de l'histoire de Mackenzie pour une fin de trimestre.

La variation de l'actif géré de Mackenzie est déterminée par l'augmentation ou la diminution de la valeur de marché des titres détenus dans les portefeuilles de placements et par le volume des ventes par rapport au volume des rachats.

Rendement des fonds

Le rendement des placements à long terme est une mesure clé du succès continu de Mackenzie. Au 31 mars 2015, 30,3 %, 25,6 % et 42,9 % des fonds communs de placement de Mackenzie se situaient dans les deux premiers quartiles pour les rendements sur un an, trois ans et cinq ans, respectivement. Mackenzie surveille également le rendement de ses fonds par rapport à la notation attribuée par le service de notation de fonds Morningstar[†]. Au 31 mars 2015, 62,0 % des fonds communs de placement de Mackenzie étaient notés trois étoiles ou mieux par le service de notation de fonds Morningstar[†] et 18,5 % étaient notés quatre ou cinq étoiles. Pour l'ensemble des fonds évalués par Morningstar[†], les proportions étaient de 65,2 % pour les fonds notés trois étoiles ou plus et de 28,5 % pour les fonds notés quatre et cinq étoiles au 31 mars 2015. Ces notations ne s'appliquent pas à la Gamme de fonds Quadrus[†].

Modifications à l'offre de produits de fonds communs de placement

La gamme diversifiée de produits de placement de Mackenzie est conçue pour répondre aux besoins des investisseurs et pour les aider à atteindre leurs objectifs. Mackenzie continue d'élargir sa gamme de produits en créant des solutions de placement améliorées que les conseillers financiers peuvent offrir à leurs clients.

Au cours du troisième trimestre de 2014, Mackenzie a réalisé un examen exhaustif de sa tarification au détail et a annoncé, le 8 octobre 2014, des changements visant à simplifier et à améliorer son approche relative à la tarification au détail de ses fonds communs de placement. Mackenzie est déterminée à établir une tarification claire, uniforme et concurrentielle à l'égard de sa gamme de produits de fonds communs de placement au détail. Dans le cadre de ces modifications apportées à la tarification, qui sont entrées en vigueur le 29 septembre 2014, Mackenzie a harmonisé ses honoraires de gestion au sein des catégories de fonds de revenu et équilibrés, ce qui a donné lieu à des réductions d'honoraires de gestion pour 13 fonds communs de placement. Les réductions varient de 0,15 % à 0,25 % de la valeur de l'actif du fonds par année. Mackenzie a aussi réduit les honoraires d'administration annuels à taux fixe pour de nombreux fonds de séries A, C, SC et T afin

d'harmoniser les tarifs appliqués pour chaque catégorie d'actif. En outre, les honoraires d'administration ont été réduits pour tous les produits de série F de Mackenzie. La série F est offerte aux épargnants qui participent à un programme fondé sur des honoraires en fonction des services rendus ou à un programme de comptes intégrés dont le courtier est le promoteur.

Variation de l'actif géré – premier trimestre de 2015 par rapport au premier trimestre de 2014

L'actif géré des fonds communs de placement de Mackenzie se chiffrait à 50,9 G\$ au 31 mars 2015, soit une hausse de 6,0 %, comparativement à 48,1 G\$ au 31 mars 2014. Les comptes gérés à titre de sous-conseiller, les comptes de la clientèle institutionnelle et les autres comptes de Mackenzie se chiffraient à 23,7 G\$ au 31 mars 2015, soit une hausse de 16,5 % par rapport à 20,3 G\$ pour l'exercice précédent. Au 31 mars 2015, le total de l'actif géré de Mackenzie s'élevait à 74,6 G\$, soit une hausse de 9,1 %, comparativement à 68,4 G\$ au 31 mars 2014. Au 31 mars 2015, l'actif géré des fonds communs de placement et le total de l'actif géré de Mackenzie étaient les plus élevés de l'histoire de la Société pour une fin de trimestre.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2015, les ventes brutes de fonds communs de placement de Mackenzie se sont établies à 2,0 G\$, soit une baisse de 16,9 %, comparativement à 2,4 G\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Au cours de la période considérée, les rachats de fonds communs de placement se sont chiffrés à 2,1 G\$, soit une hausse de 2,9 % par rapport à l'exercice précédent. Les rachats nets de fonds communs de placement pour le trimestre clos le 31 mars 2015 se sont établis à 106 M\$, comparativement à des ventes nettes de 354 M\$ à l'exercice précédent. Au cours du trimestre considéré, le rendement du marché et les produits ont donné lieu à une augmentation de l'actif de 2,3 G\$, comparativement à une augmentation de 1,7 G\$ pour l'exercice précédent.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2015, les ventes brutes de Mackenzie relatives au total de l'actif géré se sont chiffrées à 3,7 G\$, soit une baisse de 4,6 %, comparativement à 3,9 G\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Au cours de la période considérée, les rachats se sont chiffrés à 3,1 G\$, soit une hausse de 1,2 %, par rapport à l'exercice précédent. Les ventes nettes pour le trimestre clos le 31 mars 2015 se sont établies à 569 M\$, comparativement à des ventes nettes de 782 M\$ pour l'exercice précédent. Au cours du trimestre considéré, le rendement du marché et les produits ont donné lieu à une augmentation de l'actif de 3,2 G\$, comparativement à une augmentation de 2,3 G\$ pour l'exercice précédent.

Les rachats de fonds communs de placement à long terme pour le trimestre clos le 31 mars 2015 se sont établis à 2,0 G\$, comparativement à 1,9 G\$ pour l'exercice précédent. Le taux de rachat trimestriel annualisé de Mackenzie pour les fonds communs de placement à long terme de 16,2 % au premier trimestre de 2015 était inférieur au taux de 16,9 % enregistré au premier trimestre de 2014. Au 31 mars 2015, le taux de rachat en glissement sur douze mois de Mackenzie pour les fonds communs de placement à long terme s'établissait à 14,4 %, comparativement à 16,0 % pour l'exercice précédent. Le taux de rachat moyen en glissement sur douze mois des fonds communs de placement à long terme pour tous les autres membres de l'IFIC s'établissait à environ 14,8 % au 31 mars 2015. Le taux de rachat en glissement sur douze mois de Mackenzie comprend le taux de rachat moyen pondéré pour l'actif dont les frais sont prélevés à l'achat, l'actif à frais d'acquisition différés, l'actif à frais modérés comportant des frais de rachat et l'actif à frais d'acquisition différés et exempt de frais de rachat (actif échu). Généralement, les taux de rachat pour l'actif à frais d'acquisition prélevés à l'achat et pour l'actif échu sont plus élevés que les taux de rachat pour l'actif à frais d'acquisition différés et l'actif à frais modérés et comportant des frais de rachat.

Variation de l'actif géré – premier trimestre de 2015 par rapport au quatrième trimestre de 2014

L'actif géré des fonds communs de placement de Mackenzie se chiffrait à 50,9 G\$ au 31 mars 2015, soit une hausse de 4,4 %, comparativement à 48,8 G\$ au 31 décembre 2014. Les comptes gérés à titre de sous-conseiller, les comptes de la clientèle institutionnelle et les autres comptes de Mackenzie sont passés de 22,1 G\$ à 23,7 G\$ au 31 mars 2015, ce qui représente une augmentation de 1,6 G\$. Au 31 mars 2015, le total de l'actif géré de Mackenzie s'élevait à 74,6 G\$, soit une hausse de 5,3 %, comparativement à 70,9 G\$ au 31 décembre 2014, comme le présente le tableau 12.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2015, les ventes brutes de fonds communs de placement de Mackenzie se sont chiffrées à 2,0 G\$, en hausse de 26,9 % par rapport au quatrième trimestre de 2014. Les rachats de fonds communs de placement ont totalisé 2,1 G\$ pour le premier trimestre, en hausse de 2,6 % par rapport au trimestre précédent. Les rachats nets de fonds communs de placement de Mackenzie se sont établis à 106 M\$ pour le trimestre considéré, comparativement à des rachats nets de 471 M\$ au trimestre précédent.

Durant le quatrième trimestre de 2014, des changements à la répartition des fonds d'un programme de placements d'un tiers, qui comprend des fonds communs de placement de Mackenzie, ont été effectués, lesquels ont engendré des ventes brutes de 62 M\$, des rachats de 284 M\$ et des rachats nets de 222 M\$. Au cours du trimestre clos le 31 mars 2015, compte non tenu de cette transaction, les ventes brutes ont augmenté de 32,1 % par rapport au quatrième trimestre de 2014 et les rachats nets se sont chiffrés à 106 M\$ pour l'exercice considéré, comparativement à des rachats nets de 249 M\$ pour le trimestre précédent.

Les rachats d'actifs de fonds communs de placement à long terme pour le trimestre considéré se sont établis à 2,0 G\$, comparativement à 1,9 G\$ au quatrième trimestre de 2014. Le taux de rachat trimestriel annualisé de Mackenzie pour les fonds communs de placement à long terme était de 16,2 % pour le trimestre clos le 31 mars 2015, comparativement à 16,1 % au quatrième trimestre de 2014. Les rachats nets de fonds à long terme pour le trimestre considéré se sont établis à 121 M\$, comparativement à des rachats nets de 496 M\$ pour le trimestre précédent. Compte non tenu des transactions de rééquilibrage au cours du quatrième trimestre de 2014, le taux de rachat trimestriel annualisé de Mackenzie pour les fonds à long terme s'est établi à 13,7 %.

Revue des résultats d'exploitation par secteur

Le tableau 13 présente le bénéfice avant intérêts et impôt de Mackenzie.

RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE DE 2015 COMPARATIVEMENT À CEUX DU PREMIER TRIMESTRE DE 2014

Produits

La plus grande partie des produits de Mackenzie provient des honoraires de gestion. Le montant des honoraires de gestion dépend du volume et de la répartition de l'actif géré. Les taux des honoraires de gestion varient en fonction des objectifs de placement et du type de compte des actifs sous-jacents gérés. Les taux des honoraires de gestion des mandats d'actions sont plus élevés que ceux des mandats à revenu fixe, et les comptes de fonds communs de placement destinés aux épargnants sont assortis de taux d'honoraires de gestion plus élevés que les comptes gérés à titre de sous-conseiller et les comptes de la clientèle institutionnelle. La majorité de l'actif des fonds communs de placement de Mackenzie est achetée pour des épargnants.

Au sein de la gamme de fonds communs de placement destinés aux épargnants de Mackenzie, certaines séries sont offertes dans le cadre de programmes tarifés de courtiers participants en vertu desquels la rémunération des courtiers est facturée par le courtier directement à un client

(principalement des fonds de la série F). Comme Mackenzie ne verse pas de rémunération aux courtiers, les honoraires de gestion de ces séries sont moins élevés. Au 31 mars 2015, ces séries représentaient un actif de 3,1 G\$, soit une augmentation de 35,5 % par rapport à l'exercice précédent.

Les honoraires de gestion se sont établis à 178,0 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2015, soit une hausse de 6,3 M\$, ou 3,7 %, comparativement à 171,7 M\$ pour l'exercice précédent. Cette augmentation est principalement attribuable à l'accroissement de 10,3 % de l'actif géré moyen. Le taux moyen des honoraires de gestion de Mackenzie représentait 98,1 points de base au cours du trimestre clos le 31 mars 2015, comparativement à 104,3 points de base en 2014. La baisse du taux moyen des honoraires de gestion est attribuable à une modification de la répartition de l'actif géré ainsi qu'aux changements de tarification qui ont été apportés aux fonds communs de placement destinés aux épargnants et qui sont entrés en vigueur le 29 septembre 2014. Ces changements de tarification ont entraîné une baisse des honoraires de gestion de 2,0 M\$ au trimestre considéré.

Mackenzie tire des honoraires d'administration principalement de la prestation de services à l'égard de ses fonds communs de placement. Les honoraires d'administration se sont chiffrés à 25,5 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2015, comparativement à 26,1 M\$

TABLEAU 13 : RÉSULTATS D'EXPLOITATION – MACKENZIE

Trimestres clos les (en M\$)	31 MARS 2015	31 DÉC. 2014	31 MARS 2014	VARIATION (%)	
				31 DÉC. 2014	31 MARS 2014
Produits					
Honoraires de gestion	178,0 \$	175,4 \$	171,7 \$	1,5 %	3,7 %
Honoraires d'administration	25,5	26,2	26,1	(2,7)	(2,3)
Honoraires de distribution	3,2	2,8	3,2	14,3	–
	206,7	204,4	201,0	1,1	2,8
Produits tirés des placements nets et autres produits	4,2	(0,4)	1,3	n.s.	223,1
	210,9	204,0	202,3	3,4	4,3
Charges					
Commissions	15,7	15,4	16,9	1,9	(7,1)
Commissions de suivi	62,1	59,3	56,9	4,7	9,1
Charges autres que les commissions	76,2	76,3	70,8	(0,1)	7,6
	154,0	151,0	144,6	2,0	6,5
Bénéfice avant intérêts et impôt	56,9 \$	53,0 \$	57,7 \$	7,4 %	(1,4) %

en 2014. Ces changements de tarification, qui sont entrés en vigueur le 29 septembre 2014, ont entraîné une baisse des honoraires d'administration de 1,2 M\$ pour le trimestre considéré.

Avec prise d'effet le 1^{er} août 2007, Mackenzie assume les charges d'exploitation des fonds Mackenzie autres que la TPS et la TVH et certains frais déterminés associés aux fonds, moyennant des frais d'administration à taux fixe pour chacun des fonds. Les fonds qui existaient au 1^{er} août 2007 pourraient devoir payer à Mackenzie un ajustement mensuel lié aux charges d'exploitation si la moyenne mensuelle de l'actif net combiné de la totalité des fonds et des séries de Mackenzie qui étaient visés par la proposition touchant la méthode d'imputation des frais d'administration, approuvée par les investisseurs le 7 août 2007, diminue pour atteindre 95 % du total de l'actif net au 1^{er} août 2007.

En raison du volume de l'actif de ses fonds communs de placement, Mackenzie a continué de recevoir un ajustement lié aux charges d'exploitation au cours de la période considérée. L'ajustement lié aux charges d'exploitation s'est chiffré à 1,0 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2015, comparativement à 1,9 M\$ en 2014. En raison des changements apportés à la tarification au détail annoncés au cours du quatrième trimestre de 2014, cet ajustement à la charge d'exploitation a été abandonné à compter du 1^{er} avril 2015.

Mackenzie perçoit des produits tirés des honoraires de distribution sur les rachats d'actifs de fonds communs de placement comportant une option d'achat avec frais d'acquisition différés et une option d'achat avec frais modérés. Les frais de rachat pour l'actif comportant des frais d'acquisition différés commencent à 5,5 % la première année et diminuent progressivement pour s'établir à zéro après sept ans. Les frais de rachat pour l'actif comportant des frais modérés s'établissent entre 2,0 % et 3,0 % la première année et diminuent progressivement pour être de zéro après deux ou trois ans, selon l'option d'achat. Les produits tirés des honoraires de distribution ont atteint 3,2 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2015, inchangés par rapport à 2014.

Le poste Produits tirés des placements nets et autres produits englobe le rendement des placements lié aux placements de Mackenzie dans ses fonds exclusifs. Ces investissements sont généralement effectués lors du lancement d'un fonds et sont vendus dans le cadre de souscriptions de tiers investisseurs. Pour le trimestre clos le 31 mars 2015, les produits tirés des placements nets et autres produits ont totalisé 4,2 M\$, en hausse de 2,9 M\$ par rapport à 1,3 M\$ pour l'exercice précédent.

Charges

Les charges de Mackenzie se sont élevées à 154,0 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2015, ce qui représente une hausse de 9,4 M\$, ou 6,5 %, par rapport à 144,6 M\$ en 2014.

Mackenzie verse des commissions de vente aux courtiers qui vendent ses fonds communs de placement comportant une option d'achat avec frais d'acquisition différés et une option d'achat avec frais modérés. La charge au titre des commissions de vente différées comprend l'amortissement de l'actif sur sa durée d'utilité et la réduction de l'actif lié aux commissions de vente différées non amorties en fonction des rachats. Mackenzie amortit ses commissions de vente sur une période maximale de trois ans à compter de la date initiale d'achat de l'actif assorti de frais modérés et sur une période maximale de sept ans à partir de la date initiale d'achat de l'actif assorti de frais d'acquisition différés. La charge liée aux commissions s'est chiffrée à 15,7 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2015, comparativement à 16,9 M\$ pour l'exercice précédent. Cette diminution concorde avec la réduction des montants versés au titre des commissions de vente différées au cours des dernières années et avec la diminution des radiations du solde non amorti des commissions de vente différées relatives aux rachats.

Les commissions de suivi versées aux courtiers s'appliquent à certaines catégories de fonds communs de placement destinés aux épargnants et sont calculées selon un pourcentage de l'actif géré des fonds communs de placement. Elles varient selon le type de fonds et selon l'option d'achat en vertu de laquelle le fonds a été vendu, à savoir des frais prélevés à l'achat, des frais d'acquisition différés ou des frais modérés. Les commissions de suivi se sont établies à 62,1 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2015, soit une hausse de 5,2 M\$, ou 9,1 %, par rapport à 56,9 M\$ pour l'exercice précédent. La variation des commissions de suivi découle à la fois de la hausse de l'actif moyen des fonds communs de placement d'une période à l'autre et d'une modification de la composition de l'actif des fonds communs de placement, qui est désormais orientée vers des séries de fonds communs de placement qui offrent des taux de commissions de suivi plus élevés. Pour la période, ces changements comprennent l'incidence d'une pondération plus élevée de fonds d'actions, ainsi que d'une pondération plus grande de séries de fonds sans frais, qui sont tous assujettis à des taux de commissions de suivi plus élevés. Les commissions de suivi, en pourcentage de l'actif géré moyen des fonds communs de placement, se sont chiffrées à 49,2 points de base pour le trimestre clos le 31 mars 2015, comparativement à 48,4 points de base en 2014.

Les charges autres que les commissions sont engagées par Mackenzie relativement à l'administration, à la commercialisation et à la gestion de son actif géré. Les charges autres que les commissions ont totalisé 76,2 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2015, soit une hausse de 5,4 M\$, ou 7,6 %, par rapport à 70,8 M\$ en 2014. Mackenzie continue d'attirer, de retenir et de former des employés et d'investir de manière stratégique dans ses systèmes ses outils technologiques afin d'accroître ses capacités d'exploitation futures tout en investissant dans les activités visant à générer des produits en vue de faire croître davantage l'entreprise.

RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE DE 2015 COMPARATIVEMENT À CEUX DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2014

Produits

Les produits de Mackenzie se sont chiffrés à 210,9 M\$ pour le trimestre considéré, en hausse de 6,9 M\$, ou 3,4 %, par rapport à 204,0 M\$ au quatrième trimestre de 2014.

Les honoraires de gestion se sont élevés à 178,0 M\$ pour le trimestre considéré, en hausse de 2,6 M\$, ou 1,5 %, par rapport à 175,4 M\$ au quatrième trimestre de 2014. Les facteurs suivants ont contribué à cette augmentation nette :

- La moyenne du total de l'actif géré s'est établie à 73,6 G\$ pour le trimestre considéré, comparativement à 69,8 G\$ au trimestre clos le 31 décembre 2014, ce qui constitue une augmentation de 5,4 %.
- Le taux moyen des honoraires de gestion de Mackenzie représentait 98,1 points de base au cours du trimestre considéré, comparativement à 99,7 points de base au quatrième trimestre de 2014 en raison d'une modification de la répartition de l'actif géré.
- Le premier trimestre de 2015 comptait deux jours civils de moins que le quatrième trimestre de 2014, ce qui a eu une incidence se chiffrant à 3,9 M\$.

Les honoraires d'administration se sont chiffrés à 25,5 M\$ pour le trimestre considéré, en baisse de 0,7 M\$, ou 2,7 %, par rapport à 26,2 M\$ au trimestre précédent. Les honoraires d'administration du trimestre considéré incluaient un ajustement lié aux charges d'exploitation des fonds de 1,0 M\$, comparativement à 1,7 M\$ au quatrième trimestre de 2014.

Le poste Produits tirés des placements nets et autres produits englobe le rendement des placements lié aux placements de Mackenzie dans ses fonds exclusifs. Ces investissements sont généralement effectués lors du lancement d'un fonds et sont vendus dans le cadre de souscriptions de tiers investisseurs. Pour le trimestre clos le 31 mars 2015, les produits tirés des placements nets et autres produits ont totalisé 4,2 M\$, comparativement à une perte de 0,4 M\$ au quatrième trimestre de 2014.

Charges

Les charges de Mackenzie se sont chiffrées à 154,0 M\$ pour le trimestre considéré, en hausse de 3,0 M\$, ou 2,0 %, par rapport à 151,0 M\$ au quatrième trimestre de 2014.

La charge liée aux commissions, qui découle de l'amortissement des commissions de vente, s'est chiffrée à 15,7 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2015, soit une hausse de 1,9 % par rapport au quatrième trimestre de 2014.

Les commissions de suivi se sont établies à 62,1 M\$ pour le trimestre considéré, ce qui représente une augmentation de 2,8 M\$, ou 4,7 %, comparativement à 59,3 M\$ au quatrième trimestre de 2014. La variation des commissions de suivi reflète l'augmentation de 4,5 % de l'actif géré moyen des fonds communs de placement d'une période à l'autre. Pour le premier trimestre, le taux effectif des commissions de suivi représentait 49,2 points de base, comparativement à 49,1 points de base au quatrième trimestre de 2014.

Les charges autres que les commissions se sont chiffrées à 76,2 M\$ pour le trimestre considéré, comparativement à 76,3 M\$ au quatrième trimestre de 2014.

Activités internes et autres

Revue des résultats d'exploitation par secteur

Le secteur Activités internes et autres comprend les produits tirés des placements nets non attribués aux secteurs Groupe Investors ou Mackenzie, la quote-part du résultat de sa société affiliée, Great-West Lifeco Inc. (« Lifeco »), revenant à la Société, les résultats d'exploitation

d'Investment Planning Counsel Inc., les autres produits, ainsi que les écritures d'élimination à la consolidation.

Le tableau 14 présente le bénéfice avant intérêts et impôt du secteur Activités internes et autres.

TABLEAU 14 : RÉSULTATS D'EXPLOITATION – ACTIVITÉS INTERNES ET AUTRES

Trimestres clos les (en M\$)	31 MARS 2015	31 DÉC. 2014	31 MARS 2014	VARIATION (%)	
				31 DÉC. 2014	31 MARS 2014
Produits					
Produits tirés des honoraires	63,7 \$	57,8 \$	57,2 \$	10,2 %	11,4 %
Produits tirés des placements nets et autres produits	29,3	30,8	26,9	(4,9)	8,9
	93,0	88,6	84,1	5,0	10,6
Charges					
Commissions	44,1	39,0	38,9	13,1	13,4
Charges autres que les commissions	16,1	10,2	15,0	57,8	7,3
	60,2	49,2	53,9	22,4	11,7
Bénéfice avant intérêts et impôt	32,8 \$	39,4 \$	30,2 \$	(16,8) %	8,6 %

RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE DE 2015 COMPARATIVEMENT À CEUX DU PREMIER TRIMESTRE DE 2014

Les produits tirés des placements nets et autres produits ont augmenté pour s'établir à 29,3 M\$ au premier trimestre de 2015, comparativement à 26,9 M\$ en 2014. L'augmentation pour le trimestre est principalement attribuable à une hausse de la quote-part du résultat de Lifeco revenant à la Société, comme en fait état la section intitulée « Situation financière consolidée » du présent rapport de gestion.

Le bénéfice avant intérêts et impôt lié à Investment Planning Counsel a augmenté de 0,3 M\$ au premier trimestre de 2015 par rapport au trimestre correspondant de 2014.

RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE DE 2015 COMPARATIVEMENT À CEUX DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2014

Les produits tirés des placements nets et autres produits ont totalisé 29,3 M\$ au premier trimestre de 2015, comparativement à 30,8 M\$ au quatrième trimestre de 2014. La baisse est principalement attribuable à une diminution de la quote-part du résultat de Lifeco revenant à la Société, comme en fait état la section intitulée « Situation financière consolidée » du présent rapport de gestion.

Au premier trimestre de 2015, le bénéfice avant intérêts et impôt lié à Investment Planning Counsel a diminué de 5,5 M\$ par rapport au trimestre précédent.

Société financière IGM Inc.

Situation financière consolidée

Le total de l'actif de la Société financière IGM s'établissait à 14,4 G\$ au 31 mars 2015, soit le même montant qu'au 31 décembre 2014.

TITRES

La composition du portefeuille de titres de la Société est présentée au tableau 15.

Titres disponibles à la vente

Les titres classés comme disponibles à la vente incluent les placements dans des fonds d'investissement exclusifs. Les profits et les pertes latents sur les titres disponibles à la vente sont comptabilisés dans les autres éléments du bénéfice global jusqu'à ce qu'ils soient réalisés ou jusqu'à ce que la direction détermine qu'il existe une indication objective d'une baisse de la valeur, auquel moment ils sont inscrits dans les comptes consolidés de résultat. Les pertes subséquentes sont aussi constatées dans le bénéfice net.

Titres désignés à la juste valeur par le biais du résultat net

Les titres désignés à la juste valeur par le biais du résultat net comprennent les titres de capitaux propres et les fonds d'investissement exclusifs. Les profits et les pertes latents sont comptabilisés au poste Produits tirés des placements nets et autres produits des comptes consolidés de résultat.

Certains fonds d'investissement exclusifs sont consolidés lorsque la Société évalue qu'elle contrôle le fonds d'investissement, tel qu'il est mentionné à la note 2 des états financiers consolidés du rapport annuel 2014 de la Société financière IGM Inc. (les « états financiers annuels »). Les titres sous-jacents de ces fonds sont classés comme détenus

à des fins de transaction et comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net.

PRÊTS

La composition du portefeuille de prêts de la Société est présentée au tableau 16.

Les prêts comprennent les prêts hypothécaires résidentiels et représentaient 48,7 % du total de l'actif au 31 mars 2015, soit le même pourcentage par rapport au 31 décembre 2014. Ils comprennent les prêts qui sont :

- vendus à des programmes de titrisation – ces prêts sont vendus à des fiducies de titrisation commanditées par des tiers qui vendent à leur tour des titres émis à l'intention des investisseurs. Au 31 mars 2015, un passif correspondant de 6,7 G\$ a été constaté au poste Obligations à l'égard d'entités de titrisation, comparativement à 6,8 G\$ au 31 décembre 2014.
- liés aux activités d'intermédiaire – ces prêts sont détenus par la Société afin de tirer des intérêts des activités de dépôt de la Société.
- liés aux activités bancaires hypothécaires – ces prêts sont détenus temporairement par la Société en attendant d'être vendus ou titrisés.

Les prêts hypothécaires résidentiels montés par le Groupe Investors sont principalement financés par les ventes à des tiers, services de gestion inclus, notamment des programmes de titrisation commandités par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (la « SCHL ») ou des banques canadiennes. Le Groupe Investors gère des prêts hypothécaires résidentiels chiffrés à 12,3 G\$, dont une tranche de 2,3 G\$ est montée par les filiales de Lifeco.

TABLEAU 15 : TITRES

(en M\$)	31 MARS 2015		31 DÉCEMBRE 2014	
	COÛT	JUSTE VALEUR	COÛT	JUSTE VALEUR
Disponibles à la vente				
Fonds d'investissement exclusifs	4,4 \$	4,7 \$	9,6 \$	10,2 \$
Juste valeur par le biais du résultat net				
Titres de capitaux propres	10,3	11,1	11,0	10,2
Fonds d'investissement exclusifs	60,5	66,8	66,4	69,1
	70,8	77,9	77,4	79,3
	75,2 \$	82,6 \$	87,0 \$	89,5 \$

TABLEAU 16 : PRÊTS

<i>(en M\$)</i>	31 MARS 2015	31 DÉCEMBRE 2014
Prêts et créances		
Vendus dans le cadre de programmes de titrisation	6 582,8 \$	6 624,0 \$
Activités d'intermédiaire	28,4	29,5
	6 611,2	6 653,5
Moins : provision collective	0,7	0,8
	6 610,5	6 652,7
Détenus à des fins de transaction		
Activités bancaires hypothécaires	406,6	366,2
	7 017,1 \$	7 018,9 \$

ACCORDS DE TITRISATION

Par l'entremise des activités bancaires hypothécaires de la Société, des prêts hypothécaires résidentiels montés par les spécialistes en planification hypothécaire du Groupe Investors sont vendus à des fiduciaires de titrisation commanditées par des tiers qui vendent à leur tour des titres à des investisseurs. La Société titre des prêts hypothécaires résidentiels au moyen de titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (les « TH LNH ») commandités par la SCHL et par l'entremise du Programme OHC, ainsi que de programmes de papier commercial adossé à des actifs (le « PCAA ») commandité par des banques canadiennes. La Société conserve des responsabilités de gestion et certains éléments du risque de crédit et du risque de remboursement anticipé associés aux actifs transférés. Le risque de crédit lié aux prêts hypothécaires titrisés de la Société est limité grâce à l'assurance. En vertu des IFRS, la décomptabilisation d'un actif financier repose sur le transfert des risques et des avantages inhérents à la propriété. Puisque la Société a conservé le risque de remboursement anticipé, de même que certains éléments du risque de crédit associés à ses transactions de titrisation par l'entremise des Programmes OHC et de PCAA, celles-ci sont comptabilisées à titre d'emprunts garantis. La Société constate les transactions dans le cadre de ces programmes comme suit : i) les prêts hypothécaires et les obligations correspondantes sont

comptabilisés au coût amorti; ii) les produits d'intérêts et les charges d'intérêts, établis au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, sont constatés sur la durée des prêts hypothécaires.

Au premier trimestre de 2015, la Société a titrisé des prêts par l'intermédiaire de ses activités bancaires hypothécaires, générant un produit en trésorerie de 374,2 M\$, comparativement à 445,0 M\$ en 2014. La juste valeur des droits conservés de la Société se chiffrait à 108,0 M\$ au 31 mars 2015, comparativement à 136,2 M\$ au 31 décembre 2014. Les droits conservés par la Société comprennent les comptes de réserve en trésorerie de 34,6 M\$, qui sont reflétés dans le bilan, et les droits à la marge excédentaire future de 124,1 M\$, qui ne sont pas reflétés dans le bilan. Les droits conservés comprennent également la composante d'un swap conclu en vertu du Programme OHC, dans le cadre duquel la Société paie les coupons sur les Obligations hypothécaires du Canada et reçoit le rendement des placements résultant du réinvestissement du principal remboursé sur le prêt hypothécaire. Cette composante du swap est constatée dans le bilan et sa juste valeur négative s'établit à 50,7 M\$ au 31 mars 2015. La rubrique « Risque lié aux instruments financiers » du présent rapport de gestion et la note 4 des états financiers intermédiaires contiennent plus de renseignements au sujet des activités de titrisation de la Société, y compris les couvertures du risque de taux d'intérêt et du risque lié au réinvestissement connexes de la Société.

PARTICIPATION DANS UNE SOCIÉTÉ AFFILIÉE

La participation dans une société affiliée correspond à la participation de 4 % de la Société dans Great-West Lifeco Inc. (« Lifeco »). La Société financière IGM et Lifeco sont toutes deux sous le contrôle de la Corporation Financière Power.

Le placement de la Société financière IGM dans Lifeco est comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence, puisque la Société exerce une influence notable. La quote-part du résultat de Lifeco revenant à la Société est constatée au poste Produits tirés des placements nets et autres produits dans le secteur à présenter Activités internes et autres. La variation de la valeur comptable pour le trimestre clos le 31 mars 2015, par rapport à 2014, est présentée au tableau 17.

TABLEAU 17 : PARTICIPATION DANS UNE SOCIÉTÉ AFFILIÉE

Trimestres clos les (en M\$)	31 MARS 2015	31 MARS 2014
Valeur comptable au début	794,4 \$	717,8 \$
Quote-part du bénéfice	25,9	19,4
Dividendes reçus	(12,9)	(12,2)
Quote-part des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) et autres ajustements	(4,5)	20,2
Valeur comptable à la fin	802,9 \$	745,2 \$
Juste valeur à la fin	1 451,6 \$	1 210,4 \$

Situation de trésorerie et sources de financement consolidées

SITUATION DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie totalisaient 1,12 G\$ au 31 mars 2015, comparativement à 1,22 G\$ au 31 décembre 2014. La trésorerie et les équivalents de trésorerie liés aux activités de dépôt de la Société totalisaient 4,7 M\$ au 31 mars 2015, comparativement à 4,5 M\$ et à 3,5 M\$ au 31 décembre 2014 et au 31 mars 2014, respectivement, comme l'illustre le tableau 18.

Le fonds de roulement totalisait 1 277,1 M\$ au 31 mars 2015, comparativement à 1 196,4 M\$ au 31 décembre 2014 et à 1 151,4 M\$ au 31 mars 2014. Le fonds de roulement exclut les activités de dépôt de la Société.

Le fonds de roulement est utilisé aux fins suivantes :

- Le financement des activités continues, y compris le financement des commissions de vente.
- Le financement temporaire de prêts hypothécaires dans le cadre de ses activités bancaires hypothécaires.
- Le paiement d'intérêts et de dividendes relatif à la dette à long terme et aux actions privilégiées.
- Le maintien des liquidités requises pour les entités réglementées.
- Le versement de dividendes trimestriels sur ses actions ordinaires en circulation.
- Le financement du rachat d'actions ordinaires lié à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société.

La Société financière IGM continue de générer des flux de trésorerie considérables dans le cadre de ses activités. Le bénéfice ajusté avant intérêts, impôt et amortissements (le « BAIIA ajusté ») a totalisé 348,9 M\$ au premier trimestre de 2015, comparativement à 345,0 M\$ au premier trimestre

de 2014 et à 357,0 M\$ au quatrième trimestre de 2014.

Le BAIIA ajusté pour chaque période considérée exclut l'incidence de l'amortissement des commissions de vente différées, qui ont totalisé 58,7 M\$ au premier trimestre de 2015, comparativement à 60,7 M\$ au premier trimestre de 2014 et à 57,4 M\$ au quatrième trimestre de 2014. En plus de constituer une importante mesure complémentaire de rendement, le BAIIA est une mesure utilisée couramment par les analystes de placements et les agences de notation pour évaluer les sociétés de gestion d'actifs.

Se reporter à la rubrique « Risque lié aux instruments financiers » du présent rapport de gestion pour de l'information relative à d'autres sources de liquidités et à l'exposition de la Société au risque de liquidité et de financement et à la façon dont elle gère ce risque.

Flux de trésorerie

Le tableau 19, intitulé « Flux de trésorerie », présente un sommaire des tableaux consolidés des flux de trésorerie qui font partie des états financiers intermédiaires pour le trimestre clos le 31 mars 2015. En 2015, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont diminué de 93,1 M\$, comparativement à une augmentation de 45,8 M\$ en 2014.

Les activités d'exploitation, avant les commissions versées, ont généré 216,5 M\$ au cours du trimestre clos le 31 mars 2015, comparativement à 183,4 M\$ en 2014. Les commissions en trésorerie versées se sont chiffrées à 84,8 M\$ en 2015, comparativement à 82,2 M\$ en 2014. Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, déduction faite des commissions versées, se sont établis à 131,7 M\$ en 2015, comparativement à 101,2 M\$ en 2014.

TABLEAU 18 : ACTIVITÉS DE DÉPÔT – SITUATION FINANCIÈRE

<i>(en M\$)</i>	31 MARS 2015	31 DÉCEMBRE 2014	31 MARS 2014
Actif			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4,7 \$	4,5 \$	3,5 \$
Débiteurs et autres montants à recevoir	234,3	204,4	168,2
Prêts	24,4	25,0	30,7
Total de l'actif	263,4 \$	233,9 \$	202,4 \$
Passif et capitaux propres			
Passif lié aux dépôts	252,5 \$	223,3 \$	189,8 \$
Autres passifs	0,6	0,7	0,8
Capitaux propres	10,3	9,9	11,8
Total du passif et des capitaux propres	263,4 \$	233,9 \$	202,4 \$

TABLEAU 19 : FLUX DE TRÉSORERIE

Trimestres clos les (en M\$)	31 MARS 2015	31 MARS 2014	VARIATION (%)
Activités d'exploitation			
Avant paiement des commissions	216,5 \$	183,4 \$	18,0 %
Commissions payées	(84,8)	(82,2)	(3,2)
Dédution faite des commissions payées	131,7	101,2	30,1
Activités de financement	(226,0)	18,9	n.s.
Activités d'investissement	1,2	(74,3)	n.s.
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(93,1)	45,8	n.s.
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	1 216,0	1 082,4	12,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	1 122,9 \$	1 128,2 \$	(0,5) %

Voici à quoi ont trait les activités de financement au cours du trimestre clos le 31 mars 2015 par rapport à 2014 :

- Une augmentation nette de 29,2 M\$ des dépôts et des certificats en 2015, comparativement à une augmentation nette de 3,3 M\$ en 2014.
- Une diminution nette de 61,7 M\$ en 2015 relative aux obligations à l'égard d'entités de titrisation, comparativement à une augmentation nette de 155,5 M\$ en 2014.
- Le produit reçu à l'émission d'actions ordinaires de 12,2 M\$ en 2015, comparativement à 14,7 M\$ en 2014.
- L'achat de 1 385 000 actions ordinaires en 2015 en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société financière IGM, au coût de 62,1 M\$, comparativement à l'achat de 310 000 actions ordinaires au coût de 16,8 M\$ en 2014.
- Le versement de dividendes sur actions privilégiées perpétuelles totalisant 2,2 M\$ en 2015, soit le même montant qu'en 2014.
- Le versement de dividendes sur actions ordinaires réguliers totalisant 141,4 M\$ en 2015, comparativement à 135,6 M\$ en 2014.

Voici à quoi ont trait les activités d'investissement au cours du trimestre clos le 31 mars 2015 par rapport à 2014 :

- L'achat de titres totalisant 10,0 M\$ et le produit de 21,8 M\$ de la vente de titres en 2015, comparativement à 6,9 M\$ et à 10,7 M\$, respectivement, en 2014.
- Une diminution nette des prêts de 7,9 M\$ en 2015, comparativement à une augmentation nette de 68,4 M\$ en 2014, principalement liée aux prêts hypothécaires résidentiels se rapportant aux activités bancaires hypothécaires de la Société.

SOURCES DE FINANCEMENT

L'objectif de la Société en matière de gestion du capital consiste à maximiser le rendement pour les actionnaires tout en faisant en sorte que la Société soit capitalisée de façon à respecter les exigences réglementaires, à combler les besoins en fonds de roulement et à favoriser l'expansion des affaires. Les pratiques de la Société en matière de gestion du capital sont axées sur la préservation de la qualité de sa situation financière en maintenant des assises financières ainsi qu'un bilan solides. Le capital de la Société comprend la dette à long terme, les actions privilégiées perpétuelles et les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, lesquels totalisaient 6,2 G\$ au 31 mars 2015, soit le même montant qu'au 31 décembre 2014. La Société évalue régulièrement ses pratiques en matière de gestion du capital en fonction des changements de la conjoncture économique.

Le capital de la Société est principalement utilisé dans le cadre de ses activités d'exploitation continues en vue de satisfaire aux besoins en fonds de roulement, pour les placements à long terme effectués par la Société, pour l'expansion des affaires ainsi que pour d'autres objectifs stratégiques. Les filiales assujetties aux exigences en matière de capital réglementaire comprennent les courtiers en valeurs mobilières, les courtiers de fonds communs de placement, les courtiers sur le marché non réglementé, les gestionnaires de portefeuille, les gestionnaires de fonds d'investissement et une société de fiducie. Ces filiales sont tenues de maintenir des niveaux de capital minimaux en fonction du fonds de roulement, des liquidités ou des capitaux propres. Les filiales de la Société se sont conformées à toutes les exigences en matière de capital réglementaire.

La dette à long terme en cours totale se chiffrait à 1 325,0 M\$ au 31 mars 2015, soit le même montant qu'au 31 décembre 2014. La dette à long terme comprend des débetures qui sont des dettes de premier rang non garanties de la Société comportant des clauses restrictives standards, incluant des clauses de sûreté négatives, mais ne comportant aucune clause restrictive financière ou opérationnelle particulière.

Les actions privilégiées perpétuelles, chiffrées à 150 M\$ au 31 mars 2015, demeurent inchangées par rapport au 31 décembre 2014.

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2015, la Société a acheté 1 385 000 actions ordinaires au coût de 62,1 M\$ dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal de ses activités (se reporter à la note 5 des états financiers intermédiaires). La Société a lancé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités le 20 mars 2015 visant l'achat d'un maximum de 5 % de ses actions ordinaires pour atténuer l'effet dilutif des options sur actions émises en vertu du régime d'options sur actions de la Société et à d'autres fins de gestion du capital. En 2015, les autres activités comprennent la déclaration de dividendes de 2,2 M\$ sur actions privilégiées perpétuelles, ou 0,36875 \$ par action, et de dividendes de 140,9 M\$ sur actions ordinaires, ou 0,5625 \$ par action. Les variations du capital-actions ordinaire sont reflétées dans les états consolidés des variations des capitaux propres.

Dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, la Société a établi un régime d'achat automatique de titres pour ses actions ordinaires. Le régime d'achat automatique de titres fournit des instructions standards quant à la façon dont les actions ordinaires de la Société financière IGM doivent être rachetées dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités pendant certaines périodes d'interdiction d'opérations prédéterminées. Les rachats effectués en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société en tout autre moment que lors de ces périodes d'interdiction d'opérations prédéterminées seront réalisés au gré de la direction.

À l'heure actuelle, la notation attribuée par Standard & Poor's (« S&P ») à la dette de premier rang et au passif de la Société est de « A » avec une perspective stable. La notation attribuée par Dominion Bond Rating Service (« DBRS ») aux débetures non garanties de premier rang de la Société est de « A (élevée) », avec une tendance stable.

Les notations de crédit sont destinées à fournir aux investisseurs une mesure indépendante de la qualité des titres d'une société sur le plan de la solvabilité et indiquent la probabilité que les paiements requis seront faits ainsi

que la capacité d'une société de remplir ses obligations conformément aux modalités de chaque obligation. Les descriptions des catégories de notations de chacune des agences de notation présentées ci-après proviennent des sites Web de chacune de ces agences.

Ces notations ne constituent pas une recommandation d'acheter, de vendre ou de détenir les titres de la Société et ne tiennent pas compte de leur cours ni d'autres facteurs qui pourraient permettre d'établir si un titre donné convient à un investisseur en particulier. De plus, il se peut que les notations ne tiennent pas compte de l'incidence éventuelle de tous les risques sur la valeur des titres et du fait que les agences de notation peuvent réviser ces notations ou les retirer à quelque moment que ce soit.

La notation « A » attribuée aux débetures non garanties de premier rang de la Société financière IGM par S&P correspond à la sixième notation la plus élevée sur les 22 notations utilisées pour les titres d'emprunt à long terme. Cette notation indique que, de l'avis de S&P, la Société a une bonne capacité de remplir ses engagements financiers relatifs aux obligations, mais que l'obligation est un peu plus vulnérable aux effets défavorables de l'évolution de la situation et de la conjoncture économique que les obligations mieux notées.

Selon S&P, la perspective « stable » indique que S&P considère qu'il est peu probable que la notation change à moyen terme.

La notation « A (élevée) », qui a été attribuée aux débetures non garanties de premier rang de la Société financière IGM par DBRS, correspond à la cinquième notation la plus élevée sur les 26 notations utilisées pour les titres d'emprunt à long terme. Selon l'échelle de notation à long terme de DBRS, les titres d'emprunt qui obtiennent la notation « A (élevée) » sont de bonne qualité et la capacité de paiement des obligations financières est considérée comme solide. Bien qu'il s'agisse d'une bonne notation, les entreprises qui l'obtiennent pourraient être plus vulnérables à des événements futurs, mais les facteurs négatifs potentiellement déclencheurs sont considérés comme surmontables.

Selon DBRS, la tendance « stable » aide les investisseurs à comprendre la façon dont elle entrevoit l'avenir du titre.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Le tableau 20 présente la valeur comptable et la juste valeur des actifs et des passifs financiers. Le tableau n'inclut pas la juste valeur des actifs et passifs financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur si leur valeur comptable se rapproche raisonnablement de leur juste valeur. Ces éléments comprennent la trésorerie et les équivalents de

TABLEAU 20 : INSTRUMENTS FINANCIERS

(en M\$)	31 MARS 2015		31 DÉCEMBRE 2014	
	VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR	VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR
Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur				
Titres				
– Disponibles à la vente	4,7 \$	4,7 \$	10,2 \$	10,2 \$
– Détenus à des fins de transaction	77,9	77,9	79,3	79,3
Prêts				
– Détenus à des fins de transaction	406,6	406,6	366,2	366,2
Instruments financiers dérivés	70,9	70,9	39,4	39,4
Autres actifs financiers	9,3	9,3	–	–
Actifs financiers inscrits au coût amorti				
Prêts				
– Prêts et créances	6 610,5	6 853,6	6 652,7	6 849,3
Passifs financiers comptabilisés à la juste valeur				
Instruments financiers dérivés	58,1	58,1	29,8	29,8
Autres passifs financiers	6,1	6,1	6,6	6,6
Passifs financiers inscrits au coût amorti				
Dépôts et certificats	252,5	254,2	223,3	225,3
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	6 695,0	6 847,2	6 754,0	6 858,9
Dette à long terme	1 325,0	1 730,0	1 325,0	1 682,0

trésorerie, les débiteurs et autres montants à recevoir, certains autres actifs financiers, les créditeurs et charges à payer et certains autres passifs financiers.

La juste valeur est déterminée selon les méthodes et les hypothèses suivantes :

- Les titres ainsi que les autres actifs et passifs financiers sont évalués selon les cours des marchés actifs, lorsque ceux-ci sont disponibles. En l'absence de tels cours, des techniques d'évaluation sont utilisées, lesquelles nécessitent la formulation d'hypothèses relatives aux taux d'actualisation, au montant des flux de trésorerie futurs et au moment où ceux-ci seront réalisés. Dans la mesure du possible, des données du marché observables sont utilisées dans les techniques d'évaluation.
- Les prêts classés comme détenus à des fins de transaction sont évalués selon les taux d'intérêt du marché offerts pour des prêts comportant des échéances et des risques de crédit similaires.
- Les prêts classés dans les prêts et créances sont évalués par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus aux taux de rendement en vigueur sur les marchés.
- Les obligations à l'égard d'entités de titrisation sont évaluées par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus aux taux de rendement en vigueur sur le marché pour les titres émis par les entités de

titrisation dont les modalités et les caractéristiques sont semblables.

- Les dépôts et les certificats sont évalués par l'actualisation des flux de trésorerie contractuels en fonction des taux d'intérêt du marché en vigueur pour les dépôts comportant des échéances et des risques similaires.
- La dette à long terme est évaluée selon les cours du marché pour chaque débenture disponible sur le marché.
- Les instruments financiers dérivés sont évalués selon les cours du marché, lorsque ceux-ci sont disponibles, selon les taux en vigueur sur le marché pour des instruments ayant des caractéristiques et des échéances similaires, ou suivant l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie.

Se reporter à la note 10 des états financiers intermédiaires qui présente des renseignements supplémentaires à l'égard de la détermination de la juste valeur des instruments financiers.

Bien qu'il y ait eu des changements à la valeur comptable et à la juste valeur des instruments financiers, ces changements n'ont pas eu d'incidence importante sur la situation financière de la Société pour le trimestre clos le 31 mars 2015.

Gestion des risques

La Société est exposée à divers risques inhérents à la nature de ses activités. Le succès continu de la Société repose sur sa capacité à gérer ces risques; elle met notamment l'accent sur une solide culture de gestion des risques et une approche efficace en la matière. L'approche de la Société à cet égard repose sur la coordination des mesures de gestion des risques à l'échelle de l'entreprise et de ses unités d'exploitation de même qu'elle vise à assurer la prise de risques prudents et mesurés afin de parvenir à un équilibre adéquat entre les risques et le rendement.

La structure de gouvernance du risque de la Société privilégie le maintien d'un cadre cohérent et exhaustif dans l'ensemble de la Société et de ses filiales, lequel détermine clairement les responsables de la gestion des risques dans chacune des unités d'exploitation et prévoit un suivi par un comité exécutif de gestion des risques relevant du comité de direction. Un service de gestion des risques, des groupes de conformité des ventes et de l'entreprise, ainsi que le service d'audit interne de la Société assurent une surveillance supplémentaire.

Le conseil d'administration supervise la gestion des risques et s'acquitte de ce mandat principalement par l'intermédiaire des comités suivants :

- Le comité de direction est responsable d'assurer la surveillance de la gestion des risques d'entreprise : i) en s'assurant que les procédures appropriées ont été mises en place en vue de cibler et de gérer les risques et de définir la tolérance au risque; ii) en s'assurant que les politiques, procédures et contrôles appropriés sont mis en œuvre en vue de gérer les risques; iii) en examinant régulièrement le processus de gestion des risques pour vérifier s'il fonctionne efficacement.
- Le comité des stratégies de placement supervise la gestion des risques financiers auxquels est exposée la Société, soit le risque de marché, le risque de crédit et le risque de liquidité et de financement : i) en s'assurant que les procédures appropriées ont été mises en place en vue de cibler et de gérer les risques financiers conformément au niveau de tolérance; ii) en contrôlant la mise en œuvre et le maintien des politiques, procédures et contrôles appropriés en vue de gérer les risques financiers, iii) en examinant régulièrement le processus de gestion des risques financiers pour s'assurer qu'il fonctionne efficacement.
- Le comité d'audit assume des responsabilités particulières liées à la surveillance des risques, puisqu'il supervise les informations financières à fournir, les contrôles internes et l'environnement de contrôle, ainsi que les activités de conformité de la Société.
- Les comités qui suivent ont des responsabilités particulières liées à la surveillance des risques : i) le comité de rémunération, qui supervise les politiques et pratiques de rémunération; ii) le comité de gouvernance et des candidatures, qui supervise les pratiques liées à la gouvernance d'entreprise; iii) le comité des entités reliées et de révision, qui supervise les conflits d'intérêts et qui recommande au conseil un code de conduite professionnelle et de déontologie.

Le comité exécutif de gestion des risques est constitué des coprésidents et chefs de la direction, du chef des services financiers, ainsi que du chef du contentieux et du chef de la conformité. Le comité est responsable d'assurer la surveillance du processus de gestion des risques de la Société : i) en élaborant le cadre et les politiques de risque et en en assurant le maintien; ii) en définissant l'appétit pour le risque de la Société; iii) en s'assurant que le profil de risque de la Société et ses processus d'évaluation sont conformes à la stratégie et à l'appétit pour le risque de la Société; iv) en montrant l'exemple et en promouvant une culture solide de gestion des risques.

Les chefs de la direction des sociétés en exploitation concernées, soit le Groupe Investors, Mackenzie et Investment Planning Counsel, ont la responsabilité globale de la surveillance de la gestion des risques dans leurs sociétés respectives.

La responsabilité de la gestion constante des risques revient principalement aux dirigeants des diverses unités d'exploitation et fonctions de soutien en ce qui a trait à leurs activités respectives. Les responsabilités des dirigeants d'unités d'exploitation et de fonctions de soutien comprennent notamment ce qui suit : i) établir et assurer le respect des procédures de mise en évidence, d'évaluation, de consignation et de communication ascendante des risques; ii) mettre en œuvre des activités de contrôle visant à atténuer les risques; iii) cibler les occasions de réduire ou de transférer les risques; iv) harmoniser les stratégies d'exploitation et d'affaires avec la culture de risque et l'appétit pour le risque de l'entreprise, tels qu'ils ont été établis par le comité de gestion des risques.

Le service de gestion des risques assure la surveillance et l'analyse du niveau de risque défini en fonction de l'appétit pour le risque, de même que la présentation de l'information à cet égard au comité de gestion des risques. Il est également responsable de ce qui suit : i) élaborer et maintenir le programme et le cadre de gestion des risques d'entreprise; ii) gérer le processus de gestion des risques d'entreprise; iii) fournir des lignes directrices et de la formation aux dirigeants des unités d'exploitation et fonctions de soutien. Un comité d'examen technique

constitué de dirigeants chevronnés soutient le service de gestion des risques en procédant à un examen critique des évaluations des risques effectuées par les unités d'exploitation et les fonctions de soutien. Les autres responsabilités de surveillance sont assumées par divers groupes de la Société : a) les groupes de conformité des ventes et de l'entreprise, qui sont chargés d'assurer la conformité aux politiques, aux lois et aux règlements; b) la fonction de gestion des risques financiers, qui est indépendante du service des finances, à qui incombe la responsabilité d'effectuer une évaluation des procédures de gestion des risques financiers et de l'exposition à ces risques ainsi que d'assurer la conformité à la politique de placement et aux autres politiques pertinentes.

Le service d'audit interne fournit l'assurance indépendante à la haute direction et au conseil d'administration que les politiques, les processus et les pratiques de gestion des risques sont efficaces.

RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

La Société gère activement les risques qui découlent de l'utilisation d'instruments financiers. Ces risques comprennent les risques de liquidité et de financement, de crédit et de marché.

Risque de liquidité et de financement

Le risque de liquidité et de financement correspond au risque que la Société soit incapable de générer ou d'obtenir suffisamment de trésorerie en temps opportun et de façon rentable pour respecter ses obligations contractuelles ou prévues lorsque celles-ci viennent à échéance. Les pratiques de gestion des liquidités de la Société comprennent :

- le contrôle à l'égard des processus de gestion des liquidités;
- la simulation de crise sous divers scénarios d'exploitation;
- la supervision de la gestion des liquidités par les comités du conseil d'administration.

Dans le contexte de la gestion courante des liquidités au cours de 2015 et de 2014, la Société a :

- continué d'élargir ses canaux de financement grâce à l'émission de titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* à de multiples acheteurs;
- continué d'évaluer des sources de financement additionnelles pour ses activités bancaires hypothécaires.

Le financement des commissions versées à la vente de fonds communs de placement constitue une exigence clé en matière de liquidités pour la Société. Les commissions versées à la vente de fonds communs de placement continuent d'être financées au moyen des flux de trésorerie d'exploitation.

La Société conserve également des liquidités suffisantes pour financer et détenir temporairement des prêts hypothécaires. Par l'intermédiaire des activités bancaires hypothécaires, les prêts hypothécaires résidentiels sont vendus aux parties suivantes ou titrisés :

- le Fonds hypothécaire et de revenu à court terme Investors et le Fonds d'obligations de sociétés canadiennes Investors;
- des tiers, incluant la SCHL ou des fiducies de titrisation commanditées par des banques canadiennes;
- des investisseurs institutionnels, grâce à des placements privés.

Certaines filiales de la Société sont des émettrices autorisées de TH LNH et des vendeuses autorisées dans le cadre du Programme OHC. Ce statut d'émetteur et de vendeur procure à la Société des sources de financement additionnelles pour les prêts hypothécaires résidentiels. La capacité continue de la Société à financer les prêts hypothécaires résidentiels au moyen de fiducies de titrisation commanditées par des banques canadiennes et de TH LNH dépend des conditions sur les marchés de titrisation, lesquelles sont susceptibles de changer. Les TH LNH et le Programme OHC exigent que les prêts titrisés soient assurés par un assureur approuvé par la SCHL. La disponibilité de l'assurance sur les prêts hypothécaires est fonction de la conjoncture, qui est sujette à changement.

Les obligations contractuelles de la Société sont présentées au tableau 21.

En plus du solde actuel de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, la Société financière IGM peut accéder à des liquidités au moyen de ses marges de crédit. Les marges de crédit de la Société auprès de diverses banques à charte canadiennes de l'annexe I totalisaient 525 M\$ au 31 mars 2015, soit le même montant qu'au 31 décembre 2014. Les marges de crédit au 31 mars 2015 étaient constituées de marges de crédit engagées totalisant 350 M\$ (2014 – 350 M\$) et de marges de crédit non engagées totalisant 175 M\$ (2014 – 175 M\$). La Société a déjà accédé à ses marges de crédit non engagées par le passé. Cependant, toute avance bancaire sur les marges de crédit non engagées sera consentie à la discrétion exclusive de la banque. Au 31 mars 2015 et au 31 décembre 2014, la Société n'avait prélevé aucun montant sur ses marges de crédit engagées, ni sur ses marges de crédit non engagées.

La dernière évaluation actuarielle à des fins de capitalisation relative au régime de retraite à prestations définies enregistré de la Société a été effectuée en fonction de la date d'évaluation du 31 décembre 2013. Selon l'évaluation actuarielle, le régime de retraite enregistré

TABLEAU 21 : OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Au 31 mars 2015 (en M\$)	À VUE	MOINS DE UN AN	ENTRE 1 AN ET 5 ANS	APRÈS 5 ANS	TOTAL
Instruments financiers dérivés	– \$	14,0 \$	44,1 \$	– \$	58,1 \$
Dépôts et certificats	234,0	6,3	8,8	3,4	252,5
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	–	1 275,7	5 406,9	12,4	6 695,0
Dette à long terme	–	–	525,0	800,0	1 325,0
Contrats de location simple ¹	–	55,1	147,1	47,7	249,9
Capitalisation des régimes de retraite ²	–	16,5	19,7	–	36,2
Total des obligations contractuelles	234,0 \$	1 367,6 \$	6 151,6 \$	863,5 \$	8 616,7 \$

1. Comprend les locaux pour bureaux et le matériel utilisés dans le cours normal des activités.

Les paiements au titre des contrats de location sont imputés au bénéfice sur la période d'utilisation.

2. La prochaine évaluation actuarielle requise sera effectuée à la date d'évaluation du 31 décembre 2016. Les exigences liées à la capitalisation des régimes de retraite au-delà de 2016 pourraient connaître d'importantes variations et seront établies en fonction des évaluations actuarielles futures. Les décisions relatives aux cotisations aux régimes de retraite sont susceptibles de changer, puisque celles-ci sont touchées par plusieurs éléments, notamment le rendement du marché, les exigences réglementaires, les variations des hypothèses et la capacité de la direction de modifier la politique de capitalisation.

avait un déficit de solvabilité de 23,4 M\$, qui doit être financé sur cinq ans. Les cotisations annuelles se chiffrent à 19,7 M\$, ce qui comprend des paiements de 13,4 M\$ au titre des coûts annuels des services rendus de l'exercice. La Société a versé des cotisations de 3,2 M\$ en 2015 (2014 – 12,5 M\$). Les décisions relatives aux cotisations aux régimes de retraite sont susceptibles de changer, puisque celles-ci sont touchées par plusieurs éléments, notamment le rendement du marché, les exigences réglementaires, les variations des hypothèses et la capacité de la direction de modifier la politique de capitalisation. La prochaine évaluation actuarielle obligatoire sera effectuée en fonction de la date d'évaluation du 31 décembre 2016.

La direction est d'avis que les flux de trésorerie liés aux opérations, les soldes de trésorerie disponibles et les autres sources de financement décrites plus haut sont suffisants pour répondre aux besoins de liquidités de la Société. La Société dispose toujours de la capacité de répondre à ses besoins en flux de trésorerie d'exploitation, de remplir ses obligations contractuelles et de verser ses dividendes déclarés. La pratique actuelle de la Société consiste à déclarer et à payer les dividendes aux actionnaires ordinaires sur une base trimestrielle au gré du conseil d'administration. La déclaration de dividendes par le conseil d'administration dépend d'un éventail de facteurs, notamment les résultats, qui subissent l'incidence importante qu'a le rendement des marchés des titres d'emprunt et des actions sur les produits tirés des honoraires et les commissions de la Société ainsi que sur certaines autres charges. La situation en matière de liquidités de la Société et la façon dont elle gère le risque

de liquidité et de financement n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2014.

Risque de crédit

Le risque de crédit se rapporte à l'éventualité d'une perte financière si, dans le cadre d'une transaction, l'une des contreparties de la Société ne respecte pas ses engagements. La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les titres détenus, les portefeuilles de prêts hypothécaires et les dérivés de la Société sont assujettis au risque de crédit. La Société examine ses pratiques en matière de gestion du risque de crédit de façon continue pour en évaluer l'efficacité.

Au 31 mars 2015, la trésorerie et les équivalents de trésorerie totalisant 1 122,9 M\$ (31 décembre 2014 – 1 216,0 M\$) étaient composés de soldes de trésorerie de 56,9 M\$ (31 décembre 2014 – 106,8 M\$) déposés auprès de banques à charte canadiennes et d'équivalents de trésorerie de 1 066,0 M\$ (31 décembre 2014 – 1 109,2 M\$). Les équivalents de trésorerie sont constitués de bons du Trésor du gouvernement du Canada totalisant 12,5 M\$ (31 décembre 2014 – 190,8 M\$), de papier commercial de 702,1 M\$ (31 décembre 2014 – 665,8 M\$) garanti par les gouvernements provinciaux et fédéral et d'acceptations bancaires de 351,4 M\$ (31 décembre 2014 – 252,6 M\$) émises par des banques à charte canadiennes. La Société évalue régulièrement la notation de crédit de ses contreparties. L'exposition maximale au risque de crédit sur ces instruments financiers correspond à leur valeur comptable. La Société gère le risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie en respectant sa

politique de placement, laquelle décrit les paramètres et les limites de concentration du risque de crédit.

La Société évalue régulièrement la qualité du crédit des portefeuilles de prêts hypothécaires relatifs aux activités bancaires hypothécaires et d'intermédiaire de la Société et la suffisance de la provision collective. Au 31 mars 2015, les prêts hypothécaires totalisaient 7,0 G\$ (31 décembre 2014 – 7,0 G\$) et comprenaient les prêts hypothécaires résidentiels qui sont :

- vendus dans le cadre de programmes de titrisation, prêts qui sont classés dans les prêts et créances et qui totalisaient 6,6 G\$, soit le même montant qu'au 31 décembre 2014. Au 31 mars 2015, un passif correspondant de 6,7 G\$ a été constaté au poste Obligations à l'égard d'entités de titrisation, comparativement à 6,8 G\$ au 31 décembre 2014.
- liés aux activités bancaires hypothécaires de la Société, prêts qui sont classés comme détenus à des fins de transaction et qui totalisaient 406,6 M\$, comparativement à 366,2 M\$ au 31 décembre 2014. Ces prêts sont détenus par la Société en attendant d'être vendus ou titrisés.
- liés aux activités d'intermédiaire de la Société, prêts qui sont classés dans les prêts et créances et qui totalisaient 28,4 M\$ au 31 mars 2015, comparativement à 29,5 M\$ au 31 décembre 2014.

Au 31 mars 2015, les portefeuilles de prêts hypothécaires relatifs aux activités d'intermédiaire de la Société étaient diversifiés sur le plan géographique et étaient composés à 100 % de prêts résidentiels (31 décembre 2014 – 100 %), dont 93,9 % étaient assurés (31 décembre 2014 – 92,6 %). Au 31 mars 2015, les prêts hypothécaires douteux étaient de néant, comme au 31 décembre 2014. Les prêts hypothécaires non assurés et non productifs de plus de 90 jours, établis à néant, n'avaient pas changé par rapport au 31 décembre 2014. Les caractéristiques des portefeuilles de prêts hypothécaires n'ont pas changé de façon importante en 2015.

Les TH LNH et le Programme OHC exigent que tous les prêts hypothécaires titrisés soient assurés par un assureur approuvé en cas de défaut. Les programmes de PCAA n'exigent pas que les prêts hypothécaires soient assurés; toutefois, au 31 mars 2015, 51,6 % de ces prêts étaient assurés, comparativement à 51,0 % au 31 décembre 2014. Au 31 mars 2015, le portefeuille de prêts titrisés et les prêts hypothécaires résidentiels classés comme détenus à des fins de transaction étaient assurés dans une proportion de 82,8 %, contre 83,6 % au 31 décembre 2014. Au 31 mars 2015, les prêts hypothécaires douteux liés à ces portefeuilles se chiffraient à 2,4 M\$, comparativement à 2,1 M\$ au

31 décembre 2014. Les prêts hypothécaires non assurés et non productifs de plus de 90 jours de ces portefeuilles s'établissaient à 0,2 M\$ au 31 mars 2015, comparativement à 0,3 M\$ au 31 décembre 2014.

La Société conserve certains éléments du risque de crédit associé aux prêts titrisés. Au 31 mars 2015, les prêts titrisés étaient assurés contre les pertes sur créances dans une proportion de 85,6 %, comparativement à 85,1 % au 31 décembre 2014. Le risque de crédit lié aux activités de titrisation de la Société se limite à ses droits conservés. La juste valeur des droits conservés de la Société dans les prêts hypothécaires titrisés se chiffrait à 108,0 M\$ au 31 mars 2015, comparativement à 136,2 M\$ au 31 décembre 2014. Les droits conservés incluent ce qui suit :

- *Les comptes de réserve en trésorerie et les droits aux produits d'intérêts nets futurs*, qui se chiffraient à 34,6 M\$ (31 décembre 2014 – 35,1 M\$) et à 124,1 M\$ (31 décembre 2014 – 127,4 M\$), respectivement, au 31 mars 2015. Les comptes de réserve en trésorerie sont reflétés dans le bilan, tandis que les droits aux produits d'intérêts nets futurs ne sont pas reflétés dans le bilan; ils seront constatés sur la durée de vie des prêts hypothécaires.

La tranche de ce montant relative aux fiducies de titrisation commanditées par des banques canadiennes de 63,9 M\$ (31 décembre 2014 – 65,1 M\$) est subordonnée aux droits de la fiducie et représente l'exposition maximale au risque de crédit lié aux défauts de paiement des emprunteurs à l'échéance. Le risque de crédit lié à ces prêts hypothécaires est atténué par l'assurance relative à ces prêts hypothécaires, dont il a déjà été question, et le risque de crédit de la Société relatif aux prêts assurés incombe à l'assureur.

Les droits aux produits d'intérêts nets futurs en vertu des TH LNH et du Programme OHC totalisaient 94,8 M\$ (31 décembre 2014 – 97,4 M\$). Conformément aux TH LNH et au Programme OHC, la Société a l'obligation d'effectuer des paiements ponctuels aux porteurs de titres, que les montants aient été reçus ou non des débiteurs hypothécaires. Tous les prêts hypothécaires titrisés dans le cadre des TH LNH et du Programme OHC sont assurés par la SCHL ou par un autre assureur approuvé par le Programme. Les prêts hypothécaires en cours titrisés en vertu de ces programmes totalisent 4,6 G\$, soit le même montant qu'au 31 décembre 2014.

- *La juste valeur des swaps liés au compte de réinvestissement du principal*, dont la juste valeur négative s'établissait à 50,7 M\$ au 31 mars 2015 (31 décembre 2014 – juste valeur négative de 26,3 M\$), et qui est reflétée

dans le bilan de la Société. Ces swaps représentent la composante d'un swap conclu en vertu du Programme OHC, dans le cadre duquel la Société paie les coupons sur les Obligations hypothécaires du Canada et reçoit le rendement des placements résultant du réinvestissement du principal remboursé sur le prêt hypothécaire. Le montant notionnel de ces swaps était de 499,5 M\$ au 31 mars 2015 (31 décembre 2014 – 436,9 M\$).

La Société conserve aussi certains éléments du risque de crédit associé aux prêts hypothécaires vendus au Fonds hypothécaire et de revenu à court terme Investors et au Fonds d'obligations de sociétés canadiennes Investors dans le cadre d'une entente visant le rachat de prêts hypothécaires dans certaines circonstances favorables aux fonds. Ces prêts ne sont pas comptabilisés dans le bilan de la Société, puisque la Société a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété relativement à ces prêts.

La provision collective pour créances douteuses de la Société se chiffrait à 0,7 M\$ au 31 mars 2015, comparativement à 0,8 M\$ au 31 décembre 2014. La direction considère que cette provision est adéquate pour absorber toutes les pertes sur créances liées aux portefeuilles de prêts hypothécaires, compte tenu des considérations suivantes :

- La politique de prêt, les normes de souscription et les capacités de gestion des prêts de la Société.
- Le fait que la Société monte ses prêts hypothécaires uniquement au moyen de son propre réseau de conseillers du Groupe Investors et de spécialistes en planification hypothécaire, dans le cadre du plan financier exhaustif d'un client.
- La qualité du portefeuille de prêts hypothécaires de la Société, fondée sur i) l'historique du rendement du crédit et les tendances récentes; ii) les paramètres de crédit actuels du portefeuille et les autres caractéristiques pertinentes; iii) la simulation régulière de crise à l'égard des pertes découlant de conditions défavorables sur les marchés immobiliers.
- L'existence d'une assurance en cas de défaut sur les prêts hypothécaires contractée par le client et d'une assurance en cas de défaut sur le portefeuille de prêts hypothécaires détenue par la Société.

L'exposition de la Société au risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, aux titres à revenu fixe et aux portefeuilles de prêts hypothécaires ainsi que sa gestion de ce risque n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2014.

La Société utilise des dérivés négociés sur le marché hors cote pour couvrir le risque de taux d'intérêt et le risque

lié au réinvestissement associés à ses activités bancaires hypothécaires et à ses activités de titrisation, ainsi que le risque de marché relatif à certains accords de rémunération fondée sur des actions. Dans la mesure où la juste valeur des dérivés est en position de profit, la Société est exposée au risque de crédit, c'est-à-dire au risque que ses contreparties manquent à leurs obligations aux termes de ces accords.

La Société participe au Programme OHC en concluant des swaps adossés, en vertu desquels les banques à charte canadiennes de l'annexe I désignées par la Société agissent à titre d'intermédiaires entre la Société et la Fiducie du Canada pour l'habitation. La Société reçoit des coupons liés aux TH LNH et aux réinvestissements de principal admissibles et paie les coupons sur les Obligations hypothécaires du Canada. La Société conclut également des swaps de taux d'intérêt compensatoires avec ces mêmes banques afin de couvrir le risque de taux d'intérêt et le risque lié au réinvestissement associés au Programme OHC. Au 31 mars 2015, la juste valeur négative de ces swaps totalisait 11,1 M\$ (31 décembre 2014 – juste valeur négative de 9,0 M\$) et le montant notionnel en cours s'élevait à 6,6 G\$ (31 décembre 2014 – 6,7 G\$). Certains de ces swaps concernent des prêts hypothécaires titrisés qui ont été constatés dans le bilan de la Société, assortis d'une obligation connexe. Par conséquent, ces swaps, d'un montant notionnel en cours de 4,1 G\$ (31 décembre 2014 – 4,2 G\$) et d'une juste valeur négative de 23,4 M\$ (31 décembre 2014 – juste valeur négative de 17,9 M\$), ne sont pas reflétés dans le bilan. Les swaps liés au compte de réinvestissement du principal et les couvertures du risque de taux d'intérêt et du risque lié au réinvestissement, d'un montant notionnel en cours de 2,5 G\$ (31 décembre 2014 – 2,4 G\$) et d'une juste valeur de 12,3 M\$ (31 décembre 2014 – 8,9 M\$), sont reflétés dans le bilan. L'exposition au risque de crédit, qui est limitée à la juste valeur des swaps qui étaient en position de profit, totalisait 69,2 M\$ au 31 mars 2015, comparativement à 40,6 M\$ au 31 décembre 2014.

La Société a recours à des swaps de taux d'intérêt pour couvrir le risque de taux d'intérêt lié aux prêts hypothécaires titrisés par l'intermédiaire de programmes de PCAA commandité par des banques canadiennes. La juste valeur négative de ces swaps de taux d'intérêt totalisait 0,2 M\$ (31 décembre 2014 – juste valeur négative de 0,3 M\$) sur un montant notionnel en cours de 14,0 M\$ au 31 mars 2015 (31 décembre 2014 – 24,0 M\$). L'exposition au risque de crédit, qui est limitée à la juste valeur des swaps qui étaient en position de profit, était de néant au 31 mars 2015, soit le même montant qu'au 31 décembre 2014.

La Société conclut d'autres contrats d'instruments dérivés, qui sont principalement composés de swaps de taux

d'intérêt utilisés pour couvrir le risque de taux d'intérêt lié aux prêts hypothécaires détenus par la Société en attendant leur vente ou à l'égard desquels elle s'est engagée, ainsi que des swaps de rendement total et des contrats à terme de gré à gré sur les actions ordinaires de la Société financière IGM utilisés afin de couvrir les accords de rémunération différée. La juste valeur des swaps de taux d'intérêt, des swaps de rendement total et des contrats à terme de gré à gré était de 0,7 M\$ sur un montant notionnel en cours de 107,9 M\$ au 31 mars 2015, comparativement à une juste valeur de 1,1 M\$ sur un montant notionnel en cours de 156,0 M\$ au 31 décembre 2014. L'exposition au risque de crédit, qui est limitée à la juste valeur de ces instruments qui sont en position de profit, était de 2,2 M\$ au 31 mars 2015, comparativement à 2,7 M\$ au 31 décembre 2014.

Le total de l'exposition au risque de crédit lié aux instruments dérivés qui sont en position de profit, chiffré à 71,3 M\$ (31 décembre 2014 – 43,3 M\$), ne donne pas effet à des conventions de compensation ni à des accords de garantie. L'exposition au risque de crédit, compte tenu des conventions de compensation et des accords de garantie y compris les droits aux produits d'intérêts nets futurs, était de 3,3 M\$ au 31 mars 2015 (31 décembre 2014 – 2,5 M\$). Toutes les contreparties des contrats sont des banques à charte canadiennes de l'annexe I et, par conséquent, la direction estime que le risque de crédit global lié aux instruments dérivés de la Société n'était pas important au 31 mars 2015. La gestion du risque de crédit lié aux instruments dérivés n'a pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2014.

Se référer à la note 4 des états financiers intermédiaires et aux notes 2, 6 et 21 des états financiers annuels pour plus de renseignements quant aux activités de titrisation de la Société et à son utilisation des contrats d'instruments dérivés.

Risque de marché

Le risque de marché se rapporte à l'éventualité d'une perte pour la Société découlant de la variation de la valeur de ses instruments financiers en raison de la fluctuation des taux de change, des taux d'intérêt ou des cours boursiers. La majorité des instruments financiers de la Société sont libellés en dollars canadiens et ne sont pas exposés de façon importante aux fluctuations des taux de change.

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt sur son portefeuille de prêts et sur certains des instruments financiers dérivés utilisés dans le cadre de ses activités bancaires hypothécaires et de ses activités d'intermédiaire.

Par la gestion de son bilan, la Société cherche à contrôler les risques de taux d'intérêt liés à ses activités d'intermédiaire en gérant activement son exposition au risque de taux d'intérêt. Au 31 mars 2015, l'écart total entre l'actif et le passif au titre des dépôts respectait les lignes directrices de la filiale de la Société qui est une fiducie.

La Société conclut des swaps de taux d'intérêt avec des banques à charte canadiennes de l'annexe I afin de réduire l'incidence de la fluctuation des taux d'intérêt sur ses activités bancaires hypothécaires comme suit :

- Dans le cadre de certaines de ses transactions de titrisation avec des fiducies de titrisation commanditées par des banques, la Société a financé des prêts hypothécaires à taux fixe au moyen de PCAA à taux variable. Afin de couvrir le risque lié à la hausse des taux du PCAA, la Société conclut des swaps de taux d'intérêt avec des banques à charte canadiennes de l'annexe I. La Société demeure toutefois exposée au risque de corrélation, c'est-à-dire que les taux du PCAA soient plus élevés que ceux des acceptations bancaires qu'elle obtient à l'égard de ses couvertures.
- Dans le cadre de ses opérations de titrisation en vertu du Programme OHC, la Société a, dans certains cas, financé des prêts hypothécaires à taux variable au moyen d'Obligations hypothécaires du Canada à taux fixe. La Société conclut des swaps de taux d'intérêt avec des banques à charte canadiennes de l'annexe I afin de couvrir le risque que les taux d'intérêt perçus sur les prêts hypothécaires à taux variable diminuent. Comme il a déjà été mentionné, dans le cadre du Programme OHC, la Société a également droit au rendement des placements résultant du réinvestissement du principal remboursé sur les prêts hypothécaires titrisés et doit payer les coupons sur les Obligations hypothécaires du Canada, qui sont habituellement à taux fixe. La Société couvre le risque que le rendement résultant du réinvestissement diminue en concluant des swaps de taux d'intérêt avec des banques à charte canadiennes de l'annexe I.
- La Société est exposée à l'incidence que pourraient avoir les variations des taux d'intérêt sur la valeur des prêts hypothécaires détenus par la Société ou à l'égard desquels elle s'est engagée. La Société conclut des swaps de taux d'intérêt dans le but de couvrir le risque de taux d'intérêt lié aux prêts hypothécaires qu'elle détient.

Au 31 mars 2015, l'incidence d'une augmentation de 100 points de base des taux d'intérêt sur le bénéfice net annuel aurait été une diminution d'approximativement 2,4 M\$ (2014 – 1,5 M\$). L'exposition de la Société au risque de taux d'intérêt et la façon dont elle gère ce

risque n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2014.

Risque actions

La Société est exposée au risque actions sur ses fonds d'investissement exclusifs classés comme disponibles à la vente et sur ses titres de capitaux propres et ses fonds d'investissement exclusifs classés à la juste valeur par le biais du résultat net comme l'illustre le tableau 15. Les profits et les pertes latents sur les titres disponibles à la vente sont comptabilisés dans les Autres éléments du résultat global jusqu'à ce qu'ils soient réalisés ou jusqu'à ce que la direction détermine qu'il existe une indication objective d'une baisse de la valeur, auquel moment ils sont inscrits dans les comptes consolidés de résultat.

La Société parraine un certain nombre d'ententes de rémunération différée dans le cadre desquelles les paiements aux participants sont liés au rendement des actions ordinaires de la Société financière IGM Inc. Afin de couvrir ce risque, la Société a recours à des contrats à terme de gré à gré et à des swaps de rendement total.

RISQUES LIÉS À L'ACTIF GÉRÉ

Le total de l'actif géré de la Société financière IGM s'établissait à 148,4 G\$ au 31 mars 2015, comparativement à 141,9 G\$ au 31 décembre 2014.

La Société est assujettie au risque de volatilité de l'actif découlant de l'évolution des marchés financiers et boursiers canadiens et internationaux. Les mouvements dans ces marchés ont occasionné par le passé, et occasionneront

dans l'avenir, des fluctuations de l'actif géré, des produits et du bénéfice de la Société. La conjoncture économique mondiale, exacerbée par les crises financières, les mouvements des marchés boursiers, les taux de change, les taux d'intérêt, les taux d'inflation, les courbes de rendement, les défaillances des contreparties des dérivés et d'autres facteurs difficiles à prévoir, comme l'instabilité politique et gouvernementale, a une incidence sur la composition, les valeurs de marché et les niveaux de l'actif géré.

L'actif géré de la Société peut être assujetti à des rachats imprévus par suite de tels événements. Une conjoncture évolutive peut aussi occasionner une variation de la composition de l'actif entre les actions et les titres à revenu fixe en raison du rendement du marché et des produits, ainsi que des flux de trésorerie nets, qui pourrait entraîner, selon la nature de l'actif géré et le niveau des frais de gestion réalisés par la Société, une baisse des produits et du bénéfice.

Les taux d'intérêt, qui affichent une faiblesse sans précédent, ont fait baisser de façon importante les rendements des fonds communs de placement du marché monétaire et de gestion du rendement de la Société. Depuis 2009, le Groupe Investors et Mackenzie ont renoncé à une partie des honoraires de gestion ou absorbé certaines charges en vue de s'assurer que ces fonds maintiennent des rendements positifs. La Société effectue un examen continu de ses pratiques à cet égard en réponse à l'évolution de la conjoncture.

Les taux de rachat pour les fonds à long terme sont résumés dans le tableau 23 et décrits dans les sections des

TABLEAU 22 : ACTIF GÉRÉ – COMPOSITION EN FONCTION DE L'ACTIF ET EN FONCTION DE LA DEVISE

Au 31 mars 2015	DONNÉES CONSOLIDÉES	
	FONDS COMMUNS DE PLACEMENT	TOTAL
Trésorerie	0,9 %	1,1 %
Titres à revenu fixe et prêts hypothécaires à court terme	7,7	7,6
Autres titres à revenu fixe	23,2	29,0
Actions canadiennes	31,3	28,6
Actions étrangères	33,8	31,0
Biens immeubles	3,1	2,7
	100,0 %	100,0 %
Dollars canadiens	65,0	67,9
Dollars américains	23,1	21,2
Autres	11,9	10,9
	100,0 %	100,0 %

TABLEAU 23 : TAUX DE RACHAT EN GLISSEMENT SUR DOUZE MOIS POUR LES FONDS À LONG TERME

	31 MARS 2015	31 MARS 2014
Société financière IGM Inc.		
Groupe Investors	8,5 %	9,3 %
Mackenzie	14,4 %	16,0 %
Counsel	12,6 %	12,7 %

résultats d'exploitation par secteur du Groupe Investors et de Mackenzie du présent rapport de gestion.

La Société financière IGM fournit à ses conseillers attirés, aux conseillers financiers indépendants ainsi qu'aux investisseurs institutionnels et aux clients associés aux alliances stratégiques un niveau élevé de service et de soutien ainsi qu'une large gamme de produits de placement, répartis par catégorie d'actif, pays ou région et style de gestion qui, à leur tour, devraient permettre de maintenir de solides relations avec la clientèle et d'enregistrer des taux de rachat plus bas. Les filiales de la Société revoient aussi régulièrement la tarification de leurs produits afin d'assurer leur compétitivité sur le marché compte tenu de la nature et de la qualité des services fournis.

Le secteur des fonds communs de placement et les conseillers financiers continuent à prendre des mesures pour faire comprendre aux investisseurs canadiens les avantages de la planification financière, de la diversification et du placement à long terme. Dans les périodes de volatilité, les conseillers attirés et les conseillers financiers indépendants jouent un rôle important pour aider les investisseurs à ne pas perdre de vue leur perspective et leurs objectifs à long terme.

AUTRES FACTEURS DE RISQUE

Risque de distribution

Réseau de conseillers du Groupe Investors – Toutes les ventes de fonds communs de placement du Groupe Investors sont réalisées par son réseau de conseillers. Les conseillers du Groupe Investors communiquent directement et régulièrement avec les clients, ce qui leur permet de nouer avec ces derniers des liens solides et personnels fondés sur la confiance que chacun de ces conseillers inspire. Les conseillers financiers font l'objet d'une vive concurrence. Si le Groupe Investors perdait un grand nombre de conseillers clés, il pourrait perdre des clients, ce qui pourrait influencer défavorablement sur ses résultats d'exploitation et ses perspectives. Le Groupe Investors se concentre sur la croissance de son réseau de conseillers et sur l'offre d'une

gamme diversifiée de produits et de services, dans le cadre de conseils financiers personnalisés, afin de répondre aux besoins financiers complexes de ses clients, comme il est décrit de façon plus détaillée à la rubrique « Revue des activités du Groupe Investors » du présent rapport de gestion.

Mackenzie – La majeure partie des ventes de fonds communs de placement de Mackenzie est réalisée par des conseillers financiers externes. De façon générale, les conseillers financiers indépendants offrent également à leurs clients des produits de placement de concurrents. Mackenzie réalise aussi la vente de ses produits et services d'investissement grâce à ses alliances stratégiques et à ses clients institutionnels. En raison de la nature de la relation de distribution dans le cadre de ces relations et de l'importance relative de ces comptes, les activités de ventes brutes et de rachats peuvent être plus importantes dans ces comptes que dans le contexte d'une relation de détail. La capacité de Mackenzie à commercialiser ses produits d'investissement dépend largement de l'accès continu à ces réseaux de distribution. Si Mackenzie cessait d'y avoir accès, cela pourrait nuire à ses résultats d'exploitation et à ses perspectives de façon importante. Mackenzie est en bonne position pour gérer ce risque et continuer à consolider ses relations de distribution et à en nouer de nouvelles. Le portefeuille de produits financiers diversifiés de Mackenzie et son rendement à long terme, son marketing, la formation qu'elle offre et son service ont fait de Mackenzie l'une des principales sociétés de gestion de placements du Canada. Ces facteurs sont présentés de façon plus détaillée à la rubrique « Revue des activités de Mackenzie » du présent rapport de gestion.

Le cadre réglementaire

La Société financière IGM est assujettie à des exigences réglementaires, fiscales et juridiques complexes et changeantes, y compris les exigences des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux du Canada qui régissent la Société et ses activités. La Société et ses filiales sont également assujetties aux exigences des organismes d'autoréglementation auxquels elles appartiennent. Ces

autorités et d'autres organismes de réglementation adoptent régulièrement de nouvelles lois, de nouveaux règlements et de nouvelles politiques qui touchent la Société et ses filiales. Ces exigences comprennent les exigences qui concernent la Société financière IGM à titre de société cotée en Bourse, ainsi que celles qui s'appliquent aux filiales de la Société selon la nature de leurs activités. Elles comprennent la réglementation liée aux marchés des valeurs mobilières, à l'offre de produits et de services financiers, y compris la gestion de fonds, la distribution, l'assurance et les prêts hypothécaires, de même que d'autres activités menées par la Société sur les marchés où elle est présente. Les normes réglementaires touchant la Société et le secteur des services financiers sont de plus en plus nombreuses. La Société et ses filiales sont assujetties aux examens de réglementation dans le cadre du processus normal continu de surveillance par les diverses autorités de réglementation.

À défaut de se conformer aux lois et aux règlements, la Société pourrait subir des sanctions réglementaires et des poursuites en responsabilité civile, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur sa réputation et ses résultats financiers. La Société gère le risque lié à la réglementation en faisant la promotion d'une forte culture de conformité. Elle surveille les faits nouveaux en matière de réglementation et leur incidence sur la Société. Elle poursuit également la mise en place et le maintien de politiques et de procédures ainsi qu'une surveillance en matière de conformité, incluant des communications précises sur les questions touchant la conformité et le domaine juridique, la formation, les tests, le contrôle et la présentation de l'information. Le comité d'audit de la Société reçoit régulièrement de l'information sur les questions et les initiatives relatives à la conformité.

Certaines initiatives de réglementation particulières peuvent avoir pour effet de faire paraître les produits des filiales de la Société moins concurrentiels que ceux d'autres fournisseurs de services financiers aux yeux des canaux de distribution tiers et des clients. Les différences en matière de réglementation pouvant avoir une incidence sur le caractère concurrentiel des produits de la Société comprennent les frais réglementaires, le traitement fiscal, les obligations d'information à fournir, les processus opérationnels ou toute autre différence pouvant découler d'une réglementation distincte ou d'une application différente de la réglementation. Les faits nouveaux en matière de réglementation peuvent également avoir une incidence sur les structures des produits, la tarification, ainsi que sur la rémunération des courtiers et des conseillers. Bien que la Société et ses filiales suivent attentivement de telles initiatives et, lorsque cela est possible, formulent

des commentaires ou en discutent avec les autorités de réglementation, la capacité de la Société et de ses filiales d'atténuer les effets de l'application d'un traitement réglementaire différent sur les produits et les services est limitée.

En mars 2013, les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (« CSA ») ont adopté un ensemble de nouvelles règles correspondant à l'étape 2 du Modèle de relation client-conseiller. Elles exigent notamment des courtiers qu'ils fournissent à leurs clients des renseignements supplémentaires à l'égard du rendement de leurs placements et des coûts qui y sont liés, y compris la rémunération versée au courtier (l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières et l'Association canadienne des courtiers de fonds mutuels ont publié des règles qui vont dans le même sens). Ces nouvelles exigences prendront effet pour les exercices ouverts au plus tard le 15 juillet 2016 et comportent les éléments suivants :

- Présentation de l'information à l'égard du rendement et du taux de rendement – Les courtiers doivent fournir aux clients de l'information annuelle à l'égard du rendement sur plusieurs périodes, y compris les taux de rendement, obtenus en pourcentage, pour chacun des comptes d'un client. La règle exige l'utilisation d'une méthodologie pondérée en dollars qui tient compte de tous les flux de trésorerie qui entrent et qui sortent du compte, ainsi que de tous les fonds et placements sous-jacents. La Société souscrit à cette méthode de calcul prescrite. Cette approche permet de s'assurer que les calculs des taux de rendement tiennent bien compte des flux de trésorerie des clients qui entrent et sortent de leur compte. Elle donne un aperçu utile des résultats découlant des nombreuses décisions que prennent les clients en matière d'épargne, d'investissement, de transferts entre différents placements et de prélèvement de fonds.
- Information sur les coûts et la rémunération – Les courtiers doivent également fournir aux clients un rapport annuel présentant tous les changements apportés à leur compte, y compris la rémunération directe et indirecte que le courtier reçoit relativement au compte d'un client. Ces nouvelles exigences fourniront d'importants renseignements à nos clients et s'appuieront sur de l'information déjà fournie, notamment l'information qui peut déjà être consultée dans l'Aperçu du fonds et le rapport de la direction sur le rendement du fonds en ce qui a trait aux coûts de distribution et de gestion des fonds.

Les CSA ont examiné les structures de frais des fonds communs de placement du Canada et effectué des

recherches s'y rapportant. Dans le cadre de ce mandat, les CSA ont accordé un contrat à un professeur de l'Université York pour poursuivre ces recherches. Les CSA ont demandé à des gestionnaires de l'actif de fonds communs de placement de présenter des données historiques et détaillées sur les fonds communs de placement de 2003 à ce jour, notamment des renseignements sur les ventes, les rachats, la performance et les frais liés aux fonds pour chacun des fonds, et ce, au plus tard le 16 janvier 2015. La Société a fourni l'information demandée avant la date limite et elle appuie les efforts des CSA visant à mieux saisir l'importance des fonds communs de placement en ce qui a trait aux besoins en matière de placement des Canadiens. La Société continuera de surveiller les faits nouveaux et de discuter avec les intervenants du secteur et les autorités de réglementation en ce qui a trait à toute conclusion ou proposition pertinente qui découlerait de cette recherche.

En 2013, le gouvernement du Canada, dans le cadre de son Plan d'action économique, a manifesté son intention de mettre en place une autorité de réglementation en valeurs mobilières commune pour les marchés des capitaux du Canada, en collaboration avec les provinces et les territoires. En septembre 2014, le gouvernement du Canada a publié deux propositions de loi visant à mettre en œuvre le régime coopératif en matière de réglementation des marchés des capitaux, soit la *Loi provinciale sur les marchés des capitaux* et la *Loi sur la stabilité des marchés financiers*. La réception des commentaires à l'égard des propositions de loi a pris fin en décembre 2014 et les règlements d'application doivent être émis pour commentaires par le gouvernement du Canada au cours de la deuxième moitié de 2015. La Société continue de surveiller cette initiative et les conséquences éventuelles qu'elle aura sur ses activités et celles de ses filiales, en particulier dans le domaine de la réglementation des fonds communs de placement.

Éventualités

La Société peut faire l'objet de poursuites judiciaires dans le cours normal de ses activités. Bien qu'il lui soit difficile de prévoir l'issue de ces poursuites judiciaires, en se fondant sur ses connaissances actuelles et ses consultations avec des conseillers juridiques, la direction ne s'attend pas à ce que ces questions, individuellement ou dans leur ensemble, aient une incidence défavorable significative sur la situation financière consolidée de la Société.

Risque lié aux acquisitions

Bien que la Société fasse un contrôle préalable serré avant de procéder à une acquisition, rien ne garantit que la Société réalisera les objectifs stratégiques ni les synergies de coûts et de produits prévus résultant de l'acquisition. Des changements ultérieurs du contexte économique et d'autres facteurs imprévus peuvent avoir une incidence sur la capacité de la Société à obtenir la croissance des résultats ou la réduction des charges auxquelles elle s'attend. Le succès d'une acquisition repose sur le maintien de l'actif géré, des clients et des employés clés de la société acquise.

Risque lié aux modèles

La Société utilise une variété de modèles pour l'aider dans l'évaluation des instruments financiers, les tests opérationnels, la gestion des flux de trésorerie, la gestion du capital et l'évaluation d'acquisitions éventuelles. Ces modèles comportent des hypothèses internes et des données sur le marché observables et intègrent les prix disponibles sur le marché. Des contrôles efficaces sont en place à l'égard du développement, de la mise en œuvre et de l'application de ces modèles. Cependant, la modification des hypothèses internes ou d'autres facteurs ayant une incidence sur les modèles pourraient influencer de façon défavorable sur la situation financière consolidée de la Société.

Perspectives

LE CADRE DES SERVICES FINANCIERS

Selon le plus récent rapport d'Investor Economics, les actifs financiers discrétionnaires placés par les Canadiens auprès d'institutions financières se chiffraient à 3,4 billions de dollars au 31 décembre 2013. Ces actifs sont de natures diverses, allant des dépôts à vue détenus à des fins de gestion de la trésorerie à court terme à des placements à plus long terme détenus en vue de la retraite. Plus de 63 % (2,2 billions de dollars) de ces actifs financiers sont détenus dans le cadre d'une relation avec un conseiller financier; il s'agit du principal canal utilisé pour satisfaire les besoins d'épargne à long terme des Canadiens. Quant au montant de 1,2 billion de dollars détenu à l'extérieur d'une relation avec un conseiller financier, il est constitué d'environ 67 % de dépôts bancaires.

Les conseillers financiers constituent le principal canal de distribution des produits et services de la Société, et le modèle d'entreprise de la Société a pour principale priorité de soutenir les conseillers financiers qui travaillent avec les clients à définir et à réaliser leurs objectifs financiers. Diverses études récentes démontrent que les Canadiens qui consultent des conseillers financiers obtiennent des résultats financiers considérablement supérieurs à ceux des Canadiens qui n'en consultent pas. La Société fait activement la promotion de la valeur des conseils financiers et de l'importance d'entretenir une relation avec un conseiller afin d'établir ses plans et objectifs financiers à long terme et de maintenir le cap à cet égard.

Environ 39 % des actifs financiers discrétionnaires des Canadiens, ou 1,3 billion de dollars, étaient investis dans des fonds d'investissement au 31 décembre 2013, ce qui en faisait la plus importante catégorie d'actifs financiers détenus par les Canadiens. Les autres catégories d'actif comprennent les produits de dépôt et les titres émis, tels que les actions et les obligations. Environ 75 % des fonds d'investissement sont constitués de fonds communs de placement, les autres catégories de produits comprenant les fonds distincts, les fonds de couverture, les fonds groupés, les fonds à capital fixe et les fonds négociés en Bourse. Compte tenu d'un actif géré des fonds communs de placement chiffré à 132 G\$, la Société fait partie des plus importants gestionnaires de fonds d'investissement au pays. La direction est d'avis que les fonds d'investissement demeureront probablement le moyen d'épargne préféré des Canadiens parce qu'ils procurent aux investisseurs les avantages de la diversification, d'une gestion professionnelle, de la flexibilité et de la commodité, en plus d'être offerts dans une vaste gamme de mandats et de structures afin de satisfaire aux exigences et aux préférences de la plupart des investisseurs.

La concurrence et les nouvelles technologies ont fait en sorte que les fournisseurs de services financiers ont maintenant tendance à offrir un éventail complet de produits et de services exclusifs. Les distinctions longtemps observées entre les succursales bancaires, les maisons de courtage de plein exercice, les sociétés de planification financière et les agents d'assurance se sont atténuées, bon nombre de ces fournisseurs de services financiers s'efforçant d'offrir des conseils financiers complets mis en œuvre au moyen d'une vaste gamme de produits. Par conséquent, le secteur canadien des services financiers est caractérisé par un certain nombre de participants de grande envergure, diversifiés, souvent à intégration verticale, semblables à la Société financière IGM, qui offrent aussi bien des services de planification financière que des services de gestion de placements.

Les banques canadiennes distribuent des produits et des services financiers par l'intermédiaire de leurs succursales traditionnelles et de leurs filiales spécialisées dans le courtage de plein exercice et le courtage réduit. Les succursales des banques continuent de mettre de plus en plus l'accent sur la planification financière et les fonds communs de placement. De plus, chacune des six grandes banques possède au moins une filiale spécialisée dans la gestion de fonds communs de placement. L'actif de fonds communs de placement administré par des entreprises de gestion de fonds communs de placement appartenant aux six grandes banques et des entreprises affiliées représentait 47 % du total de l'actif des fonds communs de placement à long terme du secteur au 31 mars 2015.

Par suite des regroupements des dernières années, le secteur canadien de la gestion des fonds communs de placement se caractérise par de grandes entreprises, souvent à intégration verticale. Le secteur continue d'être très concentré, les dix principales entreprises et leurs filiales détenant 72 % de l'actif géré des fonds communs de placement à long terme du secteur et du total de l'actif géré des fonds communs de placement au 31 mars 2015. La direction prévoit que le secteur connaîtra d'autres regroupements à mesure que des petites entreprises seront acquises par des sociétés plus importantes.

La direction est d'avis que le secteur des services financiers continuera d'être influencé par ce qui suit :

- Les changements démographiques, étant donné que le nombre de Canadiens parvenus à l'âge où l'on épargne le plus et à l'âge de la retraite continue d'augmenter.
- L'évolution des attitudes des investisseurs en fonction de la conjoncture économique.
- L'importance réitérée du rôle du conseiller financier.
- Les politiques publiques quant à l'épargne-retraite.

- Les changements au cadre réglementaire.
- L'environnement concurrentiel en pleine évolution.
- L'évolution et les changements de la technologie.

L'ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL

La Société financière IGM et ses filiales évoluent dans un environnement hautement concurrentiel. Le Groupe Investors et Investment Planning Counsel sont en concurrence directe avec d'autres fournisseurs de services financiers de détail, dont d'autres sociétés de planification financière, ainsi qu'avec des maisons de courtage de plein exercice, des banques et des compagnies d'assurance. Le Groupe Investors, Mackenzie et Investment Planning Counsel sont en concurrence directe avec d'autres entreprises de gestion de placements, et leurs produits rivalisent avec des actions, des obligations et d'autres catégories d'actif pour obtenir une part de l'actif de placement des Canadiens.

La concurrence des autres fournisseurs de services financiers, les autres types de produits ou canaux de distribution, ainsi que les modifications apportées à la réglementation ou les changements de préférences des clients pourraient influencer sur les caractéristiques des gammes de produits et services offertes par la Société, notamment sur la tarification, la structure des produits, la rémunération des courtiers et des conseillers, ainsi que les informations à fournir. La Société assure un suivi continu, participe aux discussions sur les politiques et adapte son offre de produits et services selon les besoins.

La Société financière IGM continue de se concentrer sur son engagement à fournir des conseils de placement et des produits financiers de qualité, des services innovateurs, une gestion efficace de ses activités et de la valeur à long terme pour ses clients et ses actionnaires. La direction est d'avis que la Société est en bonne position pour relever les défis de la concurrence et tirer profit des occasions à venir.

La Société dispose de plusieurs atouts concurrentiels, dont les suivants :

- Une distribution vaste et diversifiée, axée sur les canaux qui mettent l'accent sur une planification financière exhaustive grâce à une relation avec un conseiller financier.

- Une vaste gamme de produits, des marques de premier plan et de solides relations avec ses sous-conseillers.
- Des relations durables avec ses clients, ainsi que les cultures et héritages de longue date de ses filiales.
- Les avantages découlant de son appartenance au groupe de sociétés de la Financière Power.

Une distribution vaste et diversifiée

La vigueur du volet distribution de la Société financière IGM est un avantage concurrentiel. En plus de détenir deux des principales organisations de planification financière canadiennes, le Groupe Investors et Investment Planning Counsel, la Société financière IGM peut, par l'intermédiaire de Mackenzie, accéder à un canal de distribution regroupant plus de 30 000 conseillers financiers indépendants. De la même façon, Mackenzie, dans le cadre de ses alliances stratégiques de plus en plus nombreuses, noue des partenariats avec des complexes manufacturiers et de distribution canadiens et américains afin d'offrir des services de gestion de placements à plusieurs mandats de fonds d'investissement de détail.

Une vaste gamme de produits

Les filiales de la Société financière IGM continuent de créer et de lancer des produits et des outils de planification stratégique de portefeuille novateurs afin d'aider les conseillers à constituer des portefeuilles optimaux pour les clients.

Des relations durables

La Société financière IGM bénéficie d'avantages considérables grâce aux relations durables que ses conseillers entretiennent avec les clients. De plus, les filiales de la Société peuvent compter sur un patrimoine et une culture solides, que les concurrents peuvent difficilement imiter.

Les avantages découlant de son appartenance au groupe de sociétés de la Financière Power

À titre de membre du groupe de sociétés de la Financière Power, la Société financière IGM réalise des économies grâce à des ententes sur les services partagés et a accès à des canaux de distribution, à des produits et à du capital.

Estimations et méthodes comptables critiques

SOMMAIRE DES ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

Aucun changement n'a été apporté aux hypothèses relatives aux estimations comptables critiques de la Société depuis le 31 décembre 2014.

CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES

Aucun changement n'a été apporté aux méthodes comptables de la Société depuis le 31 décembre 2014.

MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

La Société assure un suivi constant des modifications potentielles proposées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») et analyse l'incidence que pourrait avoir tout changement sur les activités de la Société.

IFRS 9, *Instruments financiers*

L'IASB a publié IFRS 9, qui remplace IAS 39, la norme actuelle qui concerne la comptabilisation des instruments financiers. La mise en œuvre de cette norme a été réalisée en trois phases distinctes :

- Classement et évaluation : cette phase nécessite que les actifs financiers soient classés soit au coût amorti, soit à la juste valeur, selon le modèle économique que suit l'entité pour la gestion des actifs financiers, en fonction des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers.
- Méthode de dépréciation : cette phase remplace le modèle actuel des pertes subies par un modèle des pertes attendues pour déterminer la dépréciation des actifs financiers.

- Comptabilité de couverture : cette phase remplace les exigences actuelles liées à la comptabilité de couverture fondées sur des règles décrites dans IAS 39 par des lignes directrices qui alignent plus étroitement la comptabilisation sur les activités de gestion des risques d'une entité.

Cette norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018 et son incidence est en cours d'évaluation.

IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*

L'IASB a publié IFRS 15 qui présente un modèle exhaustif unique que les entités utiliseront pour comptabiliser les produits tirés de contrats avec des clients. Le modèle exige qu'une entité comptabilise les produits à mesure que les marchandises ou les services sont transférés au client au montant correspondant à la contrepartie attendue. Après la fin du trimestre, l'IASB a provisoirement approuvé le report de la date d'entrée en vigueur actuelle du 1^{er} janvier 2017 aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018.

Autres

L'IASB entreprend actuellement plusieurs projets qui donneront lieu à des changements des IFRS existantes, lesquels changements pourraient avoir une incidence sur la Société :

Norme IFRS	Date d'émission prévue
Contrats de location	T3/T4 2015 – Norme définitive
Comptabilité de couverture	T2 2015 – Nouvelles discussions

Source : site Web des IFRS, à l'adresse www.ifrs.org

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours du premier trimestre de 2015, il n'y a eu aucun changement dans le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société ayant eu une incidence importante, ou étant raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante, sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Autres renseignements

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Après avoir obtenu une décision fiscale anticipée, la Société a conclu des transactions de consolidation des pertes fiscales avec sa société mère, la Corporation Financière Power :

- Le 7 janvier 2014, la Société a acquis des actions privilégiées à 4,51 % d'une filiale en propriété exclusive de la Corporation Financière Power, pour un total de 1,67 G\$. La Société a émis des débetures à vue garanties à 4,50 % totalisant 1,67 G\$ à l'intention de la Corporation Financière Power à titre de seule contrepartie pour les actions privilégiées. La Société possède le droit juridiquement exécutoire de régler ces instruments financiers sur une base nette et entend se prévaloir de ce droit.
- Le 6 janvier 2015, la Société a acquis des actions privilégiées à 4,51 % d'une filiale en propriété exclusive de la Corporation Financière Power, pour un total de 0,33 G\$. La Société a émis des débetures à vue garanties à 4,50 % totalisant 0,33 G\$ à l'intention de la Corporation Financière Power à titre de seule contrepartie pour les actions privilégiées. La Société possède le droit juridiquement exécutoire de régler ces instruments financiers sur une base nette et entend se prévaloir de ce droit.

Les actions privilégiées et les débetures, ainsi que les produits de dividendes et les charges d'intérêts connexes,

sont contrebalancés dans les états financiers consolidés de la Société. Les économies d'impôt tiennent à la déductibilité fiscale des charges d'intérêts.

Pour plus d'information sur les transactions entre parties liées, se reporter aux notes 8 et 25 des états financiers annuels de la Société.

DONNÉES LIÉES AUX ACTIONS EN CIRCULATION

Au 31 mars 2015, il y avait 250 411 395 actions ordinaires de la Société financière IGM en circulation. Au 31 mars 2015, il y avait 7 826 084 options sur actions en cours; de ce nombre, 3 495 954 pouvaient être exercées. Au 5 mai 2015, il y avait 249 359 726 actions ordinaires en circulation et 7 644 978 options sur actions en circulation, dont 3 495 423 pouvaient être exercées.

Au 5 mai 2015, des actions privilégiées perpétuelles totalisant 150 M\$ étaient en circulation, soit le même montant qu'au 31 mars 2015.

SEDAR

D'autres renseignements concernant la Société financière IGM, notamment les plus récents états financiers et la plus récente notice annuelle de la Société, sont disponibles au www.sedar.com.

États financiers consolidés intermédiaires résumés

Comptes consolidés de résultat

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

TRIMESTRES CLOS LES 31 MARS

2015

2014

Produits

Honoraires de gestion	509 111 \$	485 766 \$
Honoraires d'administration	102 236	95 223
Honoraires de distribution	94 533	92 411
Produits tirés des placements nets et autres produits	29 081	22 002
Quote-part du résultat de la société affiliée	25 902	19 444
	760 863	714 846

Charges

Commissions	266 867	243 169
Charges autres que les commissions	213 622	195 777
Charges d'intérêts	22 750	22 749
	503 239	461 695

Bénéfice avant impôt sur le résultat	257 624	253 151
Impôt sur le résultat	55 065	56 490

Bénéfice net	202 559	196 661
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles	2 213	2 213

Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	200 346 \$	194 448 \$
---	-------------------	-------------------

Nombre moyen d'actions ordinaires (en milliers) (note 11)

- De base	251 211	252 368
- Dilué	251 421	253 413

Bénéfice par action (en dollars) (note 11)

- De base	0,80 \$	0,77 \$
- Dilué	0,80 \$	0,77 \$

(Se reporter aux notes annexes.)

États consolidés du résultat global

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

TRIMESTRES CLOS LES 31 MARS

2015 2014

Bénéfice net	202 559 \$	196 661 \$
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale), déduction faite de l'impôt		
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net		
Avantages du personnel		
Gains (pertes) actuariel(le)s net(te)s, <i>déduction faite de l'impôt de 4 788 \$ et de 5 552 \$</i>	(12 950)	(15 016)
Participation dans une société affiliée – avantages du personnel et autres		
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale), <i>déduction faite de l'impôt de néant</i>	(5 736)	5 756
Éléments qui pourraient être reclassés subséquentment dans le bénéfice net		
Titres disponibles à la vente		
Profits (pertes) net(te)s latent(e)s, <i>déduction faite de l'impôt de (1 185) \$ et de (44) \$</i>	3 208	122
Reclassement des (profits) pertes réalisé(e)s en résultat net, <i>déduction faite de l'impôt de 233 \$ et de 40 \$</i>	(637)	(111)
	2 571	11
Participation dans une société affiliée et autres		
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale), <i>déduction faite de l'impôt de (51) \$ et de 404 \$</i>	9 599	15 041
	(6 516)	5 792
Bénéfice global	196 043 \$	202 453 \$

(Se reporter aux notes annexes.)

Bilans consolidés

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

31 MARS 31 DÉCEMBRE
2015 2014

Actif

Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 122 939 \$	1 215 980 \$
Titres	82 588	89 545
Débiteurs et autres montants à recevoir	473 137	470 708
Impôt sur le résultat à recouvrer	30 081	22 710
Prêts (note 3)	7 017 081	7 018 893
Instruments financiers dérivés	70 889	39 449
Autres actifs	53 334	45 757
Participation dans une société affiliée	802 860	794 381
Immobilisations	122 071	121 854
Commissions de vente différées	736 506	710 447
Impôt sur le résultat différé	73 659	69 405
Immobilisations incorporelles	1 169 233	1 161 513
Goodwill	2 659 856	2 656 539
	14 414 234 \$	14 417 181 \$

Passif

Créditeurs et charges à payer	340 109 \$	374 369 \$
Impôt sur le résultat à payer	14 530	30 916
Instruments financiers dérivés	58 083	29 788
Dépôts et certificats	252 499	223 328
Autres passifs	564 647	528 289
Obligations à l'égard d'entités de titrisation (note 4)	6 695 025	6 754 048
Impôt sur le résultat différé	327 446	310 564
Dette à long terme	1 325 000	1 325 000
	9 577 339	9 576 302

Capitaux propres

Capital social		
Actions privilégiées perpétuelles	150 000	150 000
Actions ordinaires	1 661 017	1 655 581
Surplus d'apport	32 268	33 504
Bénéfices non distribués	3 110 844	3 112 512
Cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	(117 234)	(110 718)
	4 836 895	4 840 879
	14 414 234 \$	14 417 181 \$

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été approuvés par le conseil d'administration et l'autorisation de publication a été donnée le 8 mai 2015.

(Se reporter aux notes annexes.)

États consolidés des variations des capitaux propres

TRIMESTRES CLOS LES 31 MARS

<i>(non audité)</i> <i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	CAPITAL SOCIAL			CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DE BÉNÉFICE		TOTAL DES CAPITAUX PROPRES
	ACTIONS PRIVILÉGIÉES PERPÉTUELLES <i>(note 5)</i>	ACTIONS ORDINAIRES <i>(note 5)</i>	SURPLUS D'APPORT	BÉNÉFICES NON DISTRIBUÉS	GLOBAL (DE LA PERTE GLOBALE) <i>(note 8)</i>	
2015						
Solde au début	150 000 \$	1 655 581 \$	33 504 \$	3 112 512 \$	(110 718) \$	4 840 879 \$
Bénéfice net	–	–	–	202 559	–	202 559
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale), déduction faite de l'impôt	–	–	–	–	(6 516)	(6 516)
Total du bénéfice global (de la perte globale)	–	–	–	202 559	(6 516)	196 043
Actions ordinaires						
Émises en vertu du régime d'options sur actions	–	14 608	–	–	–	14 608
Rachetées aux fins d'annulation	–	(9 172)	–	–	–	(9 172)
Options sur actions						
Charge de la période	–	–	1 134	–	–	1 134
Exercées	–	–	(2 370)	–	–	(2 370)
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles	–	–	–	(2 213)	–	(2 213)
Dividendes sur actions ordinaires	–	–	–	(140 941)	–	(140 941)
Prime à l'annulation d'actions ordinaires et autres <i>(note 5)</i>	–	–	–	(61 073)	–	(61 073)
Solde à la fin	150 000 \$	1 661 017 \$	32 268 \$	3 110 844 \$	(117 234) \$	4 836 895 \$
2014						
Solde au début	150 000 \$	1 630 844 \$	32 627 \$	2 977 083 \$	(82 959) \$	4 707 595 \$
Bénéfice net	–	–	–	196 661	–	196 661
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale), déduction faite de l'impôt	–	–	–	–	5 792	5 792
Total du bénéfice global (de la perte globale)	–	–	–	196 661	5 792	202 453
Actions ordinaires						
Émises en vertu du régime d'options sur actions	–	17 117	–	–	–	17 117
Rachetées aux fins d'annulation	–	(2 014)	–	–	–	(2 014)
Options sur actions						
Charge de la période	–	–	1 342	–	–	1 342
Exercées	–	–	(2 419)	–	–	(2 419)
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles	–	–	–	(2 213)	–	(2 213)
Dividendes sur actions ordinaires	–	–	–	(135 657)	–	(135 657)
Prime à l'annulation d'actions ordinaires et autres <i>(note 5)</i>	–	–	–	(16 297)	–	(16 297)
Solde à la fin	150 000 \$	1 645 947 \$	31 550 \$	3 019 577 \$	(77 167) \$	4 769 907 \$

(Se reporter aux notes annexes.)

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

TRIMESTRES CLOS LES 31 MARS

2015 2014

Activités d'exploitation

Bénéfice avant impôt sur le résultat	257 624 \$	253 151 \$
Impôt sur le résultat payé	(62 203)	(65 252)
Ajustements visant à déterminer les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation		
Amortissement des commissions de vente différées	58 703	60 684
Amortissement des immobilisations et des immobilisations incorporelles	9 409	8 105
Variation des actifs et passifs d'exploitation et autres	(47 047)	(73 240)
	216 486	183 448
Commissions de vente différées versées	(84 762)	(82 243)
	131 724	101 205

Activités de financement

Augmentation nette des dépôts et des certificats	29 171	3 346
(Diminution) augmentation nette des obligations à l'égard d'entités de titrisation	(61 671)	155 451
Émission d'actions ordinaires	12 238	14 698
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation	(62 086)	(16 763)
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles versés	(2 213)	(2 213)
Dividendes sur actions ordinaires versés	(141 449)	(135 612)
	(226 010)	18 907

Activités d'investissement

Achat de titres	(9 964)	(6 937)
Produit de la vente de titres	21 774	10 696
Diminution (augmentation) nette des prêts	7 882	(68 390)
Ajouts aux immobilisations, montant net	(4 514)	(638)
Trésorerie nette affectée aux acquisitions et ajouts aux immobilisations incorporelles	(13 933)	(9 127)
	1 245	(74 396)
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(93 041)	45 716
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	1 215 980	1 082 437
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	1 122 939 \$	1 128 153 \$

Trésorerie	56 935 \$	55 867 \$
Équivalents de trésorerie	1 066 004	1 072 286
	1 122 939 \$	1 128 153 \$

Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

Intérêts et dividendes reçus	63 751 \$	55 893 \$
Intérêts versés	44 977 \$	40 287 \$

(Se reporter aux notes annexes.)

Notes annexes

31 MARS 2015 (non audité) (en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

1. INFORMATION SUR LA SOCIÉTÉ

La Société financière IGM Inc. (la « Société ») est une société cotée en Bourse (TSX : IGM), constituée et établie au Canada. L'adresse du siège social de la Société est la suivante : 447, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) Canada. La Société est sous le contrôle de la Corporation Financière Power.

La Société financière IGM Inc. est une société de services financiers qui répond aux besoins financiers des Canadiens par l'intermédiaire de ses principales filiales, qui exercent leurs activités de façon distincte au sein du secteur des services-conseils financiers. Le Groupe Investors Inc. et la Corporation Financière Mackenzie sont les principales filiales en propriété exclusive de la Société.

2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société (les « états financiers intermédiaires ») ont été préparés conformément à l'International Accounting Standard 34, *Information financière intermédiaire*, en vertu des conventions comptables décrites à la note 2 des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2014. Les états financiers intermédiaires devraient être lus parallèlement aux états financiers consolidés contenus dans le rapport annuel 2014 de la Société financière IGM Inc.

Modifications comptables futures

La Société assure un suivi constant des modifications potentielles proposées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») et analyse l'incidence que pourrait avoir tout changement sur les activités de la Société.

IFRS 9, Instruments financiers

L'IASB a publié IFRS 9, qui remplace IAS 39, la norme actuelle qui concerne la comptabilisation des instruments financiers. La mise en œuvre de cette norme a été réalisée en trois phases distinctes :

- Classement et évaluation : cette phase nécessite que les actifs financiers soient classés soit au coût amorti, soit à la juste valeur, selon le modèle économique que suit l'entité pour la gestion des actifs financiers, en fonction des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers.
- Méthode de dépréciation : cette phase remplace le modèle actuel des pertes subies par un modèle des pertes attendues pour déterminer la dépréciation des actifs financiers.
- Comptabilité de couverture : cette phase remplace les exigences actuelles liées à la comptabilité de couverture fondées sur des règles décrites dans IAS 39 par des lignes directrices qui alignent plus étroitement la comptabilisation sur les activités de gestion des risques d'une entité.

Cette norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018 et son incidence est en cours d'évaluation.

IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

L'IASB a publié IFRS 15 qui présente un modèle exhaustif unique que les entités utiliseront pour comptabiliser les produits tirés de contrats conclus avec des clients. Le modèle exige qu'une entité comptabilise les produits à mesure que les marchandises ou les services sont transférés au client au montant correspondant à la contrepartie attendue. Après la fin du trimestre, l'IASB a provisoirement approuvé le report de la date d'entrée en vigueur actuelle du 1^{er} janvier 2017 aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018.

3. PRÊTS

	ÉCHÉANCE CONTRACTUELLE			TOTAL	TOTAL
	I AN OU MOINS	I AN À 5 ANS	PLUS DE 5 ANS	31 MARS 2015	31 DÉCEMBRE 2014
Prêts et créances					
Prêts hypothécaires résidentiels	1 310 393 \$	5 298 276 \$	2 511 \$	6 611 180 \$	6 653 428 \$
Moins : Provision collective				673	762
				6 610 507	6 652 666
Détenus à des fins de transaction				406 574	366 227
				7 017 081 \$	7 018 893 \$

La provision collective pour créances douteuses a varié comme suit :

Solde au début	762 \$	728 \$
Pertes (recouvrements)	42	(236)
Dotation à la provision pour créances douteuses	(131)	270
Solde à la fin	673 \$	762 \$

Au 31 mars 2015, les prêts douteux totalisaient 2 393 \$ (31 décembre 2014 – 2 056 \$).

Les produits d'intérêts sur les prêts classés comme prêts et créances ont totalisé 47,4 M\$ (2014 – 42,0 M\$). Les charges d'intérêts découlant des obligations à l'égard d'entités de titrisation, en ce qui a trait aux prêts titrisés, ont totalisé 35,4 M\$ (2014 – 30,8 M\$). Les profits réalisés à la vente de prêts hypothécaires résidentiels ont totalisé 7,1 M\$ (2014 – 2,9 M\$). Les ajustements de la juste valeur liés aux activités bancaires hypothécaires ont totalisé 4,0 M\$ (2014 – 0,4 M\$). Ces montants ont été inscrits au poste Produits tirés des placements nets et autres produits. Les produits tirés des placements nets et autres produits comprennent également les autres éléments liés aux activités bancaires hypothécaires, y compris les produits d'intérêts tirés des prêts hypothécaires détenus à des fins de transaction, les couvertures d'assurance de portefeuille, les frais d'émission, ainsi que d'autres éléments.

4. TITRISATIONS

La Société titre des prêts hypothécaires résidentiels au moyen de titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (les « TH LNH ») commandités par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (la « SCHL ») et par l'intermédiaire du Programme des Obligations hypothécaires du Canada (le « Programme OHC »), ainsi que par l'entremise de programmes de papier commercial adossé à des actifs (le « PCAA ») commandité par des banques canadiennes. Ces transactions ne satisfont pas aux exigences de décomptabilisation, puisque la Société conserve le risque lié aux paiements anticipés et certains éléments du risque de crédit. Par conséquent, la Société continue de comptabiliser ces prêts hypothécaires dans ses bilans et a constaté un passif correspondant au titre du produit net reçu sous forme d'obligations à l'égard d'entités de titrisation, lequel est comptabilisé au coût amorti.

La Société tire des intérêts des prêts hypothécaires et verse des intérêts relativement aux obligations à l'égard d'entités de titrisation. Dans le cadre des transactions conclues en vertu du Programme OHC, la Société conclut un swap en vertu duquel la Société paie les coupons sur les OHC et reçoit le rendement des placements dans les TH LNH et celui résultant du réinvestissement du principal remboursé sur le prêt hypothécaire. Une composante de ce swap, liée à l'obligation de payer les coupons dans le cadre du Programme OHC et de recevoir des rendements de placements résultant du principal remboursé sur le prêt hypothécaire, est constatée dans les dérivés et avait une juste valeur négative de 50,7 M\$ au 31 mars 2015 (31 décembre 2014 – juste valeur négative de 26,3 M\$).

Conformément aux TH LNH et au Programme OHC, la Société a l'obligation d'effectuer des paiements ponctuels aux porteurs de titres, que les montants aient été reçus ou non des débiteurs hypothécaires. Tous les prêts hypothécaires titrisés dans le cadre des TH LNH et du Programme OHC sont assurés par la SCHL ou par un autre assureur approuvé par le Programme. Dans le cadre des transactions de PCAA, la Société a établi des réserves en trésorerie aux fins du rehaussement

4. TITRISATIONS (suite)

de crédit, lesquelles sont comptabilisées au coût. Le risque de crédit est limité à ces réserves en trésorerie et aux produits d'intérêts nets futurs, puisque les fiduciaires de PCAA n'ont aucun recours sur les autres actifs de la Société en cas de défaut de paiement à l'échéance. Le risque de crédit est encore plus limité lorsque ces prêts hypothécaires sont assurés.

	PRÊTS HYPOTHÉCAIRES TITRISÉS	OBLIGATIONS À L'ÉGARD D'ENTITÉS DE TITRISATION	MONTANT NET
31 MARS 2015			
Valeur comptable			
TH LNH et Programme OHC	4 624 931 \$	4 685 386 \$	(60 455) \$
PCAA commandité par des banques	1 957 812	2 009 639	(51 827)
Total	6 582 743 \$	6 695 025 \$	(112 282) \$
Juste valeur	6 824 883 \$	6 847 195 \$	(22 312) \$
31 DÉCEMBRE 2014			
Valeur comptable			
TH LNH et Programme OHC	4 611 253 \$	4 691 792 \$	(80 539) \$
PCAA commandité par des banques	2 012 702	2 062 256	(49 554)
Total	6 623 955 \$	6 754 048 \$	(130 093) \$
Juste valeur	6 819 531 \$	6 858 924 \$	(39 393) \$

La valeur comptable des obligations à l'égard d'entités de titrisation, qui est comptabilisée déduction faite des frais d'émission, comprend les paiements de principal reçus sur les prêts hypothécaires titrisés dont le règlement n'est pas prévu avant la fin de la période de présentation de l'information financière. Les frais d'émission sont amortis sur la durée de vie de l'obligation selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

5. CAPITAL SOCIAL

Autorisé

En nombre illimité :

- Actions privilégiées de premier rang, pouvant être émises en série
- Actions privilégiées de second rang, pouvant être émises en série
- Actions de catégorie 1, sans droit de vote
- Actions ordinaires, sans valeur nominale

Émis et en circulation

	31 MARS 2015		31 MARS 2014	
	ACTIONS	VALEUR ATTRIBUÉE	ACTIONS	VALEUR ATTRIBUÉE
Actions privilégiées perpétuelles classées dans les capitaux propres				
Actions privilégiées de premier rang, série B	6 000 000	150 000 \$	6 000 000	150 000 \$
Actions ordinaires :				
Solde au début	251 469 346	1 655 581 \$	252 309 767	1 630 844 \$
Émises en vertu du régime d'options sur actions (note 7)	327 049	14 608	361 124	17 117
Rachetées aux fins d'annulation	(1 385 000)	(9 172)	(310 000)	(2 014)
Solde à la fin	250 411 395	1 661 017 \$	252 360 891	1 645 947 \$

5. CAPITAL SOCIAL (suite)

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Au cours du premier trimestre de 2015, 1 385 000 actions (2014 – 310 000 actions) ont été rachetées au coût de 62,1 M\$ (2014 – 16,8 M\$). Les primes versées pour acquérir les actions en excédent de la valeur attribuée ont été imputées aux bénéfices non distribués.

Le 20 mars 2015, la Société a entrepris une offre publique de rachat dans le cours normal de ses activités, en vigueur jusqu'au 19 mars 2016. En vertu de cette offre, la Société peut racheter jusqu'à 12,5 millions de ses actions ordinaires en circulation au 13 mars 2015, soit 5 % de celles-ci. Le 14 avril 2014, la Société a entrepris une offre publique de rachat dans le cours normal de ses activités, en vigueur jusqu'au 19 mars 2015. En vertu de cette offre, la Société est autorisée à racheter jusqu'à 12,6 millions de ses actions ordinaires en circulation au 31 mars 2014, soit 5 % de celles-ci.

Dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, la Société a établi un régime d'achat automatique de titres pour ses actions ordinaires. Le régime d'achat automatique de titres fournit des instructions standards quant à la façon dont les actions ordinaires de la Société doivent être rachetées dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités pendant certaines périodes d'interdiction d'opérations prédéterminées. Les rachats effectués en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société en tout autre moment que lors de ces périodes d'interdiction d'opérations prédéterminées seront réalisés au gré de la direction.

6. GESTION DU CAPITAL

Les politiques, procédures et activités de gestion du capital de la Société sont présentées à la section « Sources de financement » du rapport de gestion de la Société compris dans le rapport aux actionnaires pour le premier trimestre de 2015 et à la note 17 des états financiers consolidés dans le rapport annuel de la Société financière IGM Inc. de 2014, et n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2014.

7. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

Régime d'options sur actions

	31 MARS 2015	31 DÉCEMBRE 2014
Options sur actions ordinaires		
– En cours	7 826 084	6 940 248
– Pouvant être exercées	3 495 954	3 124 226

Au premier trimestre de 2015, la Société a attribué 1 293 075 options à des salariés (2014 – 1 024 685). La juste valeur des options attribuées au cours du trimestre clos le 31 mars 2015 a été estimée à 3,49 \$ l'option (2014 – 6,59 \$) selon le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes. À la date d'attribution, le cours de clôture de l'action était de 44,09 \$. Les hypothèses utilisées par ce modèle d'évaluation comprennent ce qui suit :

	TRIMESTRES CLOS LES 31 MARS 2015	2014
Prix d'exercice	43,97 \$	53,81 \$
Taux d'intérêt sans risque	1,04 %	1,90 %
Durée de vie attendue des options	6 ans	6 ans
Volatilité attendue	20,00 %	21,00 %
Taux de rendement attendu des dividendes	5,12 %	4,00 %

La volatilité attendue a été estimée en fonction de la volatilité historique du cours des actions de la Société sur six années, qui reflète la durée de vie attendue des options. Les droits sur les options sont acquis au cours d'une période d'au plus 7,5 ans à compter de la date d'attribution et les options doivent être exercées au plus tard 10 ans après la date d'attribution. Une tranche des options en cours peut être exercée seulement lorsque certains objectifs de rendement ont été atteints.

8. CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DE BÉNÉFICE GLOBAL (DE PERTE GLOBALE)

	AVANTAGES DU PERSONNEL	TITRES DISPONIBLES À LA VENTE	PARTICIPATION DANS UNE SOCIÉTÉ AFFILIÉE ET AUTRES	TOTAL
31 MARS 2015				
Solde au début	(123 510)\$	194 \$	12 598 \$	(110 718)\$
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	(12 950)	2 571	3 863	(6 516)
Solde à la fin	(136 460)\$	2 765 \$	16 461 \$	(117 234)\$
31 MARS 2014				
Solde au début	(68 593)\$	420 \$	(14 786)\$	(82 959)\$
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	(15 016)	11	20 797	5 792
Solde à la fin	(83 609)\$	431 \$	6 011 \$	(77 167)\$

Les montants sont constatés déduction faite de l'impôt.

9. GESTION DES RISQUES

Les politiques et les procédures de gestion des risques de la Société sont présentées à la section intitulée « Instruments financiers » du rapport de gestion de la Société compris dans le rapport aux actionnaires pour le premier trimestre de 2015 et à la note 20 des états financiers consolidés dans le rapport annuel de la Société financière IGM Inc. de 2014, et n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2014.

10. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La juste valeur est fondée sur les estimations de la direction et est généralement calculée selon les conditions du marché à un moment précis. Cette valeur peut ne pas refléter la juste valeur future. Les calculs sont subjectifs et comportent des incertitudes et des éléments nécessitant le recours à un jugement éclairé.

Tous les instruments financiers évalués à la juste valeur et ceux pour lesquels la juste valeur est présentée sont classés dans l'un des trois niveaux qui distinguent les évaluations à la juste valeur en fonction de l'importance des données utilisées pour réaliser les évaluations.

La juste valeur est déterminée en fonction du prix qui serait reçu en échange d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif sur le marché le plus avantageux, au moyen d'une hiérarchie comportant trois techniques d'évaluation différentes, d'après le niveau de données le plus bas qui est significatif pour l'évaluation à la juste valeur dans son intégralité.

Niveau 1 – Cours non rajustés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques.

Niveau 2 – Données observables autres que les cours du marché au niveau 1 pour des actifs ou des passifs similaires sur les marchés actifs; les cours sur des marchés qui ne sont pas actifs pour des actifs ou des passifs identiques ou similaires ou des données autres que les cours du marché qui sont observables ou corroborées par des données de marché observables.

Niveau 3 – Données non observables fondées sur des activités minimales ou inexistantes sur les marchés. Les techniques d'évaluation sont fondées essentiellement sur des modèles.

Les marchés sont jugés inactifs lorsque des opérations ne sont pas conclues de façon assez régulière. Les marchés inactifs peuvent se caractériser par une baisse importante du volume et du niveau de l'activité boursière observable ou par des écarts notables ou imprévisibles entre le cours acheteur et le cours vendeur. Lorsque les marchés ne sont pas jugés suffisamment actifs, la juste valeur est mesurée au moyen de modèles d'évaluation qui peuvent utiliser principalement des données de marché observables (niveau 2) ou des données de marché non observables (niveau 3). La direction évalue toutes les données raisonnablement accessibles, notamment les cours indicatifs de courtiers, tout cours disponible pour des instruments semblables, les opérations récentes dans des conditions normales de concurrence sur le marché, toute donnée pertinente observable du marché, ainsi que les modèles internes fondés sur des estimations. La direction exerce un jugement pour déterminer quelles sont les meilleures données disponibles ainsi que les pondérations accordées à chacune de ces données, de même que pour choisir les méthodes d'évaluation.

10. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS *(suite)*

La juste valeur est déterminée selon les méthodes et les hypothèses suivantes :

Les titres, ainsi que les autres actifs financiers et les autres passifs financiers, sont évalués selon les cours des marchés actifs, lorsque ceux-ci sont disponibles. En l'absence de tels cours, des techniques d'évaluation sont utilisées, lesquelles nécessitent la formulation d'hypothèses relatives aux taux d'actualisation, au montant des flux de trésorerie futurs et au moment où ceux-ci seront réalisés. Dans la mesure du possible, des données du marché observables sont utilisées dans les techniques d'évaluation.

Les prêts classés dans le niveau 2 sont évalués selon les taux d'intérêt du marché offerts pour des prêts comportant des échéances et des risques de crédit similaires.

Les prêts classés dans le niveau 3 sont évalués par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus aux taux de rendement en vigueur sur les marchés.

Les obligations à l'égard d'entités de titrisation sont évaluées par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus aux taux de rendement en vigueur sur le marché pour les titres émis par les entités de titrisation dont les modalités et les caractéristiques sont semblables.

Les dépôts et les certificats sont évalués par l'actualisation des flux de trésorerie contractuels en fonction des taux d'intérêt du marché en vigueur pour les dépôts comportant des échéances et des risques similaires.

La dette à long terme est évaluée selon les cours du marché pour chaque débenture disponible sur le marché.

Les instruments financiers dérivés sont évalués selon les cours du marché, lorsque ceux-ci sont disponibles, selon les taux en vigueur sur le marché pour des instruments ayant des caractéristiques et en fonction des échéances similaires, ou suivant l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie.

Les instruments financiers de niveau 1 comprennent les titres de participation négociés en Bourse et les parts de fonds d'investissement à capital variable, ainsi que d'autres passifs financiers, dans les cas où les cours des marchés actifs sont disponibles.

Les actifs et passifs de niveau 2 comprennent les titres à revenu fixe, les prêts, les instruments financiers dérivés, les dépôts et certificats et la dette à long terme. La juste valeur des titres à revenu fixe est déterminée au moyen du cours de marché ou du cours établi par un négociant indépendant. La juste valeur des instruments financiers dérivés et des dépôts et certificats est déterminée selon des modèles d'évaluation, des méthodes des flux de trésorerie actualisés, ou des techniques semblables, principalement au moyen des données observables du marché. La juste valeur de la dette à long terme est établie au moyen des prix obtenus des courtiers.

Les actifs et les passifs de niveau 3 comprennent les titres faisant l'objet de peu ou pas d'activités de négociation évalués selon les cours obtenus des courtiers, les prêts, d'autres actifs financiers, les obligations à l'égard d'entités de titrisation ainsi que les instruments financiers dérivés. Les instruments financiers dérivés sont constitués de swaps liés au compte de réinvestissement du capital, qui représentent la composante d'un swap conclu en vertu du Programme OHC, dans le cadre duquel la Société paie les coupons sur les Obligations hypothécaires du Canada et reçoit le rendement des placements résultant du réinvestissement du principal remboursé sur le prêt hypothécaire. La juste valeur est déterminée grâce à l'actualisation des flux de trésorerie attendus des swaps. Le montant notionnel, qui sert à déterminer la juste valeur du swap, est établi au moyen d'un taux de remboursement anticipé non observable moyen de 15 % fondé sur les tendances historiques en matière de remboursement anticipé. Toute augmentation (diminution) du taux supposé de remboursement anticipé des prêts hypothécaires fait augmenter (diminuer) le montant notionnel du swap.

Le tableau suivant présente la valeur comptable et la juste valeur des actifs et des passifs financiers, y compris leur niveau selon la hiérarchie de la juste valeur. Le tableau fait une distinction entre les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur et ceux comptabilisés au coût amorti. Le tableau n'inclut pas la juste valeur des actifs et passifs financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur si leur valeur comptable se rapproche raisonnablement de leur juste valeur. Ces éléments comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les débiteurs et autres montants à recevoir, certains autres actifs financiers, les crédateurs et charges à payer et certains autres passifs financiers.

10. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

	VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR			TOTAL
		NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	
31 MARS 2015					
Actifs financiers comptabilisés					
à la juste valeur					
Titres					
– Disponibles à la vente	4 675 \$	4 675 \$	– \$	– \$	4 675 \$
– Détenus à des fins de transaction	77 913	74 940	1 351	1 622	77 913
Prêts					
– Détenus à des fins de transaction	406 574	–	406 574	–	406 574
Instruments financiers dérivés	70 889	–	70 593	296	70 889
Autres actifs financiers	9 273	–	–	9 273	9 273
Actifs financiers inscrits au coût amorti					
Prêts					
– Prêts et créances	6 610 507	–	28 723	6 824 883	6 853 606
Passifs financiers comptabilisés					
à la juste valeur					
Instruments financiers dérivés	58 083	–	7 048	51 035	58 083
Autres passifs financiers	6 108	6 108	–	–	6 108
Passifs financiers inscrits au coût amorti					
Dépôts et certificats	252 499	–	254 198	–	254 198
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	6 695 025	–	–	6 847 195	6 847 195
Dette à long terme	1 325 000	–	1 729 693	–	1 729 693
31 DÉCEMBRE 2014					
Actifs financiers comptabilisés					
à la juste valeur					
Titres					
– Disponibles à la vente	10 220 \$	10 220 \$	– \$	– \$	10 220 \$
– Détenus à des fins de transaction	79 325	76 953	769	1 603	79 325
Prêts					
– Détenus à des fins de transaction	366 227	–	366 227	–	366 227
Instruments financiers dérivés	39 449	–	39 449	–	39 449
Actifs financiers inscrits au coût amorti					
Prêts					
– Prêts et créances	6 652 666	–	29 749	6 819 531	6 849 280
Passifs financiers comptabilisés					
à la juste valeur					
Instruments financiers dérivés	29 788	–	3 461	26 327	29 788
Autres passifs financiers	6 585	6 585	–	–	6 585
Passifs financiers inscrits au coût amorti					
Dépôts et certificats	223 328	–	225 266	–	225 266
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	6 754 048	–	–	6 858 924	6 858 924
Dette à long terme	1 325 000	–	1 681 954	–	1 681 954

Il n'y a eu aucun transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 en 2015 ni en 2014.

10. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Le tableau suivant donne un aperçu des variations des actifs et des passifs de niveau 3 mesurés à la juste valeur sur une base récurrente.

	SOLDE AU 1 ^{ER} JANVIER	PROFITS/(PERTES) COMPRIS DANS LE BÉNÉFICE NET ¹	PROFITS/(PERTES) COMPRIS DANS LES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL ²	ACHATS ET ÉMISSIONS	RÈGLEMENTS	TRANSFERTS/ SORTIES	SOLDE AU 31 MARS
31 MARS 2015							
Actif							
Titres							
– Détenus à des fins de transaction	1 603 \$	19 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	1 622 \$
Autres actifs financiers ³	–	–	3 562	–	–	5 711	9 273
Passif							
Instruments financiers dérivés, montant net	26 327	(27 506)	–	(793)	2 301	–	50 739
31 MARS 2014							
Actif							
Titres							
– Détenus à des fins de transaction	1 446 \$	– \$	– \$	51 \$	– \$	– \$	1 497 \$
Passif							
Instruments financiers dérivés, montant net	16 163	(12 642)	–	(626)	4 583	–	23 596

1. Inclus dans les produits tirés des placements nets dans les comptes consolidés de résultat.

2. Inclus dans les titres disponibles à la vente – profits (pertes) net(te)s latent(e)s dans les états consolidés du résultat global.

3. Les autres actifs financiers qui étaient antérieurement comptabilisés au coût ont été réévalués à la juste valeur au moyen de transactions récentes sur le marché.

11. BÉNÉFICE PAR ACTION ORDINAIRE

	TRIMESTRES CLOS LES 31 MARS	
	2015	2014
Bénéfice		
Bénéfice net	202 559 \$	196 661 \$
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles	2 213	2 213
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	200 346 \$	194 448 \$
Nombre d'actions ordinaires (en milliers)		
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation	251 211	252 368
Ajouter : Exercice potentiel des options sur actions en circulation	210	1 045
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation – dilué	251 421	253 413
Bénéfice par action ordinaire (en dollars)		
De base	0,80 \$	0,77 \$
Dilué	0,80 \$	0,77 \$

12. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Après avoir obtenu une décision fiscale anticipée, la Société a conclu des transactions de consolidation des pertes fiscales avec sa société mère, la Corporation Financière Power :

- Le 7 janvier 2014, la Société a acquis des actions privilégiées à 4,51 % d'une filiale en propriété exclusive de la Corporation Financière Power, pour un total de 1,67 G\$. La Société a émis des débetures à vue garanties à 4,50 % totalisant 1,67 G\$ à l'intention de la Corporation Financière Power à titre de seule contrepartie pour les actions privilégiées. La Société possède les droits juridiquement exécutoires de régler ces instruments financiers sur une base nette et entend se prévaloir de ces droits.
- Le 6 janvier 2015, la Société a acquis des actions privilégiées à 4,51 % d'une filiale en propriété exclusive de la Corporation Financière Power, pour un total de 0,33 G\$. La Société a émis des débetures à vue garanties à 4,50 % totalisant 0,33 G\$ à l'intention de la Corporation Financière Power à titre de seule contrepartie pour les actions privilégiées. La Société possède le droit juridiquement exécutoire de régler ces instruments financiers sur une base nette et entend se prévaloir de ce droit.

Les actions privilégiées et les débetures, ainsi que les produits de dividendes et les charges d'intérêts connexes, sont contrebalancés dans les états financiers consolidés de la Société. Les économies d'impôt tiennent à la déductibilité fiscale des charges d'intérêts.

13. INFORMATION SECTORIELLE

Les secteurs à présenter de la Société sont les suivants :

- Groupe Investors
- Mackenzie
- Activités internes et autres

Ces secteurs reflètent la structure organisationnelle actuelle et le système interne de communication de l'information financière. La direction mesure et évalue le rendement de ces secteurs en fonction du bénéfice avant intérêts et impôt.

Le Groupe Investors tire des honoraires de l'exercice de ses principales activités, qui sont liées essentiellement à la distribution, à la gestion et à l'administration de ses fonds d'investissement. Il tire également des honoraires de la prestation de services de courtage et de la distribution de produits bancaires et d'assurance. De plus, les revenus gagnés à titre d'intermédiaire par le Groupe Investors découlent principalement des services bancaires hypothécaires et d'administration liés aux prêts et des actifs financés par des dépôts et des certificats.

Mackenzie tire des honoraires des services qu'elle offre à titre de gestionnaire de ses fonds d'investissement et à titre de conseiller en placements pour les comptes gérés à titre de sous-conseiller et les comptes institutionnels.

Les Activités internes et autres englobent Investment Planning Counsel, la quote-part du résultat lié à son placement dans Lifeco, les produits tirés des placements nets liés aux placements non attribués, les autres produits ainsi que les écritures d'élimination à la consolidation.

13. INFORMATION SECTORIELLE (suite)

	2015			
Trimestre clos le 31 mars	GROUPE INVESTORS	MACKENZIE	ACTIVITÉS INTERNES ET AUTRES	TOTAL
Produits				
Honoraires de gestion	316 181 \$	177 962 \$	14 968 \$	509 111 \$
Honoraires d'administration	73 029	25 540	3 667	102 236
Honoraires de distribution	46 270	3 246	45 017	94 533
Produits tirés des placements nets et autres produits	21 518	4 218	29 247	54 983
	456 998	210 966	92 899	760 863
Charges				
Commissions	144 979	77 858	44 030	266 867
Charges autres que les commissions	121 331	76 186	16 105	213 622
	266 310	154 044	60 135	480 489
Bénéfice avant les éléments suivants :	190 688 \$	56 922 \$	32 764 \$	280 374
Charges d'intérêts				22 750
Bénéfice avant impôt sur le résultat				257 624
Impôt sur le résultat				55 065
Bénéfice net				202 559
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles				2 213
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires				200 346 \$
Actifs identifiables	8 272 283 \$	1 342 012 \$	2 140 083 \$	11 754 378 \$
Goodwill	1 347 781	1 168 580	143 495	2 659 856
Total de l'actif	9 620 064 \$	2 510 592 \$	2 283 578 \$	14 414 234 \$

13. INFORMATION SECTORIELLE (suite)

	2014			
Trimestre clos le 31 mars	GROUPE INVESTORS	MACKENZIE	ACTIVITÉS INTERNES ET AUTRES	TOTAL
Produits				
Honoraires de gestion	300 682 \$	171 720 \$	13 364 \$	485 766 \$
Honoraires d'administration	66 009	26 045	3 169	95 223
Honoraires de distribution	48 495	3 214	40 702	92 411
Produits tirés des placements nets et autres produits	13 243	1 359	26 844	41 446
	428 429	202 338	84 079	714 846
Charges				
Commissions	130 457	73 780	38 932	243 169
Charges autres que les commissions	109 943	70 800	15 034	195 777
	240 400	144 580	53 966	438 946
Bénéfice avant les éléments suivants :	188 029 \$	57 758 \$	30 113 \$	275 900
Charges d'intérêts				22 749
Bénéfice avant impôt sur le résultat				253 151
Impôt sur le résultat				56 490
Bénéfice net				196 661
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles				2 213
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires				194 448 \$
Actifs identifiables	7 048 431 \$	1 343 281 \$	2 030 019 \$	10 421 731 \$
Goodwill	1 347 781	1 168 580	140 178	2 656 539
Total de l'actif	8 396 212 \$	2 511 861 \$	2 170 197 \$	13 078 270 \$

Renseignements aux actionnaires

Siège social

447, avenue Portage
Winnipeg (Manitoba)
R3B 3H5
Téléphone : 204-943-0361
Télécopieur : 204-947-1659

Auditeurs

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres

Société de fiducie
Computershare du Canada

Téléphone : 1-800-564-6253
service@computershare.com

600, 530 8th Avenue S.W.
Calgary (Alberta) T2P 3S8

1969 Upper Water Street
Suite 2008, Purdy's Wharf Tower II
Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 3R7

1500, boulevard Robert-Bourassa, 7^e étage
Montréal (Québec) H3A 3S8

100 University Avenue, 8th Floor
Toronto (Ontario) M5J 2Y1

510 Burrard Street, 2nd Floor
Vancouver (Colombie-Britannique)
V6C 3B9

Inscription en Bourse

Bourse de Toronto

Les actions de la Société financière IGM Inc. sont cotées à la Bourse de Toronto sous les symboles boursiers suivants :
Actions ordinaires : IGM
Actions privilégiées de premier rang, série B : IGM.PR.B

Renseignements aux actionnaires

Pour obtenir de plus amples renseignements financiers sur la Société, communiquez avec :

Relations avec les investisseurs
investor.relations@igmfinancial.com

Pour obtenir des exemplaires du rapport annuel ou des rapports trimestriels, veuillez communiquer avec le bureau du secrétaire général au 204-956-8383 ou visitez notre site Web au www.igmfinancial.com.

If you wish to receive an English language version of this report, please contact IGM Financial Inc.'s Secretary, 447 Portage Avenue, Winnipeg (Manitoba) R3B 3H5

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

La Société a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités par l'entremise de la Bourse de Toronto, du 20 mars 2015 au 19 mars 2016. Pendant la durée de l'offre, la Société entend racheter aux fins d'annulation un nombre maximal de 12 548 895 de ses actions ordinaires, soit environ 5 % de ses actions ordinaires en circulation. Les actionnaires peuvent obtenir sans frais un exemplaire du document relatif à cette offre en communiquant avec le Secrétariat général au siège social de la Société.

Sites Web

Visitez nos sites Web, aux adresses suivantes :

www.igmfinancial.com
www.groupeinvestors.com
www.mackenzieinvestments.com
www.ipcc.ca

La Société financière IGM Inc. fait partie du groupe de sociétés de la Corporation Financière Power.

^{MC} Marques de commerce de la Société financière IGM Inc., utilisées sous licence par ses filiales, à l'exception de ce qui est indiqué ci-dessous.

Les marques de commerce du Groupe Investors sont la propriété de la Société financière IGM Inc. et sont utilisées sous licence par les filiales du Groupe Investors Inc.

Investment Planning Counsel est une marque de commerce d'Investment Planning Counsel Inc., utilisée avec son autorisation.

La marque de commerce Placements Mackenzie et VIVRE sont des marques de commerce détenues par la Corporation Financière Mackenzie, utilisées avec son autorisation.

[†] Les produits et les services bancaires sont distribués par Solutions Bancaires^{MC}. La Banque Nationale du Canada est souscriptrice des produits et des services Solutions Bancaires. Solutions Bancaires est une marque de commerce de la Corporation Financière Power. La Banque Nationale du Canada est un usager autorisé de ces marques. Morningstar et les notations Morningstar sont des marques de commerce de Morningstar Inc. La Gamme de fonds Quadrus est une marque de commerce de Services d'investissement Quadrus ltée.

Les titres de Certified Financial Planner[®] et de CFP[®] sont des marques de certification que le Financial Planning Standards Board Ltd. (« FPSB ») détient à l'extérieur des États-Unis. Le Financial Planning Standards Council est l'autorité chargée de délivrer les licences relativement à ces marques de commerce au Canada en vertu d'une entente avec le FPSB.

« Rapport du premier trimestre de 2015 de la Société financière IGM Inc. » © Société financière IGM Inc. 2015

Financière[®]
IGM

 **Groupe
Investors**

Mackenzie 
PLACEMENTS

 **Investment
Planning Counsel**[™]
SOLUTIONS FINANCIÈRES PENDANT LA VIE